

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR : Sciences et Technologies

Département : Géographie

Master : Espaces Sociétés et Développement

Spécialité : Aménagement et Territoire

Mémoire de master II

THEME

**VILLE ET INTEGRATION : LES VILLAGES
TRADITIONNELS RATTRAPES PAR L'URBANISATION,
LE CAS DE DIABIR (ZIGUINCHOR)**

Présenté et soutenu par

Abdoulaye GUEYE

Sous la direction de :

Dr. Oumar SALL

Maitre-Assistant

COMPOSITION DU JURY :

Prénom(s)et Nom	Grade	Qualité	Etablissement
Pr. Cheikh SARR	Maitre de conférence	Président	UGB
Dr. Oumar SALL	Maitre-Assistant	Encadreur	UASZ
Dr. Amadou Amath DIA	Maitre-Assistant	Membre	UASZ
Dr. AbdourahmaneMbade SENE	Maitre-Assistant	Membre	UASZ

Année universitaire 2015-2016

REMERCIEMENTS

Ce travail est le résultat de recherches personnelles. Toutefois, il ne pouvait aboutir sans l'aide très précieuse de personnes que je tiens à remercier.

Je remercie mon épouse, AïssatouSadio, mes enfants, Modou, Amadou et Aminata, pour le soutien affectif et la compréhension qu'ils ont faits montre durant les périodes où j'ai quelque peu « séché » à mes obligations de mari et de père, pour les besoins de la recherche. J'associe à ces remerciements mon beau-frère Mar Macoudou George Sadio, son épouse Sokhna Gueye et mon homonyme, Abdoulaye Gueye Sadio.

Mes remerciements vont aussi à l'Université AssaneSeck, de m'avoir donné l'opportunité de reprendre les études et à tous les enseignants-chercheurs du département de Géographie, pour leurs enseignements et leurs encouragements.

Je tiens à exprimer ma vive reconnaissance et ma profonde gratitude à Dr.Oumar Sall, de la confiance dont il a fait preuve en mon endroit, en acceptant de diriger ce travail. Son suivi régulier et ses conseils avisés ont contribué à le cadrer et à lui donner un sens.

Toute ma reconnaissance s'adresse aussi à monsieur SiakaMané, professeur d'Histoire et de géographie et ex secrétaire général du Conseil de quartier de *Diabir*. Ce travail est quelque peu le sien, car non seulement il m'a fait accepter dans le quartier, mais aussi accompagné tout au long du travail sur le terrain et fourni de précieuses informations.

Un grand merci à tous mes promotionnaires de master, pour avoir facilité mon intégration au Département de Géographie

Enfin, Je voudrais aussi associer à ce travail M. Ousseynou Marc Séné, inspecteur de spécialité en Histoire et Géographie, le proviseur, le censeur et les collègues du Lycée Djignabo et toutes celles et ceux qui par leurs écoutes, leurs conseils ou leurs encouragements m'ont exhortés à aller jusqu'au bout.

RESUME

Le travail d'étude et de recherche que nous avons mené sur le quartier de Diabir se veut être une contribution à la compréhension de la problématique que pose l'intégration des villages traditionnels à la ville, en général au Sénégal et en particulier à la ville de Ziguinchor.

Située au Sud-ouest du Sénégal, la ville de Ziguinchor, capitale de la région du même nom, connaît depuis plusieurs décennies une croissance démographique soutenue. Les besoins en espace bâti s'opérant dans un contexte marqué par un manque de terre, l'une des solutions trouvées à ce problème, par les autorités municipales, a été alors d'intégrer plusieurs villages de la périphérie sud, dont *Diabir* à la ville. Cependant, cette intégration physique n'est pas accompagnée d'une intégration fonctionnelle, d'où l'objectif général de la recherche qui est de comprendre le déficit d'intégration fonctionnelle de *Diabir*.

Pour faire ce travail d'étude et de recherche, la méthodologie que nous avons élaborée s'est déroulée en trois principales étapes. Elle a commencé par une revue documentaire axée sur le fait urbain, s'est poursuivie par des travaux de terrain et s'est terminée par le traitement et l'analyse des données collectées.

Les résultats obtenus, d'abord font état du processus de croissance démographique et spatiale de la ville de Ziguinchor, ensuite des principaux facteurs à l'origine des problèmes d'aménagement constatés dans la ville, puis des manifestations et des facteurs du déficit d'intégration fonctionnelle de *Diabir* et enfin de quelques pistes de réflexions pour améliorer l'intégration du quartier.

Mots clés : Ville, Intégration, Urbanisation, Village

ABSTRACT

The study carried out on the district of *Diabir*, intends to contribute to better understand the issues of the integration of old villages into Senegal cities in generally, and especially into the city of Ziguinchor.

Located in southwestern Senegal, the city of Ziguinchor, capital of the region of the same name, has experienced sustained population growth for several decades. The need for space takes place in a context characterized by a lack of land. One of the solutions found to this problem was to integrate to the city, several villages on the southern outskirts, like *Diabir*. However, this physical integration is not accompanied by a functional integration. The general objective of the research is to understand the deficit of functional integration of *Diabir*.

To carry out this research, the methodology adapted is developed in three main stages. It began with a documentary review focusing on the urban fact, followed by a field data collection and ends with the processing and analysis of collected data.

Results obtained first show the demographic and spatial growth process of the city of Ziguinchor, secondly, the main factors behind the failures of the Ziguinchor city planning, and finally the manifestations, the factors behind the deficit of functional integration of *Diabir*. The study ends with some proposals for the improvement of the functional integration of the district of *Diabir* to the city of Ziguinchor.

Keywords: City, functional integration, urbanization, village, *Diabir*

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES	vi
INTRODUCTION GENERALE	1
<u>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D’ETUDE</u>	30
<u>Chapitre I</u> : Cadre naturel de la ville	32
<u>Chapitre II</u> : Cadre humain de la ville	38
<u>Chapitre III</u> : Diabir, de village traditionnel à quartier urbain	50
<u>DEUXIEME PARTIE: EXTENSION SPATIALE ET PROBLEMES D’AMENAGEMENT A ZIGUINCHOR</u>	56
<u>Chapitre I</u> : Etalement spatial de la ville de Ziguinchor et ses conséquences	58
<u>Chapitre II</u> : Aménagement de Ziguinchor : un bilan mitigé	71
<u>TROISIEME PARTIE : VARIABLES INDICATRICES ET PRINCIPAUX FACTEURS DU DEFICIT D’INTEGRATION DE DIABIR</u>	86
<u>Chapitre I</u> : Variables indicatrices du déficit d’intégration de <i>Diabir</i>	88
<u>Chapitre II</u> : Principaux facteurs du déficit d’intégration de <i>Diabir</i>	105
<u>Chapitre III</u> : Pistes de réflexions pour améliorer l’intégration fonctionnelle de <i>Diabir</i>	116
CONCLUSION GENERALE	120
BIBLIOGRAPHIE	123
ANNEXES	i

SIGLES ET ACRONYMES

AMA	: Agence des Musulmans d’Afrique
ANSD	: Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique
ANAT	: Agence Nationale de l’Aménagement du Territoire
CGCL	: Code Général des Collectivités Locales
CRD	: Comité Régional de Développement
LATE	: Laboratoire d’Analyse et de Traitement de l’Eau
MFDC	: Mouvement des Forces Démocratiques en Casamance
ONCAD	: Office National de Coopération et d’Assistance au Développement
ONU	: Organisation des Nations Unies
PDU	: Plan Directeur d’Urbanisme
SDE	: Sénégalaise des Eaux
SENELEC	: Société Nationale d’Electricité du Sénégal
SICAP	: Société Immobilière du Cap-Vert
SNHLM	: Société Nationale des Habitants à Loyers Modérés
SOMIVAC	: Société de Mise en Valeur Agricole de la Casamance
UASZ	: Université AssaneSeck de Ziguinchor

INTRODUCTION GENERALE

Le rapport 2015, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, estime la population mondiale à 7,349 milliards de personnes. Selon ce même rapport, elle devrait atteindre 8,5 milliards de personnes en 2030 et 9,750 milliards de personnes en 2050¹.

La répartition par continent de la population mondiale est très inégale. L'Asie abrite 59,77 % (4,393 milliards d'habitants) de l'humanité et laisse loin derrière les autres continents. L'Afrique avec 16,13% (1,186 milliard d'habitants), l'Europe 10,04 % (738 millions d'habitants), l'Amérique du Sud 8,62 % (634 millions d'habitants), l'Amérique du Nord 4,87 % (358 millions d'habitants) et l'Océanie 0,53 % (39 millions d'habitants) (ONU, *ibidem*), arrivent derrière l'Asie respectivement.

L'augmentation de la population mondiale est dans l'ordre naturel des choses. Elle relève de la transition démographique actuelle caractérisée par une chute de la mortalité, alors que la natalité reste à un niveau élevé, soutenue par la forte fécondité dans les pays du Sud.

En revanche, un fait inédit, sans précédent dans l'histoire de la démographie mondiale, est apparu en 2008 : la population urbaine est passée devant la population rurale. L'augmentation de la population urbaine s'explique par la croissance naturelle interne et par l'immigration urbaine. En effet, des milliers de ruraux sont attirés par le rôle très positif des villes qui leur ouvrent des perspectives de promotion économique et sociale.

Cependant, pour des millions d'urbains, des pays du Nord comme ceux du Sud, l'aphorisme d'Aristote, «les gens viennent en ville pour vivre et ils y restent pour vivre bien », est devenue une chimère, car ils sont victimes de multiples formes d'exclusions : spatiales, sociales et économiques. Ces exclusions reflètent le déficit d'intégration de nombreux quartiers urbains et la faible insertion de leurs habitants à la ville.

Dans les pays du Nord, le déficit d'intégration touche les quartiers dits sensibles. Dans les pays en développement, il s'observe à travers l'urbanisation non maîtrisée et l'émergence, à la périphérie des grandes villes, de quartiers dits irréguliers. Ces types de quartiers existent dans la ville de Ziguinchor.

¹ Nations Unies, "Perspectives démographiques mondiales : révisions 2015" du Département des affaires économiques et sociales (DAES), mercredi 29 juillet 2015.

La ville de Ziguinchor est située en latitude entre 12° et 13° Nord et en longitude, entre 16° 10' et 16° 17' Ouest. Elle est construite sur la rive gauche du fleuve Casamance, à 65 km de l'embouchure sur l'océan atlantique.

A l'époque précoloniale, la ville de Ziguinchor était un village *Bainouk*². Le toponyme « Ziguinchor » serait d'ailleurs une déformation du mot *Izguichor* qui signifie la terre des *Izguichos*, une des composantes de l'ethnie *Bainouk*.

Le début de la présence occidentale dans la villeremonte en 1645, lorsque le capitaine portugais Gonçalo de Cahere fonda, sur le site, un comptoir commercial rattaché à la capitainerie de *Cacheu*, située en Guinée-Bissau. La présence portugaise à Ziguinchor prend fin, le 22 avril 1888, lorsque la France entre définitivement en possession de la ville. Le 18 janvier 1907, Ziguinchor est érigée en commune mixte, avec un administrateur maire civil assisté d'une commission municipale comprenant 2 membres européens et 3 représentants indigènes. Le 1^{er} juin 1907, elle supprime *Karabane* comme chef-lieu du Cercle de Basse-Casamance.

En 1960, le Sénégal accède à l'indépendance. Ziguinchor devient d'abord la capitale de la région de Casamance, puis avec la réforme administrative instituée par la loi 84-22 du 22 Février 1984, qui divise la région naturelle de Casamance en deux entités régionales (Ziguinchor et Kolda), elle devient la capitale de la région de Ziguinchor.

La ville de Ziguinchor connaît depuis plusieurs décennies une urbanisation soutenue, sous l'effet combiné du croît naturel interne et de l'immigration urbaine. L'accroissement de la population a entraîné une augmentation des besoins en espaces bâtis et une extension spatiale qui a fini par rattraper les villages traditionnels situés à la périphérie sud : *Kandialang*, *Kénia* et *Diabir*.

L'intégration physique de ces anciens villages dans le périmètre urbain a permis à la commune d'augmenter considérablement son assiette foncière. Toutefois, elle a aussi entraîné un accroissement des besoins de toutes natures. Devant les difficultés des pouvoirs publics à satisfaire les demandes en aménagement, exprimées par les populations de ces anciens

²Trincas X. P., dans son ouvrage, *Colonialisme et Régionalisme, Ziguinchor en Casamance*, édition de l'ORSTOM, 1984, cite le récit de l'explorateur portugais, André Alvares Almada, qui fait état de sa rencontre avec le roi Kassanga, souverain des *Izguichos*, un sous-groupe *Bainouck*, installé sur la moyenne vallée du fleuve Casamance. P.14.

villages, l'urbanisation anarchique s'est développée. Elle se traduit par une discontinuité du tissu urbain, une gestion foncière non maîtrisée, une implantation de l'habitat rural en milieu urbain et une carence en équipements et services de base adéquats et suffisants pour soutenir et promouvoir l'intégration de ces quartiers périphériques.

Pour illustrer le déficit d'intégration de certains quartiers périphériques, villages traditionnels, à la ville de Ziguinchor, nous avons choisi d'étudier le cas de *Diabir*.

L'objectif poursuivi est double. Premièrement, il s'agira d'exposer les facteurs du déficit d'intégration du quartier et l'impact que cette situation a sur la vie des habitants. Deuxièmement, partir du cas de *Diabir* pour suggérer une compréhension des besoins en aménagement des quartiers périphériques, dans la perspective d'une plus grande intégration fonctionnelle à la ville de Ziguinchor.

I. Problématique

I.1. Contexte

L'année 2008 aurait été retenue par l'histoire comme une année révolutionnaire, au sujet de la distribution spatiale de la population, n'eut été la crise financière qui conduit, une année plus tard, à la deuxième plus grande crise économique mondiale, après la grande dépression de 1929. En effet, elle est l'année de la ville, celle au cours de laquelle la population urbaine a dépassé la population rurale. Elle marque l'entrée de l'humanité dans le siècle urbain.

L'urbanisation est un phénomène ancien, mais elle s'est accélérée au cours des deux derniers siècles, pour une raison évidente : les villes remplissent de multiples fonctions qui se combinent et se complètent, pour en faire des lieux par excellence de rencontres et d'échanges, de résidence et de récréation. De ces fonctions, elles ont acquis un pouvoir de polarisation sur les régions environnantes et d'attraction sur les populations rurales.

A l'échelle mondiale, le taux d'urbanisation est passé de 34% en 1950 à 50,5% en 2008. La tendance risque de perdurer, car selon les projections, il atteindrait 59,7 % en 2030 et 69,9 % en 2050³.

³ Nations Unies, *ibidem*.

A l'échelle continentale, cette évolution rapide est aussi constatée. Le taux d'urbanisation est passé entre 1950 et 2015, en Europe de 51,3 % à 77,9 %, en Amérique du Nord de 63,9 % à 82,2 %, en Afrique de 14,4 % à 39,6 % et en Asie, 17,3 % à 45 %⁴.

Dans les pays du Nord, l'essor de l'urbanisation coïncide avec la Révolution Industrielle, au XIXe siècle, car il existe une relation symbiotique entre urbanisation et industrialisation. Les usines avaient besoin d'une concentration de main d'œuvre que seules les villes pouvaient leur garantir. Les villes ont vu accroître leur niveau d'enrichissement et de développement grâce à l'essor de l'activité manufacturière. Le ralentissement actuel de la croissance urbaine en Europe et en Amérique du Nord est causé par un accroissement démographique faible et l'occupation presque totale de l'espace physique des villes. Dans ces deux régions, l'urbanisation est presque arrivée à saturation.

Dans les pays du Sud, notamment en Afrique subsaharienne, le développement de l'urbanisation est lié à la colonisation européenne. « La ville a joué un rôle crucial dans l'institutionnalisation des traditions coloniales et postcoloniales. Elle est restée l'instrument le plus efficace du contrôle territorial, avec une fonction principale, l'encadrement »⁵ (Diouf, 1999). Localisées le plus souvent dans les zones littorales, (cf. Abidjan, Accra, Dakar, Luanda...), les villes coloniales servaient d'interface entre la Métropole et l'intérieur des colonies.

Après les indépendances, les autorités des nouveaux Etats subsahariens ont poursuivi, de façon privilégiée, la politique de développement des villes littorales, créant du coup un déséquilibre dans l'aménagement du territoire. La poursuite de cette politique continue de vider les campagnes d'une proportion importante de sa population à cause des importants écarts de développement économique entre les espaces ruraux et les espaces urbains.

A l'échelle nationale, le taux d'urbanisation est passé, en 2002, de 40,7 % à, en 2013, 45,2%. La région de Ziguinchor est la troisième région la plus urbanisée du pays, avec 45,9%, après les régions de Dakar, (96,5 %) et de Thiès, (48,8%), (RGPHAE, 2013).

A l'échelle locale, la population de la commune de Ziguinchor est estimée à 205294 habitants. Elle représente 37,36 % de la population de la région et 81,38% de celle du département, (RGPHAE, 2013, *ibidem*).

⁴*Nations Unies, ibidem.*

⁵*Diouf M. L'idée municipale : une idée neuve en Afrique, Politique africaine n° 74 - juin 1999, pp3-4.*

Conséquence d'une forte croissance démographique, partout les villes tendent à s'étaler par l'extension de leurs espaces bâtis, d'une part et par l'assimilation des espaces ruraux transformés, d'autre part. Toutefois, Veron, (2006) note que «les modalités d'extension spatiale des agglomérations urbaines obéissent à des logiques économiques et sociales différentes selon les pays du Nord et du Sud : un phénomène d'accroissement de la population en périphérie des grandes agglomérations urbaines d'un pays en développement ne peut être comparé au phénomène de périurbanisation dans les pays développés »⁶.

Dans les pays du Nord, l'étalement urbain est la conséquence de la rurbanisation. Un faisceau de facteurs explique la migration des classes aisées vers les zones périurbaines :

- les nuisances et la cherté de l'espace au centre-ville;
- le choix d'un cadre de vie plus agréable, dans une résidence pavillonnaire plus proche de la campagne et moins stressante;
- l'usage généralisé de l'automobile qui raccourcit les déplacements;
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permettent de délocaliser une partie du travail de bureau à la maison;

Dans les pays du Sud, deux principaux facteurs sont l'origine de l'étalement urbain :

- la conception horizontale de la ville par les populations, notamment africaines, qui considèrent que la maison urbaine doit avoir une emprise au sol ;
- l'intervention des acteurs de l'habitat pour faire face aux enjeux de l'urbanisation et qui se traduit par des actions de lotissements, de construction de logements et d'infrastructures structurantes à la périphérie des villes où les réserves foncières sont encore importantes

I.2. Justification

La question de l'intégration à la ville que nous abordons ici est un thème courant des travaux des sciences sociales notamment la sociologie et la géographie, pour ne citer que ces deux disciplines. La sociologie urbaine met l'accent sur la dimension sociale de l'intégration. La géographie urbaine s'attache elle davantage à étudier la dimension fonctionnelle de l'intégration. Elles traitent donc différemment les questions de l'intégration urbaine, même si nous convenons que la frontière entre les deux disciplines n'est pas étanche.

⁶Veron J. *l'urbanisation du monde, édition La découverte, 2006.*

La sociologie urbaine est née avec "l'école de Chicago", expression qui désigne habituellement un ensemble de travaux de recherches sociologiques conduites, entre 1915 et 1940, par des enseignants et des étudiants de l'université de Chicago. Elle considère l'intégration comme un processus qui vise à assurer la cohésion sociale, en suscitant la participation à la société nationale d'éléments variés et différents, à lutter contre les inégalités pour une plus grande justice sociale qui favoriserait aussi l'urbanité.

La géographie urbaine s'intéresse aux territoires plutôt qu'aux groupes car elle considère que « l'intégration est un phénomène de création de territoire »⁷ (Bopda, 1997) et que le territoire peut être aussi source d'exclusion. Elle étudie donc la répartition des équipements collectifs, l'accessibilité aux services essentiels, aux emplois et à un logement décent pour tous les habitants de la ville.

L'intégration, dans sa dimension sociale comme territoriale, relève aujourd'hui d'un vœu pieux. En effet, un constat établi et avéré est celui des inégalités sociales et territoriales observées dans toutes les villes et à toutes les échelles (mondiale, nationale, locale). Partout, le tissu urbain est marqué par la juxtaposition de quartiers riches et planifiés et de quartiers pauvres et irréguliers, où les populations vivent dans la marginalité. Le déficit d'intégration des quartiers marginalisés peut avoir plusieurs origines :

- une origine politique : En Afrique du Sud, la politique de l'apartheid, (1948-1992) s'est traduite par l'instrumentalisation de l'espace pour produire des lignes de démarcation au sein même des agglomérations urbaines, avec les Noirs parqués dans les townships, loin des quartiers Afrikaanders ;
- une origine urbanistique: l'augmentation de la population des villes entraîne un accroissement des besoins de toutes natures, supérieurs aux possibilités techniques et financières des pouvoirs publics. Cette situation finit par provoquer une rupture dans les demandes des populations des quartiers périphériques, en infrastructures sociocommunitaires, en voiries et en services de base comme les transports publics, l'électrification et l'alimentation en eau courante ;
- une origine sociale : il s'agit de la marginalisation des immigrés. Dans de nombreux pays occidentaux, la question de l'intégration des immigrés non occidentaux est

⁷BOPDA A. : *YAOUNDE DANS LA CONSTRUCTION NATIONALE AU CAMEROUN: TERRITOIRE URBAIN ET INTEGRATION*. Thèse de Doctorat, Université Paris 1- Panthéon Sorbonne U.F.R. de Géographie, avril 1997, p. 14.

devenue un thème majeur dans les débats de société. Elle a même débordé le champ social pour s'incruster en profondeur dans le champ politique, en alimentant la rhétorique des partis d'extrême droite. A ce sujet, Benoit Bréville écrit dans le *Monde Diplomatique*, paru en février 2015, « les étrangers et leurs descendants sont sans cesse rappelés à leur « communauté », à leur religion, au risque d'accentuer le fossé entre les Français « autochtones » d'un côté, les immigrés et leurs descendants de l'autre. Les sujets directement liés à l'immigration (le racisme, les discriminations, etc.) sont abordés comme des problèmes culturels, alimentant les préjugés, le fantasme d'un « choc des civilisations et la poussée de l'extrême droite » » ;

- une origine économique : les inégalités socioéconomiques s'observent très souvent dans les inégalités territoriales urbaines. Loin de nous l'idée de réduire la répartition sociale des zones d'habitat à une simple expression de la hiérarchie des revenus, car d'autres facteurs interviennent, particulièrement en Afrique, comme le lignage, le symbolique et les politiques urbaines. Toutefois, en milieu urbain, on ne peut pas occulter le poids de l'économique dans le choix résidentiel des individus et son empreinte dans la morphologie de plusieurs quartiers.

Dans les pays du Nord, de violents contrastes socioéconomiques marquent les territoires urbains. Les quartiers défavorisés regroupent en moyenne des proportions importantes de populations à faibles revenus. Par contre, les populations aisées vivent recluses dans des îlots de prospérité, à l'écart des pauvres. C'est le cas aux Etats-Unis où ghettos noirs ou hispaniques ont des morphologies très différentes des *gatedcommunities*, espaces clôturés par les occupants, dans une volonté d'autoprotection et de préservation de leur identité sociale.

En France, les zones urbaines sensibles concentrent une forte population immigrée ou d'origine immigrée qui vit dans des conditions de précarité dans des barres-HLM souvent mal aménagées.

Dans les pays en développement, l'urbanisation incontrôlée a créé des villes éclatées. Les populations à bas revenus ou issus de l'exode rural occupent très souvent des espaces non destinés à l'habitation. C'est notamment le cas au Brésil où la fragmentation spatiale urbaine apparaît dans le paysage à travers la discontinuité entre les favelas bâties sur les pentes des collines, avec leurs labyrinthes de dédales, par des populations pauvres venues des campagnes et les quartiers modernes dominés par les gratte-ciel.

Au Sénégal, les différences de conditions économiques sont parfois visibles à travers le contraste en termes d'habitat et d'aménagement des quartiers. A Dakar, les quartiers des *Almadies* et de *Fann résidence* connaissent un niveau d'aménagement et d'équipement qui contraste singulièrement avec celui de *Médina Gounas*, de *Mésséré*, de *Léona* à *Djiddah Thiaroye Kao*, quartier de la grande banlieue, bâti dans une zone de dépressions inter dunaires. Dans la ville de Ziguinchor, le contraste est saisissant entre les quartiers de Castor, en construction, où habitent plusieurs enseignants-chercheurs de l'UASZ et Néma 2, séparés par la route des Sapeurs-Pompiers.

En définitive, dans de nombreuses villes du monde et particulièrement celles des pays en développement, l'incapacité des administrations locales à contrôler le territoire urbain conduit au manque de cohérence dans la trame urbaine. L'extension spatiale des villes du sud ne s'accompagne pas, à chaque fois, d'un développement des infrastructures urbaines à sa juste mesure. De nombreux quartiers périphériques restent marqués par la rareté des équipements, une mauvaise qualité de la voirie et une carence en offre de logement pour des populations qui n'ont pas tous les moyens de passer par le secteur formel. Le quartier de *Diabira* à Ziguinchor en est la parfaite illustration.

I.3. Etat de l'art

Une littérature très fournie est déjà produite sur les villes, par les sciences sociales qui les considèrent, non pas seulement comme des espaces physiques qui accueillent une population toujours plus nombreuse, mais aussi comme des lieux d'interactions sociales. Pour les besoins de notre travail d'étude et de recherche, nous avons consulté un ensemble d'ouvrages, de thèses, de rapports et d'articles traitant de la croissance démographique et spatiale des villes et les questions de l'intégration fonctionnelle des quartiers périphériques défavorisés. Nous en faisons la synthèse dans cette partie.

L'objet de la géographie est «la connaissance de cette œuvre humaine qu'est la production et l'organisation de l'espace»⁸ (Brunet et al., 1993). Ainsi, nonobstant l'intérêt que la connaissance des éléments physiques de la Terre apporte à notre confort intellectuel et matériel, la géographie est avant tout la science des sociétés. Pour cette raison, la géographie urbaine s'attache à étudier la production des villes par les hommes.

⁸Brunet R. al. *Ibidem*, p. 29.

Les villes du monde sont aujourd'hui marquées par une croissance démographique qui a entraîné une augmentation des besoins en surface bâtie. A côté de la densification verticale de l'espace déjà urbanisé, la conquête des espaces périphériques est une réponse privilégiée des différents acteurs du jeu urbain.

L'étalement urbain a été le thème de la Conférence internationale d'Orléans en 2007: "Étalement urbain et ville fragmentée dans le monde, des théories aux faits". L'approche comparative a permis à plusieurs chercheurs de confronter leurs expériences et de conclure sur la réalité multiforme de l'étalement urbain.

En Europe occidentale, Zaninetti, reprenant les propos de Danzélot, remarque que la fragmentation urbaine et sociale produit une ville à trois vitesses : gentrification des centres-urbains entraînant un retour des classes aisées, périurbanisation avec le départ des classes moyennes vers les espaces périurbains et relégation des populations à revenus faibles dans les quartiers d'habitat social⁹.

En Europe de l'Est, l'étalement urbain n'a pas suivi la même trajectoire qu'en Europe occidentale. Il porte les empreintes de la période communiste, avec l'édification de quartiers périphériques, supports matériels de la nouvelle société communiste. Les bouleversements politiques de 1989 ont, par la suite, condamné l'urbanisation communiste de la période antérieure.

Dans les pays en développement, « pratiquement toutes les grandes villes voient leurs périphéries concernées par (la) production spontanée et illégale de l'espace urbain, et dont la configuration spatiale ne suit pas le tracé géométrique des espaces lotis »¹⁰(Moundounga, 2011). Les quartiers périphériques irréguliers sont confrontés à des problèmes spatiaux et sociaux qui renseignent sur leur degré d'intégration à la ville.

Thème courant des travaux de sociologie et de géographie humaine, l'intégration a aussi investi le champ politique en occident. La question qui se pose aux décideurs politiques est de savoir comment réussir l'alchimie entre les populations trouvées sur place et des individus qui présentent des caractéristiques sociales et culturelles non seulement hétérogènes,

⁹Zaninetti, J-M. : *Paris, métropole étalée ou ville fragmentée ? Conférence Internationale d'Orléans, 2007, Université d'Orléans, Laboratoire CEDETE.*

¹⁰Moundounga O. B. G. : *Les mobilités des populations à faibles revenus à Libreville : l'exemple des quartiers périphériques, Université Toulouse le Mirail - Toulouse, 2011, p. 34.*

mais aussi très différentes. Si l'intégration parfaite ou totale n'existe nulle part, nous pouvons, en même temps, convenir avec Fitoussi et al., (2004), « (qu') intégrer, c'est aussi se garder d'exclure durablement »¹¹. En effet, l'absence d'intégration peut conduire à un isolement qui se traduit par une exclusion sociale et urbaine.

L'exclusion sociale et urbaine est le lot des quartiers défavorisés ou spontanés, car ils « présentent des caractéristiques révélant tous des écarts significatifs par rapport aux normes nationales et urbaines. »¹² (Benhamou, 2004). Le sociologue Henry Lefebvre incrimine l'urbanisation des administrateurs et des promoteurs immobiliers comme le principal responsable de cette exclusion sociale et urbaine. Il les accuse d'avoir transformé la valeur d'usage de l'espace de la ville en valeur d'échange, d'en faire, non plus une œuvre, mais une marchandise. C'est pour cette raison qu'il a réclamé le droit à la ville, qui « se manifeste comme (une) forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter (...) droit à l'œuvre et droit à l'appropriation »¹³ (Lefebvre, 1968). Sans occulter les arrière-pensées marxistes de Lefebvre, nous pouvons convenir avec lui que l'équité dans la répartition des équipements collectifs publics et l'accès de tous aux opportunités offertes par la ville contribueraient à élever le niveau d'intégration de tous les urbains.

Les marqueurs des dysfonctionnements des processus intégrateurs sont nombreux. Nous en privilégions trois.

Le premier, et sans doute le plus crucial, est la gestion foncière. En Afrique subsaharienne, deux visions se télescopent : la conception précoloniale qui ignore la propriété privée de la terre et la conception coloniale et postcoloniale qui considère que la propriété est inviolable. Les politiques foncières coloniales et postcoloniales ont surtout cherché à remplacer les règles de jouissance de la terre héritées du droit de hache ou du droit de feu, par la nationalisation d'une partie du foncier et l'immatriculation privée de l'autre partie. C'est le cas au Sénégal où la loi de 1964, relative au domaine national, fait de l'Etat le gestionnaire des terres ne relevant pas du régime des particuliers. Cependant, la volonté de la puissance publique se heurte très souvent aux réticences des populations qui considèrent la terre comme un legs séculaire qui remplit plusieurs fonctions. Manga, (2012) explique l'attachement des

¹¹ Fitoussi et al., *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, La Documentation française. Paris, 2004. P.9

¹² Benhamou S., *Fragmentation des territoires et dynamique de la ségrégation urbaine*, CAE, La Documentation française. Paris, 2004 p. 296.

¹³ Lefebvre H., *Le droit à la ville*, réédition, le Seuil collection Points, 1972, page 149.

Diolas à la terre par ses fonctions économiques et culturelles, « lieu de reproduction économique pour la survie de la famille et de la communauté et l'espace où se trouve préserver la mémoire des ancêtres, ainsi que les *djalang* et les *ukinne*, c'est-à-dire les fétiches, dont la représentation est source de cohésion aux seins des groupes sociaux »¹⁴. C'est ainsi que dans beaucoup de villes africaines subsahariennes, Ziguinchor en est l'illustration, « les rapports fonciers sont produits par la matrice capitaliste et la matrice autochtone »¹⁵ (Hesseling, 1982). Si nous nous fondons sur le droit foncier moderne, dans les quartiers où l'installation des populations n'a pas été précédée par une régulation du foncier, les occupants des terrains se trouvent, dans la plupart des cas, dans l'illégalité foncière.

Le deuxième marqueur est l'exclusion sociale par le logement des habitants de certains quartiers périphériques. Le logement est très représentatif de la situation, à la fois économique et sociale, de la personne qui l'habite.

Le droit à un logement décent figure, depuis 1948, parmi les droits humains fondamentaux déclarés par les Nations Unies et réaffirmés, en 1996, par ONU-Habitat II. Malgré l'existence de ce droit, pratiquement dans toutes les villes du monde, le logement décent reste inaccessible aux couches sociales à faibles revenus. L'ONU estime que sur les trois milliards d'urbains, un tiers vit dans des bidonvilles. Les proportions varient selon les continents : « 62 % en Afrique sub-saharienne et 43 % en Asie du Sud-est »¹⁶.

L'exclusion sociale par le logement résulte d'une offre géographiquement et spatialement inappropriée ou trop onéreuse. Dès lors, les difficultés de se loger font intervenir plusieurs acteurs dans la production de logements.

D'abord, il y a l'Etat qui crée des sociétés immobilières. C'est le cas au Sénégal, avec la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) et la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré (SNHLM). Pour Haeringer, (1970) les sociétés d'Etat présentent « des avantages de poids. Elles offrent la garantie d'une image et d'une qualité que l'on a choisies, d'un plan-

¹⁴Manga M. L. *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, L'Harmattan, 2012, pp 166-167.

¹⁵Hesseling G. *Le droit foncier dans une situation semi-urbaine Le cas de Ziguinchor* p. 114.

¹⁶Nations Unies, *Ibidem*

masse respecté, et d'une certaine allure urbaine, au moins sur le plan de l'architecture et des équipements techniques»¹⁷. L'ennui est qu'elles sont inaccessibles aux couches populaires.

Ensuite, les promoteurs privés qui proposent des logements sous la formule de location-vente. Ils ont réalisé 3,2 % des logements urbains au Sénégal, 0,8 % à Ziguinchor.

Puis, les coopératives d'habitat, (syndicats d'enseignants, de la santé, les militaires...). Elles ont construit 1,9 % des logements dans le pays, mais 0,9% à Ziguinchor.

Enfin, les populations qui font de l'autoproduction de logements. Au Sénégal, l'autoproduction représente en moyenne 76,7 % dans les zones urbaines, mais 85,1 % à Ziguinchor¹⁸. Toutefois, de nombreux logements autoproduits, dans les quartiers périphériques, par des populations pauvres, le sont avec des matériaux précaires, sur des terrains qui n'étaient pas destinés à l'habitat et ne respectent les règles de construction. Ces types de logements caractérisent les Favélas au Brésil, les *barrios* en Colombie, les *Slums* en Inde, les *poto-poto* au Bénin, les *Township* en Afrique du Sud, l'occupation des zones dépressionnaires au Sénégal.

Le troisième marqueur que nous abordons est les contraintes de mobilité qui handicapent les déplacements des populations à faibles revenus des quartiers périphériques.

Les déplacements quotidiens naissent des besoins d'activités choisies ou subies par les individus. Ils obéissent à leurs positions socio-économiques. Toutefois, ils sont conditionnés par le système des transports, présenté comme un moyen efficace d'accroître l'intégration spatiale, car il permet à toutes les catégories sociales d'accéder aux opportunités et aux services offerts par la ville.

Dans les villes des pays en développement, notamment d'Afrique subsaharienne, l'offre de transport collectif public a du mal à répondre à l'accroissement démographique et spatial et à satisfaire les besoins de mobilité des citoyens les plus pauvres. Comme le fait remarquer Moundounga (2011), «les mobilités des plus démunis, longtemps dépendantes des transports collectifs, se rétrécissent. Le déficit flagrant des ressources publiques, (...) ne permet plus aux pouvoirs publics d'envisager une intégration spatiale des périphéries urbaines par l'aménagement des routes dans les zones de forte concentration humaine. Ils ne peuvent

¹⁷HAERINGER Ph. *la dynamique de l'espace urbain en Afrique noire et à Madagascar, problèmes de politique urbaine. La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar, colloques internationaux du c.n.r.s. No 539, Talence, octobre 1970.*

¹⁸RGPFAE, 2013, ANSD, 2014

non plus envisager, pour les mêmes raisons, une insertion des plus démunis par une politique tarifaire qui stimulerait leurs déplacements »¹⁹. Ainsi, l'insuffisance de la couverture spatiale des transports collectifs accentue le risque d'enclavement de certains quartiers périphériques.

En définitive, plusieurs marqueurs mettent en exergue le déficit d'intégration de certains quartiers périphériques. La question est alors de savoir comment leur apporter une réponse adéquate. Celle-ci semble se trouver dans l'urbanisme.

Merlin (1994) considère l'urbanisme comme « une praxis, c'est-à-dire une action, un acte volontaire et une pratique »²⁰. Il renvoie à l'ensemble des règles relatives à l'intervention des personnes publiques dans l'utilisation des sols et l'organisation de l'espace. Il vise à créer dans le temps une disposition ordonnée de l'espace en recherchant harmonie, bien-être et économie. Cette définition nous autorise à confondre l'urbanisme à de l'aménagement urbain. Merlin a retracé l'histoire de l'urbanisme, en distinguant deux grands courants : les préurbanistes et les urbanistes.

Les préurbanistes ont vécu au XIX^{ème} siècle. Merlin les répartit en deux groupes : progressistes et culturalistes. Les progressistes, comme Charles Fourier, souhaitent l'édification de villes où les populations se regroupent selon leur affinité. Les culturalistes, comme William Morris, prônent « une ville de taille limitée, au plan régulier [et], souhaite une architecture simple »²¹.

Les urbanistes sont apparus au XX^{ème} siècle, avec les mêmes dénominations : progressistes et culturalistes. Les progressistes sont représentés par Le Corbusier, Ildefonso Cerda et le baron Haussmann. Ils ont élaboré un modèle de ville classée, standardisée et éclatée, où prime le fonctionnalisme. Les culturalistes représentés par Camillo Sitte et Ebenezer Howard penchent plutôt pour une conception de la ville qui doit être rassurante et confortable. Par exemple, Sitte propose un aménagement de la ville par une méthode issue de l'observation des espaces publics existants, avec une intégration de l'histoire dans les réflexions. Quant à Howard, il est l'inventeur du concept de la cité-jardin, qu'il conçoit comme une communauté régie par une sorte de conseil d'administration et financée

¹⁹ Moundounga O. B. G. *Ibidem*. P. 117.

²⁰ Merlin P. *Ibidem*. p.430.

²¹ Merlin P. *Ibidem*, p.424.

par les citoyens ayant en commun un intérêt économique. En définitive, les néo culturalistes refusent les perspectives, l'abus de ligne droite et les vastes espaces ouverts.

Ces différents modèles présentent certaines lacunes dans le contexte actuel marqué par une urbanisation galopante. Le fonctionnalisme ne doit pas primer sur la gestion, notamment de l'environnement naturel de la ville, tandis que créer une ville à l'échelle humaine comme semblent le préconiser les néo culturalistes ne tient pas compte de l'irréversibilité des flux humains vers les villes devenues multifonctionnelles.

A l'échelle de la ville, Merlin considère que l'urbanisme devrait traiter de l'organisation des nouveaux quartiers, de la restructuration des quartiers anciens devenus obsolètes. A l'échelle du quartier, il devrait mener des projets de rénovation urbaine, de réhabilitation et de sécurité. Toutefois, nous sommes d'avis qu'une action d'aménagement urbain ne peut pas aboutir à des résultats tangibles si elle n'est pas inscrite dans un projet global de planification urbaine.

La planification urbaine est la méthode de prévision et d'organisation qui permet aux autorités publiques d'orienter et de maîtriser le développement urbain, par l'élaboration et la mise en œuvre de documents d'urbanisme destinés à donner une vision à long terme de la ville. Elle permet d'aménager la ville de manière équitable, répartir les différents types d'activités, penser les déplacements à l'échelle de l'agglomération et prendre en compte les contraintes environnementales. Cependant, les planificateurs urbains doivent prendre garde de ne pas renouveler ce que, dans les pays en développement, Granotier, (1980) appelle « les erreurs monumentales de la planification urbaine, qui consistent à réduire la ville, un système complexe à plusieurs variables comprenant de nombreuses boucles de rétroaction ... à un système simple »²². La planification urbaine doit envisager des solutions qui s'inscrivent dans une perspective de gouvernance urbaine.

Activité de contrôle, d'organisation et de promotion de la ville, la gouvernance urbaine traduit la capacité des pouvoirs publics locaux à relier les groupes sociaux et les institutions dans la réalisation de projets urbains collectivement et démocratiquement négociés. Pour Calame (2008), « ce qui est au cœur de la gouvernance moderne, ce ne sont pas les règles de

²²Granotier B. *La planète des bidonvilles. Perspectives de l'explosion urbaine dans le Tiers monde*, Seuil, 1980, p. 55.

répartition des compétences : ce sont les règles d'exercice d'une responsabilité partagée»²³. La nécessité d'impliquer tous les acteurs et principalement les acteurs-habitants dans l'élaboration des plans d'aménagement réside sur le principe fondamental que l'espace, tel qu'il est vécu et perçu par les habitants, doit être le support de tout plan d'urbanisme. En réunissant tous les acteurs autour de la décision politique, la gouvernance définit un cadre qui donne du sens à l'action urbaine.

I.4. Position du problème

Le questionnement que la recherche suscite porte sur l'intégration fonctionnelle d'anciens villages, dont *Diabir*, devenus des quartiers urbains situés à la périphérie de Ziguinchor.

En matière d'aménagement et de régularisation foncière, le quartier de Diabir présente une situation hybride : une partie est lotie, depuis les années 1980, sous le titre T 569. Il s'agit de la zone de recasement où sont implantés l'Université AssaneSeck de Ziguinchor (UASZ), l'établissement scolaire de l'Association des Musulmans d'Afrique, (AMA) et le lotissement de SOFORAL. L'autre partie n'est pas lotie. Il s'agit du noyau de l'ancien village où sont installés majoritairement les habitants du quartier.

Les marqueurs du déficit d'intégration fonctionnelle de *Diabir* sont d'ordre:

- géographique : *Diabir* se signale par un enclavement, une trame rurale et une forte prégnance du couvert végétal ;
- urbanistique : *Diabir* se caractérise par l'irrégularité foncière, l'absence de tout nivellement préalable de l'assiette des zones d'habitation, l'étroitesse des rues, l'inexistence ou la carence des infrastructures nécessaires à la vie urbaine ;
- social : les comportements hérités du milieu rural se lisent clairement dans les modes d'occupation du sol, l'économie dominée par les activités du primaire et les regroupements claniques..., qui sont en déphasage avec les représentations urbaines.

En définitive, Dans sa configuration actuelle, *Diabir* présente toutes les caractéristiques d'un établissement humain irrégulier, très insuffisamment intégré à la ville de Ziguinchor.

²³ Calame P. « L'économie urbaine au XXI^e siècle : pour une gouvernance urbaine stratégique », in *Annales des Mines-Réalités Industrielles*, février 2008, p.74.

I.5. Question de recherche :

L'idée de faire une étude sur l'intégration du quartier de *Diabir* a été fortement influencée par trois faits :

- les lamentations, plusieurs fois renouvelées, d'une employée de maison. Pour justifier ses retards ou ses absences, elle déplorait les contraintes de déplacement et les contrôles militaires auxquelles sont confrontés les habitants du quartier, surtout durant les périodes de forte tension dans la crise casamançaise. Ce fait est certes empreint de subjectivité, mais il a le mérite de réveiller notre curiosité intellectuelle;
- l'interrogation d'une habitante de *Diabir*, sur le statut de son quartier, « un quartier de la ville ou un quartier dans la ville ? »²⁴. Cette interrogation qui traduit la désespérance révèle subsidiairement chez elle un doute sur la prise en compte des intérêts de son quartier dans les programmes d'aménagement de la ville;
- le cas d'école que représente *Diabir* dans la problématique de l'intégration des quartiers périphériques à la ville Ziguinchor.

D'abord, l'objet de la recherche est de montrer que la dynamique démographique et spatiale actuelle de Ziguinchor complexifie les politiques d'aménagement de la ville. Ensuite, elle questionne les manifestations et les causes du déficit d'intégration de *Diabir*. Enfin, elle s'attache à mettre en évidence les axes que les populations elles-mêmes considèrent comme prioritaires en vue d'améliorer leurs conditions et cadre de vie, pour mieux renforcer leur insertion dans la ville.

I.6. Objectifs de la recherche

❖ Objectif général :

L'objectif général de la recherche est de comprendre la croissance démographique et spatiale de Ziguinchor, à travers le cas de *Diabir*, le déficit d'intégration fonctionnelle des villages traditionnels rattrapés par l'urbanisation.

²⁴ Elle a tenu ces propos lors du forum organisé, Le 18 mai 2013, par la radio privée ZIG fm.

❖ Objectifs spécifiques :

La recherche doit permettre de :

- retracer les étapes et les facteurs de la croissance démographique et spatiale de Ziguinchor ;
- identifier les principales causes des problèmes d'aménagement de la ville ;
- analyser le déficit d'intégration de *Diabir* ;
- proposer des pistes de réflexion pour une meilleure intégration de *Diabir* à la ville de Ziguinchor.

I.7. Hypothèses de la recherche:

❖ Hypothèse générale

La croissance démographique et spatiale mal maîtrisée de la ville de Ziguinchor est à l'origine du déficit d'intégration de plusieurs quartiers périphériques, dont *Diabir*.

❖ Hypothèses spécifiques

Quatre hypothèses de recherche sont au cœur de ce travail. L'approche méthodologique que nous mettons en place permet de tester et vérifier leur pertinence :

- l'étalement urbain de Ziguinchor résulte de dynamiques sociodémographiques et politiques. Il s'agira de montrer que la ville remplit plusieurs fonctions : économiques, politiques, administratives et culturelles, qui sont à l'origine de sa croissance démographique et spatiale ;
- la ville de Ziguinchor connaît de sérieux problèmes d'aménagement résultant des multiples défaillances dans les politiques publiques en matière de planification urbaine et de fournitures de services urbains ;
- des variables indicatrices et des facteurs d'ordre géographique, urbanistique, technique, socioculturel et politique, renseignent sur le déficit d'intégration de *Diabir* ;
- l'intégration fonctionnelle de *Diabir* passe nécessairement par la réalisation d'actions d'aménagement prioritaires et urgentes.

II. Analyse conceptuelle

L'étude consiste à analyser plusieurs concepts entrant dans notre champ de recherche.

➤ **Ville**

Étymologiquement, le mot ville vient de villa, établissement rural autarcique qui a souvent constitué le noyau des villes médiévales en Occident. Trouver une définition consensuelle au concept de ville est un exercice complexe, du fait de la diversité des approches. Le géographe regarde la ville sous le prisme de sa matérialité et sa territorialité, le sociologue s'intéresse avant tout à ses fonctions sociales, l'économiste est plus préoccupé par sa fonction de production de richesses et le démographe, par l'effectif de sa population agglomérée et le processus d'urbanisation.

Jadis, la définition de la ville prenait en compte l'opposition avec la campagne. Elle mettait l'accent sur les représentations dominantes, (densités humaine, du bâti et des activités...) souvent contradictoires de l'urbain et du rural. De nos jours, la dualité ville/campagne s'estompe progressivement avec l'étalement urbain qui crée un espace intermédiaire qui, par ses activités et son mode de vie, s'intègre progressivement à la ville, tout en conservant des traits ruraux marqués, avec comme toile de fond la discontinuité territoriale.

Pour notre part, nous considérons que la ville contemporaine est un espace certes marqué par une densité humaine forte, mais ce sont surtout sa morphologie les multiples fonctions et la polarisation qu'elle exerce sur son environnement immédiat qui la distingue d'un espace rural.

➤ **Quartier**

Un quartier est une sous-division d'une ville ou d'un village. L'idée de quartier reste floue car il peut recouvrir des choses bien différentes. Exemple : un quartier "chaud" n'a aucune similitude avec le quartier-général de l'armée ou bien encore au quartier lune qui se présente sous forme de croissant. La définition du concept quartier urbain peut être abordée selon certains critères :

- du point de vue de la géographie, le quartier est un espace dont la fonction première est de loger les citadins ;

- pour l'économie, le quartier est caractérisé par des unités économiques spécifiques.
Exemple : quartier des affaires, quartier industriel ;

Le quartier est pour nous un espace social caractérisé par une identité propre résultant du sentiment des habitants d'une appartenance commune. Il existe comme espace vécu, comme représentation dans l'imagination des habitants.

➤ **Périphérie**

Du latin *peripheria*, le Larousse définit la périphérie comme étant ce qui s'étend sur le pourtour de quelque chose, la partie externe d'un espace, contour d'une surface. Le concept peut recouvrir deux sens : un sens spatial qui renvoie à une étendue géométriquement éloignée du centre et un sens non spatial, utilisé par les géographes et les économistes pour caractériser les espaces dominés. C'est le cas dans le système-monde, où la périphérie désigne les espaces en voie d'intégration au centre et les espaces marginalisés. Toutefois, cette dépendance vis-à-vis du centre doit être aujourd'hui relativisée, car certaines périphéries sont dotées de fonctions urbaines qui en font de nouveaux espaces attractifs. Dans certaines villes du Nord, la multiplication des pôles économiques périphériques explique en partie le déclin des quartiers du centre.

Nous considérons la périphérie comme un espace déterminé par un centre avec qui elle entretient des relations de dépendance. Toutefois, les périphéries acquièrent de plus en plus des pouvoirs économiques, commerciaux et culturels qui en font de nouveaux espaces d'impulsion de flux.

➤ **Étalement urbain**

L'étalement urbain est une expression qui désigne le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes. Il traduit la propension des agglomérations urbaines à se développer sur de beaucoup plus larges périmètres. Cette propension peut résulter d'un processus d'urbanisation conduisant à une diminution de la densité dans le centre-ville, au profit de la périphérie ou bien de l'intégration d'anciens espaces ruraux dans l'espace urbain. L'étalement urbain permet de comprendre les mutations actuelles de l'espace des villes, résultant du jeu des acteurs qui sont l'Etat, les collectivités locales, les promoteurs immobiliers et les ménages.

L'étalement urbain a ses contradicteurs et ses défenseurs. Les premiers fondent leurs argumentaires sur les impératifs du développement durable. Les défis climatiques,

énergétiques, environnementaux et sociaux imposent la maîtrise de l'urbanisation. Les seconds considèrent que non seulement le monde entier s'urbanise, mais, de surcroît, l'économie mondiale se développe autour des dynamiques urbaines. Il en résulte une forte demande de logements, de zones d'activités et en implantations d'infrastructures logistiques, que seule l'extension spatiale des villes peut offrir. D'ailleurs, pour Bernard Reichen, « être contre l'étalement urbain, c'est comme être contre les accidents de voitures. On peut agir à la marge mais l'étalement a eu lieu »²⁵.

En définitive, nous considérons que l'étalement urbain est le processus d'extension des habitats et des activités urbaines dans des espaces très éloignés des premiers quartiers. Elle est la conséquence de l'urbanisation croissante qui conduit à l'accumulation des populations dans les villes. Il peut prendre la forme d'une urbanisation planifiée ou d'une urbanisation informelle des périphéries urbaines. Dans tous les cas, il produit des mutations paysagères et fonctionnelles des espaces périurbains.

➤ Périurbain

Pour Brunet et *al.*, le périurbain est « tout ce qui est autour de la ville par les activités, et en réalité fait partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants »²⁶. C'est un espace intermédiaire, mi-rural, mi-urbain. Son caractère rural se remarque par son paysage où dominant encore cultures et végétation naturelle et par la densité relativement faible de sa population. Son caractère urbain se manifeste par la relation que la population entretient avec la ville proche, lieu où une partie d'entre-elle travaille et fait ses courses.

Cerner les contours des espaces périurbains, est un exercice complexe, car « ils sont par essence mobiles et flous et que toute tentative de délimitation ne peut que fixer une image de la situation rendue rapidement obsolète par les fluctuations du mouvement d'urbanisation »²⁷ (Cadène, 1990)

En définitive, pour nous, l'espace périurbain est l'interface entre le monde urbain et le monde rural. C'est une interface qui subit les influences de ces deux mondes avec une

²⁵ Bernard Reichen est le vainqueur du grand prix de l'urbanisme, 2005, en France. Il est cité par Martinand C. *Villes et Territoires*, in *Réalités Industrielles*, février 2008.

²⁶ Brunet R et al. *Ibidem*, p. 379.

²⁷ Cadène P. : *L'usage des espaces périurbains, une géographie régionale des conflits*, *Etudes Rurales*, n°118-119, avril-septembre, 1990. p.238.

prééminence du monde urbain. Du fait des logiques des acteurs, l'espace périurbain connaît de profondes mutations, avec d'inéluctables conflits d'usage.

➤ **Intégration**

Étymologiquement, intégrer dérive du latin *integrare*, (renouveler, rendre entier). L'intégration renvoie à l'action d'intégrer, c'est-à-dire le fait d'entrer une partie, dans un tout. Concept polysémique, il admet plusieurs acceptations :

- en géographie, l'intégration désigne la connexion des territoires, par le développement des réseaux et des flux. C'est donc un processus de rapprochement fonctionnel des territoires par abaissement des obstacles, qu'ils soient physiques, politiques ou sociales ;
- en économique, le concept est utilisé pour situer la place de certains Etats dans le système-monde, constitué de territoires inégalement intégrés à la mondialisation. A côté de la triade qui est l'espace dominant, les pays émergents et les pays pauvres constituent la périphérie intégrée et la périphérie marginalisée, respectivement ;
- en sociologie, l'intégration est la capacité d'un ensemble à assurer sa cohésion en réunissant les différentes unités qui le composent autour de valeurs et de normes communes. Elle renvoie au processus de participation à la construction d'un équilibre entre diversité et unité sociales et culturelles.

Pour notre part, nous considérons l'intégration comme le processus qui à terme ambitionne d'asseoir une cohabitation harmonieuse de catégories sociales différenciées dans un même espace où les réseaux et les services sont accessibles à tous.

➤ **Urbanisme**

Pour Brunet et *al.*, (2006) l'urbanisme est la « science ou art de la réalisation de villes ou de quartiers urbains, de l'aménagement des espaces urbains. »²⁸. L'objet de l'urbanisme en fait un champ d'action pluridisciplinaire. Il touche à la fois la géographie, en façonnant l'espace urbain ou rural, l'histoire, car les empreintes de l'urbanisme sont inscrites dans le temps, l'architecture qui conçoit les bâtiments harmonieux, la sociologie qui se penche sur les relations entre les hommes, le droit qui impose des règles de contrôle de l'utilisation du sol ou bien l'ingénierie qui met en place les réseaux et les techniques de construction.

²⁸Brunet R et al. *Ibidem*, P. 498.

En définitive, nous considérons l'urbanisme comme une démarche à la fois réflexive et créative qui vise à produire ou à changer la forme physique de la ville. Il se saisit de la connaissance de la ville pour y réaliser des aménagements maîtrisés, en rapport avec son évolution spatiale et les attentes des populations qui y résident.

➤ **Aménagement urbain**

Pour Merlin, (1980) aménager renvoie à l'«ensemble des actions concertées visant à disposer avec ordre les habitants, les activités, les infrastructures et les moyens de communication dans un espace»²⁹. L'aménagement est le processus de transformation d'un territoire en tenant en compte des aspects démographiques, sociaux, économiques et environnementaux. Il s'agit donc d'un acte volontaire qui vise à créer une situation ordonnée.

Pour nous, l'aménagement urbain est à la fois le processus qui vise éviter la production anarchique de la ville et le résultat de ce processus. Il s'exerce dans le temps car la disposition ordonnée dépend de ce qui a été disposé auparavant et commande ce qu'on pourra disposer par la suite. Ainsi donc, l'aménagement au cœur du processus global du développement d'un territoire urbain.

III. Méthodologie

III.1. La revue documentaire

De nombreuses publications, sous forme d'ouvrages, de thèses, de mémoires et d'articles, traitant de l'urbanisation et de l'aménagement urbain, ont été consultées. Une large part a été accordée aux travaux sur la problématique de l'aménagement dans les pays en développement. La lecture de travaux consacrés à la ville de Ziguinchor nous a évités de dupliquer un travail déjà fait. Certains documents ont été consultés dans les bibliothèques de l'UASZ, de l'Alliance française, du lycée *Djignabo* et de l'école française François Rabelais.

Les statistiques démographiques sont tirées de Trincaz, (1984) de l'ANSD, (2014) et de l'ONU, (2011 et 2015). Les statistiques relatives au budget et à l'économie de la commune sont tirées du projet de budget et le compte administratif 2014 et des rapports de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor.

²⁹Merlin P. : *Géographie humaine*, PUF, Paris, Collection Fondamentale, 1996. p. 465.

III.2. Les travaux de terrain

➤ Les observations et les photographies

Les observations ont été doublement utiles. D'abord, elles nous ont permis de visu d'apprécier le niveau de l'aménagement de *Diabir*, le cadre de vie et les conditions d'existence des populations. Enfin, elles nous ont permis de confronter, dans une certaine mesure, les informations fournies par les populations à travers l'enquête-ménage et notre propre jugement issu du travail de terrain.

Les photographies sont certes des instantanés, mais elles traduisent les représentations du temps présent. Elles sont donc un bon baromètre pour apprécier le niveau d'aménagement d'un quartier urbain, à un moment donné de son histoire.

Les informations visuelles obtenues nous ont servi de socle pour élaborer et orienter le questionnaire de l'enquête-ménage.

➤ L'enquête-ménage

▪ Elaboration du questionnaire

Les besoins en information pour notre travail d'étude et recherche portent sur l'évaluation de la situation socioéconomique des ménages de *Diabir*. Nous avons élaboré un questionnaire contenant 62 questions, réparties dans 10 rubriques. Nous avons dans l'ordre d'apparition sur les feuillets : l'Identification de l'occupant, le Statut du foncier, le Type d'habitat, les Caractéristiques des ménages, les Equipements privés, la Mobilité et les Coûts, l'Assainissement et la Collecte des ordures, la Vie associative, le Niveau de perception des problèmes du quartier et les Divers.

▪ L'échantillonnage

Nous avons choisi comme unité d'échantillonnage le ménage et comme unité de référence, le chef de ménage, car nous pensons qu'il a le vécu nécessaire pour nous fournir des informations fiables et conséquentes sur le quartier et son histoire.

Les recherches que nous avons menées à la Mairie et auprès du président du conseil de quartier ne nous ont pas permis de disposer de données officielles sur le nombre exact de maisons et de ménages à *Diabir*. Dès lors, nous avons décidé de compter nous-mêmes les

maisons. A la période de l'enquête, il y avait 263 maisons occupées et 34 non occupées, soit un total de 297 maisons.

Nous avons travaillé sur la base qu'une maison abrite au plus un ménage, soit 263 ménages. Le questionnaire a été administré à 78 chefs de ménages, soit un échantillon de 30 %. Cette proportion nous semble suffisamment consistante pour permettre d'atténuer la portée des omissions et des refus éventuels sur les résultats finaux. Nous avons procédé à un sondage aléatoire simple, avec un pas de sondage de 03.

➤ **La pré-enquête**

Avant de soumettre le questionnaire à l'ensemble de l'échantillon choisi, nous avons procédé à une pré-enquête. Elle a ciblé une dizaine de chefs de ménages qui ont été nos premiers contacts, tout au début du travail de terrain. L'objectif poursuivi était de tester, à partir de l'intérêt que le questionnaire a suscité auprès d'eux, la pertinence des thèmes retenus. D'ailleurs, elle nous a permis de réorienter certaines questions, notamment celles portant sur la taille de la parcelle, le revenu exact du chef de ménage ou la présence permanente des forces de sécurité dans le quartier.

➤ **Le déroulement de l'enquête**

L'enquête s'est déroulée du 22 septembre au 20 octobre 2014. Nous n'avons pas rencontré de problèmes majeurs. Tout au plus, certains chefs de ménage nous ont mis en rapport avec un des membres de leur famille, souvent un fils instruit. D'autres chefs de ménage, c'est le cas des quatre commerçants, ont refusé de nous communiquer le montant approximatif de leurs revenus. Toutefois, ces impairs n'ont pas eu un impact réellement négatif sur les résultats d'ensemble.

➤ **L'analyse des échantillons d'eau de puits**

Les habitants de *Diabir* ne disposent pas d'eau courante. Ils utilisent l'eau de puits pour la consommation et les tâches domestiques. Nous avons fait analyser cette eau pour vérifier la potabilité. Les analyses microbiologiques portaient sur les paramètres coliformes totaux à 37°, entérocoques à 37° et *Escherichia Coli* à 45°. Les analyses physicochimiques portaient sur la turbidité et le Ph. Deux puits ont été choisis en tenant compte de leurs conditions environnementales (proximité des latrines, des bâtiments, espace ouvert). Le puits 1 se trouve dans une maison et le puits 2, sur l'esplanade de la mosquée.

Les prélèvements des échantillons d'eau ont été effectués par le Laboratoire d'Analyse et de Traitement d'Eau, (L.A.T.E.) de l'Université AssaneSeck de Ziguinchor (UASZ). Les échantillons ont été prélevés, le 14 / 09 /2015, à 9h 40mn pour le puits 1 et à 9h 58mn pour le puits 2, avec une pipette, versés dans deux flacons et déposés dans une glacière. Les analyses des échantillons ont débuté le 14 / 09 / 2015 à 11h.

➤ **Les entretiens**

Il s'agit d'entretiens informels et d'entretiens formels

Les entretiens informels ont été tenus avec des habitants du quartier choisis selon plusieurs critères : responsabilité dans le quartier, activité professionnelle, position dans le cycle de vie. Il s'agit du président du conseil de quartier, de l'ex-secrétaire général du conseil de quartier, de la petite-fille du fondateur du quartier, conseillère municipale, du responsable de la case de santé, d'élèves au Lycée *Djignabo* de Ziguinchor.

L'intérêt de ces entretiens informels est, qu'une fois écoulé le temps de la méfiance et ses réponses convenues, nos interlocuteurs ont fait preuve d'une grande franchise que nous avons perçue à travers la spontanéité de leurs propos. Ils nous ont fait part de leurs propres expériences vécues dans le quartier. Les réponses qu'ils nous ont fournies ont été corrélées avec celles tirées de l'enquête-ménage.

Les entretiens formels ont été réalisés à partir de guides d'entretien soumis à des personnes ressources. Il s'agit du :

- **Directeur du cadastre**

Cet entretien nous a instruit de la mission du service du cadastre, qui est de faire l'état des disponibilités foncières, recenser, identifier et écrire physiquement l'ensemble des propriétés en vue de proposer un plan cadastral et de fixer l'impôt. Ce fut l'occasion de s'enquérir des problèmes que rencontre le service du cadastre dans l'exécution de sa mission.

- **Chef du service régional de l'urbanisme.**

De cet entretien, nous avons été éclairés sur les compétences du service de l'urbanisme : autoriser les lotissements, participer à la commission d'attribution des lots, délivrer les permis de construire, faire la police de l'urbanisme pour empêcher les lotissements clandestins. L'entretien nous a aussi permis de lister les principaux problèmes rencontrés par le Service régional de l'urbanisme, dont les plus criants sont le déficit en personnel technique et en logistique, le PDU qui est arrivé à péremption et la non maîtrise des extensions spatiales urbaines.

- **Directeur Administratif et Financier, (DAF) de la Mairie**

Trois points principaux ont été abordés lors de cet entretien. Le premier point avait porté sur les pouvoirs de la Mairie en matière d'aménagement. Le deuxième point concernait les procédures aboutissant aux prévisions budgétaires. Le troisième point était axé sur les relations entre la Mairie et les services déconcentrés. Il ressort de cet entretien que la Mairie de Ziguinchor est confrontée à l'incapacité de financer tous ses projets d'aménagement, à cause d'un budget prévisionnel non totalement recouvré.

III.3. Traitement et analyse des données :

➤ **Analyse des informations**

Après avoir défini nos objectifs de recherche, formulé nos hypothèses et recueilli une masse de données, à travers la revue documentaire, les enquêtes, les observations, les analyses et les entretiens, nous sommes passés à la phase de traitement des informations. Un certain nombre de logiciels nous ont été d'une grande utilité. Il s'agit de :

- Microsoft Office Excel 2007, pour le dépouillement de l'ensemble des données collectées dans l'enquête-ménage et, pour la réalisation des tableaux et des diagrammes présents dans le texte;
- Arc GIS 9.3 pour la réalisation des cartes ;
- Microsoft Office Word 2007 pour la rédaction du mémoire.

La synthèse des informations recueillies auprès des différentes sources nous a permis d'élaborer le mémoire.

➤ **Présentation du mémoire**

Le mémoire est présenté en trois parties réparties en huit chapitres.

La première partie est consacrée à la présentation de la ville de Ziguinchor et du quartier de *Diabir*. Elle comprend trois chapitres.

Le chapitre 1 porte sur le cadre naturel avec comme objectif de montrer la générosité de la nature pour l'épanouissement économique et social des populations, mais aussi les contraintes physiques qui restreignent l'extension de la ville sur les directions est, ouest et nord.

Le chapitre 2 porte sur le cadre humain. L'objectif est de retracer l'apport des migrations dans la croissance démographique de la ville, cerner la composition ethnique, la structure par âges et la structure socioprofessionnelle des habitants et leur impact dans l'intégration.

Le chapitre 3 est réservé à la présentation de *Diabir*, de l'origine de ses premiers habitants, à son intégration physique à la ville de Ziguinchor.

La deuxième partie est consacrée à l'extension spatiale et aux problèmes d'aménagement de la ville de Ziguinchor. Elle comporte deux chapitres.

Le chapitre 1 analyse les causes et les conséquences de l'étalement spatial de Ziguinchor.

Le chapitre 2 étudie les principaux facteurs des problèmes d'aménagement de Ziguinchor.

La troisième partie est centrée sur l'étude du déficit d'intégration de *Diabir*. Elle comprend trois chapitres.

Le chapitre 1 traite des manifestations du déficit d'intégration de *Diabir*.

Le chapitre 2 est consacré aux principaux facteurs de ce déficit d'intégration.

Le chapitre 3 propose quelques pistes de réflexion pour l'amélioration de l'intégration fonctionnelle de *Diabir*.

Le mémoire se termine par une conclusion générale, qui fait le lien entre les objectifs définis, les hypothèses formulées et les résultats obtenus.

PREMIERE PARTIE
PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Cette partie comporte trois chapitres :

- le premier chapitre est consacré à l'étude du cadre naturel sur lequel la ville de Ziguinchor s'est développée ;
- le deuxième chapitre aborde le cadre humain. L'accent est mis sur la croissance démographique et spatiale et les caractéristiques ethniques et socioéconomiques de la population de Ziguinchor ;
- le troisième chapitre étudie les caractéristiques ethniques des habitants de *Diabir*, les motivations qui les ont conduites à s'installer dans le quartier et le processus de l'intégration physique de *Diabir*.

CHAPITRE I : CADRE NATUREL DE LA VILLE

Les conditions naturelles ont toujours une influence sur le degré d'humanisation d'un espace. Dans ce chapitre, nous étudions le site et la localisation de Ziguinchor. L'objectif est d'évaluer les atouts et les contraintes physiques, climatiques et hydrologiques et leur impact sur l'évolution démographique et spatiale de la ville.

I.1. Site et situation de Ziguinchor

Le site et la situation constituent l'environnement géographique de la ville. Le site est l'assiette territoriale sur laquelle la ville est implantée. La situation d'une ville est sa position géographique. Elle s'analyse en fonction des réseaux de communications et leurs capacités à faciliter les contacts avec son espace relationnel.

De par sa position géographique privilégiée, Ziguinchor joue le rôle d'interface qui met en contact des circuits terrestres et fluviaux. Elle est aussi à la croisée des axes de circulation terrestre Nord-Sud ou *transgambienne* qui relie Ziguinchor à Bignona et au-delà à Dakar et, des axes Est-Ouest, venant de la Haute Casamance. Enfin, Ziguinchor est un carrefour sous régional, car située à moins de 150 km de Banjul, capitale de la République islamique de Gambie et Bissau, capitale de la République de Guinée Bissau.

Cette situation privilégiée a été bien comprise par les colonisateurs, d'abord les Portugais, puis les Français. Selon Trincaz, (1984) «Ziguinchor est née comme une étape sur la route intérieure Nord-Sud... sa fonction essentielle à l'origine est la protection de la voie de communication de Gambie à Cacheu»³⁰.

L'étude des éléments du site de Ziguinchor renseigne sur les atouts et les contraintes du milieu naturel en rapport avec le développement de la ville.

Les propriétés d'accomplissement constituent un aimant pour les populations qui se sont établies à Ziguinchor justifient son peuplement.

³⁰Trincaz, 1984. Ibidem.

I.2. Topographie et pédologie

I.2.1. Un relief de faible altitude

La topographie de la ville est caractérisée par un relief de faible altitude (figure 2) et peu accidenté, qui accuse dans l'ensemble une pente générale du centre vers l'Est et vers l'Ouest. On distingue trois principales formes de relief: plateaux, terrasses et bas-fonds.

Les plateaux : ils sont situés dans la partie centrale et sud-ouest de la ville et ont des altitudes qui s'élèvent jusqu'à 37 m. les plateaux sont constitués de deux grands ensembles : le plateau de *Péyrissac* et le plateau de *Néma*.

Le plateau de *Péyrissac* est limité au Nord-ouest par les zones inondables de *Colobane*, à l'Est par la cuvette de *Tilène* et à l'Ouest par la dépression de *Lyndiane*.

Le plateau de *Néma* est limité au Nord par le plateau de *Péyrissac*, la dépression de *Lyndiane*, la cuvette de *Tilène* et la terrasse de *Santhiaba*, à l'Ouest par la dépression de *Djibélor* et à l'Est par les zones inondables de *Kandé*.

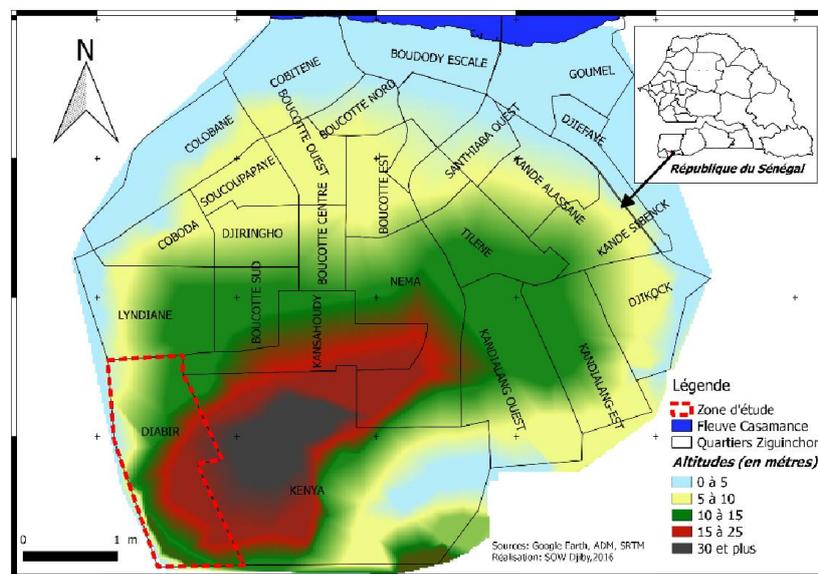


Figure 1 : Topographie de la ville Ziguinchor.

Diabir est situé sur le plateau de *Néma*. Le quartier offre des conditions topographiques idéales, (figure 2) pour le développement des cultures sèches et pour l'habitat. Les potentialités agricoles et les capacités de résilience face aux inondations ont été déterminantes dans le choix des ménages qui y sont installés.

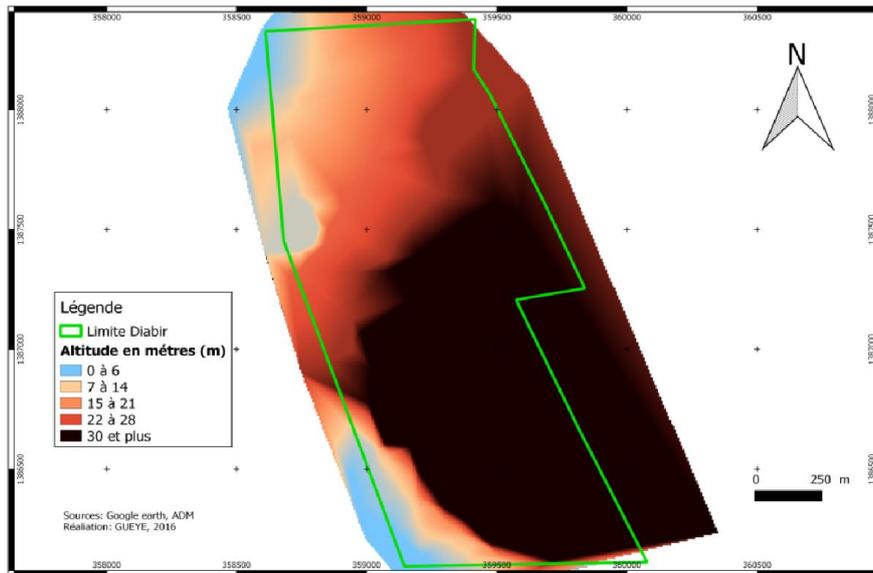


Figure 2: Topographie de *Diabir*.

Les terrasses : elles forment une zone de transition qui borde les plateaux jusqu'à 5 mètres d'altitude.

Les bas-fonds : ils occupent les parties de la ville proches du lit du fleuve Casamance et des marigots de *Djibélor* et de *Boutoute*. Ils sont constitués d'alluvions fluvio-marines récentes du quaternaire. Ils s'élèvent jusqu'à 4 ou 5 mètres d'altitude.

I.2.2. Les sols

On distingue plusieurs types de sols :

- les sols sableux, ferrugineux ou ferralitiques : ils recouvrent les plateaux et les terrasses ;
- les sols hydromorphes à gley, argileux à argilo-sableux profonds très rarement salés et imbibés d'eau douce, généralement exploités en riziculture et en maraîchage ;
- les sols humides à gley, salés, argilo-vaseux, potentiellement acides lorsqu'ils sont drainés, situés le long des cours d'eau : ils couvrent les bas-fonds.

En définitive, une partie du relief est favorable aux activités agricoles. Toutefois, la faiblesse de l'altitude est une contrainte dans la mesure où elle favorise la remontée de l'eau salée, provoquant une salinisation des terres rizicoles et de la nappe phréatique.

I.3. Variables climatiques

La ville de Ziguinchor appartient au domaine climatique sud-soudanien côtier. Elle est sous l'influence de l'alizé maritime et de la mousson. La température maximale moyenne enregistrée est 33,8°C et la température minimale moyenne, de 20,4°C. L'amplitude thermique est ainsi faible, 13,4°C. Le climat est plus déterminé par les précipitations que par les variations de températures (figure 3).

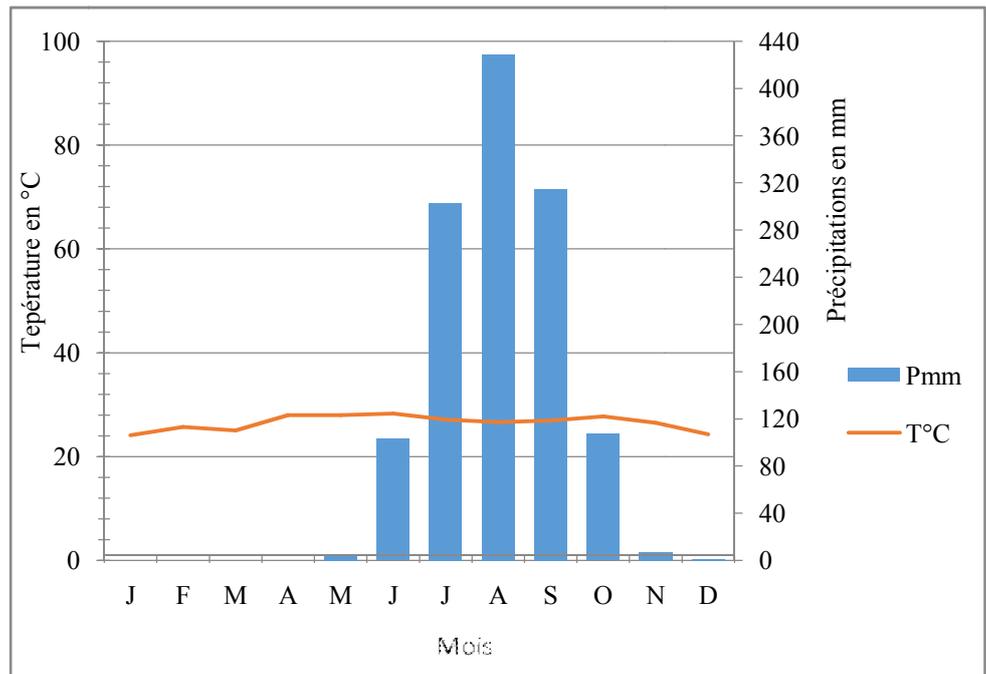


Figure 3. Diagramme ombrothermique de la station de Ziguinchor.
(Gueye, 2015)

On distingue deux saisons contrastées : une saison pluvieuse et une saison non pluvieuse.

La saison pluvieuse dure 5 mois, de juin à octobre. Le double passage du Front Intertropical (FIT) installe Ziguinchor, pendant l'hivernage sous l'influence de la mousson chaude et très humide, provenant de l'anticyclone de Sainte Hélène. La ville reçoit des précipitations annuelles très abondantes, avec une moyenne de 1250,9 mm, pour 80,7 jours de pluies. La hauteur d'eau la plus élevée a été enregistrée en 1967, avec 2006,5 mm pour 104 jours de pluies³¹.

³¹ Antenne régionale de la météorologie, aéroport de Ziguinchor, 2015

L'abondance des pluies est un atout pour le développement de l'agriculture périurbaine. Toutefois, dans les quartiers où le système d'évacuation des eaux de pluies est déficient, les populations sont indisposées, chaque hivernage, par les eaux stagnantes.

L'abondance des pluies est aussi à l'origine d'une végétation luxuriante et variée, principalement composée de palmiers, de cocotiers, de manguiers, de fromagers, d'acacias... qui donnent à Ziguinchor son charme provincial. La végétation est un atout pour la ville, dans une perspective de développement durable. Cependant, les besoins croissants en espace bâti provoquent des coupes qui altèrent le couvert végétal.

La saison non pluvieuse dure 7 mois, de Novembre à Mai. La ville est balayée par l'alizé maritime, frais et humide, en provenance de l'anticyclone des Açores et dès fois par l'alizé continental, chaud et sec, chargé d'aérosols plus connu sous le nom d'Harmattan.

I.4. Hydrographie

La ville bénéficie d'un réseau hydrographique très dense, composé d'eaux de surface et d'eaux souterraines.

Les eaux de surface sont dominées par le fleuve Casamance, long de 350 km. Il draine un bassin versant de 20 150 km². A Ziguinchor, le fleuve est accompagné par les marigots de *Boutoute* à l'est et de *Djibélor* à l'ouest.

Les eaux souterraines se trouvent à environ 15 m de profondeur au niveau des plateaux de *Peyrissac* et de *Néma* et à 2 m de profondeur dans les zones de basses terres. La réalimentation de la nappe phréatique est d'origine pluviale.

Les différentes sources d'eau constituent un atout pour le développement de l'agriculture, même si cette activité n'est pas la vocation première d'une ville.

Toutefois, les eaux de surface constituent aussi un obstacle majeur pour la croissance spatiale de Ziguinchor, car elles bloquent l'extension de la ville sur trois côtés, (figure 4).

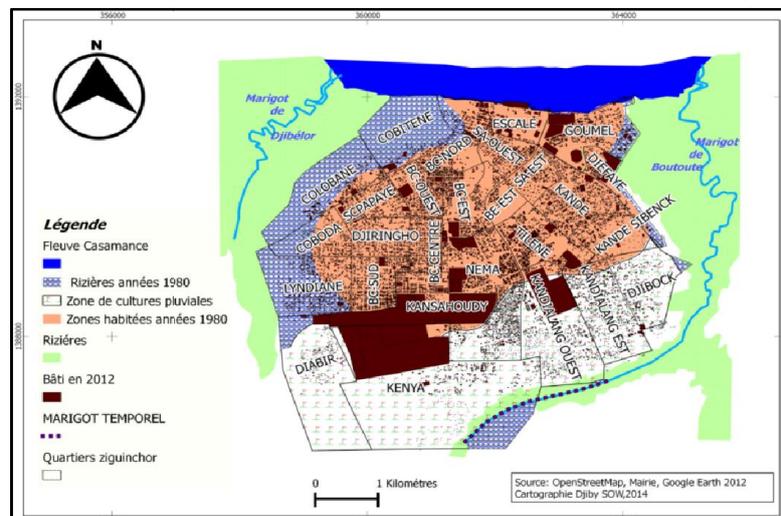


Figure 4 : La ville de Ziguinchor entourée d'eau.

Deux conséquences découlent de cet obstacle.

La première est l'occupation des zones amphibies des bas-fonds. Les quartiers de *Cobiténe*, *Colobane*, *Gommel*, *Diéfaye* et une partie de *Lyndiane* et de *Djibock* se situent dans des zones de très faibles altitudes, qui à leur état naturel, ne réunissent pas toutes les conditions pour l'implantation d'un habitat. Dans ces quartiers, à l'exception de *Gommel* et *Diéfaye*, où un important effort de viabilisation a précédé les lotissements, la plupart des terrains ont été vendus sans le contrôle nécessaire par les pouvoirs publics. Les habitants de ces quartiers sont confrontés aux eaux stagnantes.

La seconde est l'extension spatiale monodirectionnelle, en direction de la périphérie Sud. Située sur le plateau de Néma, la périphérie Sud présente deux atouts majeurs pour les populations : la disponibilité foncière, avec des sols ferrugineux tropicaux et ferralitiques, propices à l'habitat et au développement des activités agricoles et la faiblesse des inondations, malgré les fortes pluies enregistrées annuellement dans la ville. L'avancée du front urbain dans cette direction a fini par rattraper les anciens villages de *Kandialang*, *Kéni* et *Diabir*.

Conclusion partielle

Les caractéristiques physiques, pédologiques, climatiques et hydrographiques du site sur lequel est bâtie la ville Ziguinchor constituent des atouts pour son développement économique. Les handicaps de la nature créent un manque criard d'espace que les autorités ont tenté de résoudre par l'intégration de plusieurs villages, dont *Diabir* dans le périmètre urbain.

CHAPITRE II : CADRE HUMAIN DE LA VILLE

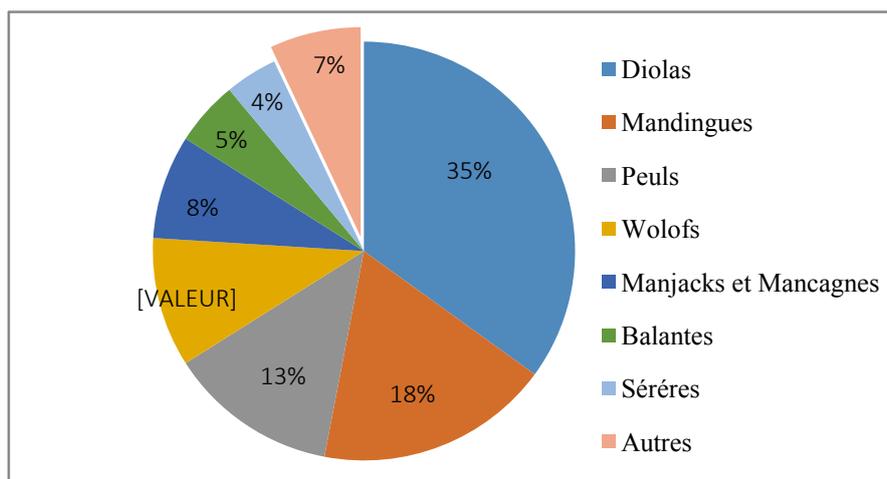
Ce chapitre est consacré à la présentation de la population de la ville. Deux grands thèmes sont abordés :

- les caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques socioéconomiques de la population de Ziguinchor ;
- le poids de l'immigration urbaine dans la croissance démographique de la ville.

II.1. Caractéristiques sociodémographiques

II.1.1. Répartition ethnique

Pratiquement, toutes les ethnies du pays sont représentées dans la population de Ziguinchor, (figure 5). La ville donne l'image d'un véritable melting pot et ressemble à un « Sénégal en miniature ». La diversité ethnique de la population résulte de l'apport migratoire.



NB : Autres : Ressortissants de la République de Guinée, de la Guinée Bissau, de la Gambie, du Mali et les Occidentaux.

Figure 5 : Principales ethnies de la population de Ziguinchor.
(Direction régionale de la statistique, 2014).

Cependant, nous notons une nette domination des ethnies de la région naturelle de la Casamance. Diolas, Mandingues, Mancagnes, Manjacks, Balantes et Peuls représentent près de 80 % de la population totale de la ville. Les Wolofs, 10 % sont aussi bien représentés.

Dans la dynamique intégrative, la diversité ethnique est à la fois un atout et un inconvénient. Un atout car elle est une source d'enrichissement mutuel qui peut conduire à

une intégration culturelle réussie. Un inconvénient si elle provoque un repli identitaire qui peut retarder l'intégration de certaines ethnies.

Dans le cas de Ziguinchor, deux facteurs pourraient contribuer à la réussite de l'intégration culturelle : les rapports de cousinage qui lient certaines ethnies (Diolas et Sérères, Diolas et Peuls, Sérères et Peuls...), et les familles multiconfessionnelles, avec des membres musulmans et des membres chrétiens.

II.1.2. Structure par âges

Elle révèle la jeunesse de la population de Ziguinchor. En effet, les moins de 15 ans représentent 40 % de la population totale, (figure 6).

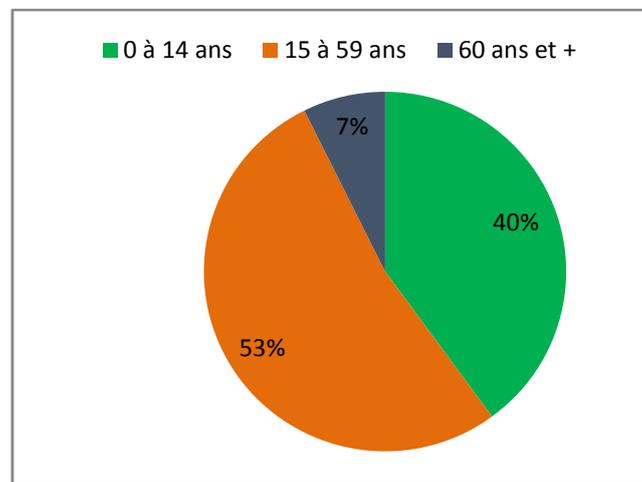


Figure 6: Structures par âges dans la population de Ziguinchor. (Direction régionale de la statistique 2014).

La jeunesse de la population peut faciliter l'intégration culturelle, car le poids de la culture est non seulement moins pesant chez les jeunes, mais que ces derniers, quel que soit leurs origines ethniques ou sociales, fréquentent les mêmes écoles, partagent les mêmes espaces récréatifs (terrains de sport, boîtes de nuit, salles de jeu), adoptent la même culture urbaine (langage, habillement, musique, SMS...).

Toutefois, la difficulté de prendre en charge tous les jeunes peut ralentir l'intégration. Pour les pouvoirs publics, l'enjeu primordial est de mettre à leur disposition un système éducatif de qualité et de leur assurer un accès à un emploi, lorsqu'ils arriveront sur le marché du travail. Pour les chefs de ménage, la jeunesse de la population accroît le ratio de dépendance démographique. Celui-ci désigne le rapport du nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur vie quotidienne. A Ziguinchor, les personnes inactives (moins

de 15 ans et 60 ans et plus) représentent 47,3 % de la population totale, contre 52,7 % de personnes potentiellement actives (15 à 64 ans). Le taux de dépendance extrêmement élevé, 89,75 %, fragilise les capacités d'épargne et d'équipements des ménages, surtout les plus pauvres.

II.1.3. Structure socioprofessionnelle

Les activités économiques tournent principalement sur les secteurs liés aux activités du primaire et des services, car le secteur secondaire reste toujours au stade embryonnaire. Leur essor a constitué un facteur important dans les flux migratoires dans la ville.

➤ Le secteur primaire

Les activités agropastorales occupent 24 % des actifs occupés. Elles sont pratiquées durant toute l'année, en fonction de la nature des sols.

Pendant la saison des pluies, la riziculture est pratiquée dans les bas-fonds. L'arachide, le mil et le maïs sont cultivés sur les plateaux.

Pendant la saison sèche, l'arboriculture, pratiquée dans la couronne périphérique, est essentiellement tournée à la production de mangues, d'agrumes et de bananes. Le maraîchage est aussi pratiqué pour alimenter la ville en produits frais (salades, carottes, patates douces piments...)

L'élevage est de type extensif et reste peu développé. La pêche est une activité importante destinée en grande partie à l'exportation.

L'importance des actifs du secteur primaire, (24 %) révèle les difficultés de l'intégration économique de nombreux migrants ruraux. Faute de qualification pour exercer un emploi urbain, ils prolongent en ville leurs anciennes activités rurales.

➤ Le secteur secondaire

Il emploie 28 % des actifs occupés, avec cependant un niveau d'industrialisation très faible. Le tissu industriel est principalement composé de Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui interviennent, pour l'essentiel dans l'agroalimentaire (transformation et conditionnement des produits agricoles, arboricoles et halieutiques), la production de bois et les constructions.

Il faut quand même relever que la ville de Ziguinchor est le premier pôle industriel de la région. Elle est le siège de 100 % des entreprises de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et des sociétés industrielles de pêche, 80 % des industries agroalimentaires et 72 % des industries de transformation des produits agricoles et forestiers³².

❖ **Le secteur tertiaire et les services**

Le secteur tertiaire et les services emploient 48 % des actifs occupés. Ziguinchor est un important centre commercial régional, voire sous régional. Elle abrite 56 % de la population commerçante de la région, dont 50% des grossistes et 56 % des demi-grossistes et 70 % des boulangeries et 65 % des pharmacies du département de Ziguinchor³³. Le port de Ziguinchor est le plus important de la zone Sud du pays et à cet effet connaît une intense activité de fret et de transport de passagers.

Les services marchands vont du tourisme et ses activités annexes, aux télécommunications, en passant par les finances. Ziguinchor est un important centre de tourisme d'affaires. La ville abrite 27 % des établissements touristiques de la région, avec 4 grands hôtels, d'une capacité de plus de 289 lits et d'autres petits réceptifs et gîtes³⁴. Elle abrite aussi un village artisanal et possède de nombreux vestiges coloniaux.

Le dynamisme financier se mesure par le nombre important de structures bancaires et de microcrédits. Elles œuvrent pour drainer l'épargne des particuliers ou pour capter les fonds destinés aux projets de développement de la région, dans le cadre de la résolution du conflit casamançais. La ville abrite une succursale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Toutefois, dans ce secteur du tertiaire et des services, il faut noter l'importance du sous-secteur informel. Celui-ci offre une multitude d'emplois qui ne demandent pas un cursus scolaire ou universitaire poussé et qui jouent un rôle majeur dans les modes d'insertion des populations, notamment les nombreux jeunes confrontés aux capacités d'absorption réduites du secteur structuré.

³² *Calculs faits à partir de la liste des entreprises de la région de Ziguinchor : CCAIZ, 2011.*

³³ *CCAIZ, Ibidem.*

³⁴ *CCAIZ. Ibidem*

Les emplois tels que les réparateurs ambulants de chaussures, les laveurs de voitures, les poseurs d'ongles et de cils, les livreurs de pain sur des motos « jakarta », les vendeurs ambulants de café « Touba », de friperies sur des chariots, (photos 1 et 2)... constituent des modes de vie et de survie de plusieurs milliers de personnes qui y trouvent les moyens de satisfaire des besoins fondamentaux non couverts par les systèmes officiels comme se nourrir, se loger, se vêtir, se soigner, se déplacer ou se distraire.



Photo 1: Vendeur de « café Touba » et livreur de pain. **Photo 2 :** Jeunes vendeurs ambulants de friperie
(Gueye, 2015).

II.2. Le poids de l'immigration urbaine dans le peuplement de Ziguinchor

Deux facteurs entraînent l'augmentation d'une population: un croît naturel positif qui traduit l'excédent des naissances sur les décès et un solde migratoire positif qui exprime des immigrés plus nombreux que les émigrés.

Depuis la période coloniale française, Ziguinchor connaît une croissance démographique soutenue liée en grande partie à l'accueil de milliers de migrants. La ville est devenue, au fil du temps, le lieu de convergence de populations venues des zones rurales casamançaises, des autres régions du Sénégal et des pays limitrophes, notamment la Guinée Bissau.

La courbe d'évolution ci-dessous renseigne sur la dynamique démographique de Ziguinchor.

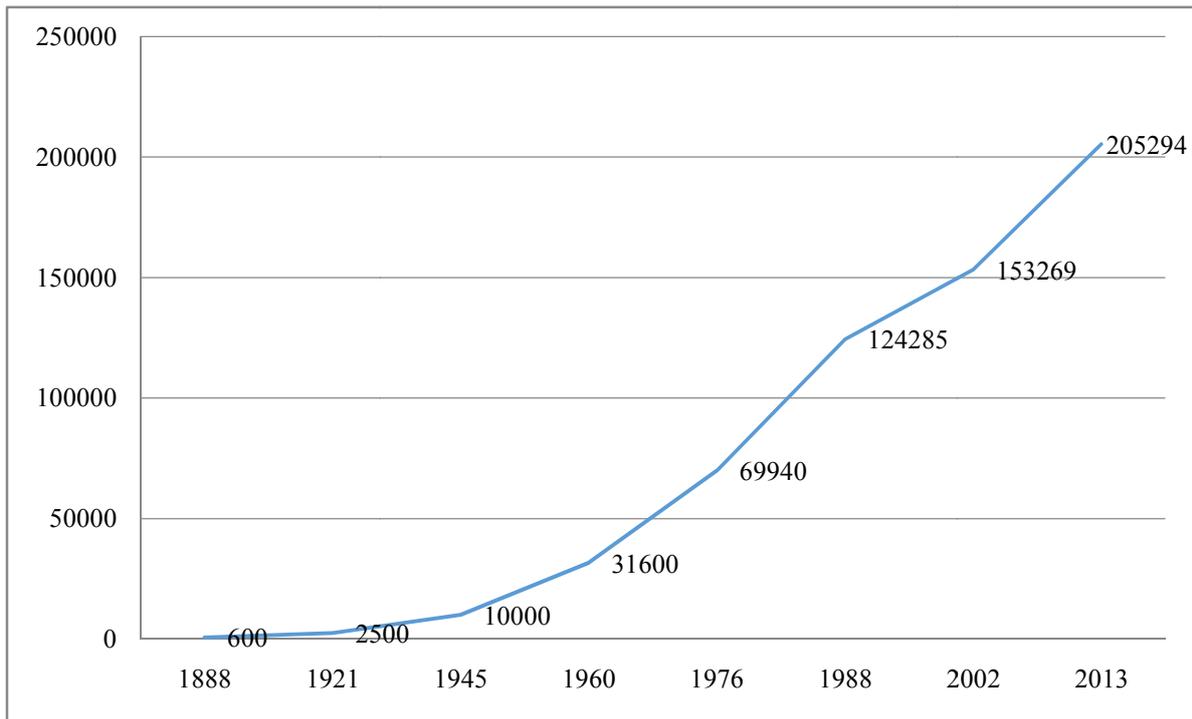


Figure 7 : Evolution de la population de Ziguinchor.
(Bruneau, (1979) et ANSD : RGPH,(2002) et RGPHAE,(2013)).

Pour appréhender les principales étapes de l'immigration urbaine à Ziguinchor, nous avons calculé les taux d'accroissement moyen annuel, pour les périodes 1888-1960, 1960-1988 et 1988-2013 (figure 8).

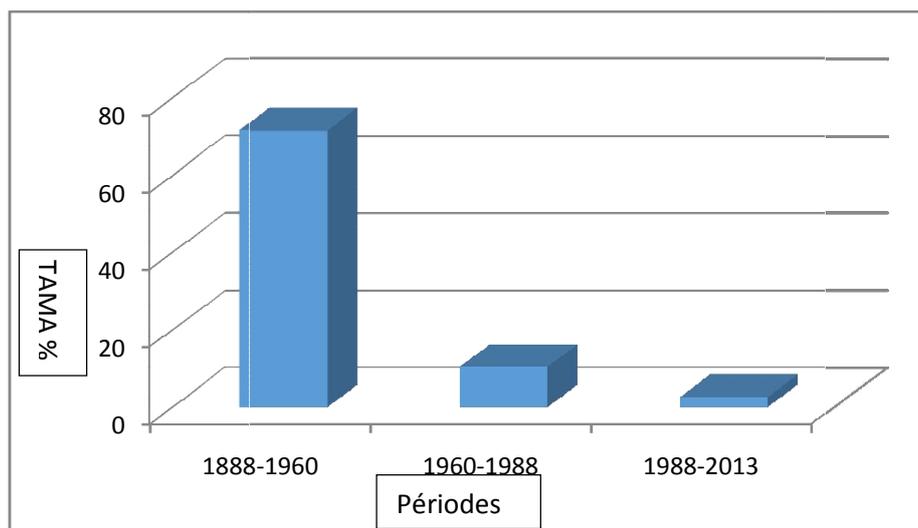


Figure 8 : Taux d'accroissement moyens annuels de, 1888 à 2013, en %.
(Gueye, 2015).

Pour chaque période, nous avons cherché à identifier les facteurs de l'immigration urbaine.

II.2.1. Période 1888-1960

Durant la période coloniale française, la population de Ziguinchor est passée de 600 habitants à 31600 habitants. Plusieurs facteurs expliquent l'afflux à Ziguinchor de ruraux casamançais, des commerçants et commis Nord-Sénégalais, notamment les wolofs et des Bissau-guinéens.

❖ Les équipements structurants

En 1953, la construction de l'aéroport facilite les déplacements des hommes d'affaires et des commerçants entre Dakar et Ziguinchor. En 1955, la construction du port permet aux bateaux d'accoster à quai, éliminant les transbordements longs et difficiles. Entre 1951 et 1959, la réalisation de la route "Transgambienne" désenclave Ziguinchor et facilite grandement la mobilité des biens et des personnes. Ces réalisations accélèrent le développement commercial de la ville.

❖ Les bouleversements dans le monde rural

La colonisation française a bouleversé la campagne casamançaise, avec l'obligation faite aux paysans de cultiver l'arachide, culture de rente, au détriment des cultures vivrières et de payer l'impôt. Pendant les deux Guerres Mondiales, le riz conservé dans les greniers pour la subsistance ou pour les cérémonies initiatiques au bois sacré avait été réquisitionné.

La situation socioéconomique des ruraux s'est alors dégradée, comme le fait remarquer Trincaz, (1984) «Durant toute la guerre, la situation économique est fort perturbée par le conflit politique... Presque tous les villages refusent de payer l'impôt, ou plutôt sont dans l'incapacité de le faire, suite à la crise économique qui frappe le pays»³⁵. Le désarroi des ruraux casamançais se traduit dès lors par un exode massif à Ziguinchor.

❖ L'installation de l'administration coloniale

Les premiers migrants Wolofsont accompagné les colonisateurs français. En effet, selon Trincaz, (1984), «l'administration (coloniale), pour implanter ses différents services, faisait venir comme fonctionnaires des cadres Saint-Louisiens. Les Wolof furent ainsi tout à la fois les gérants des maisons de commerce et les agents de l'administration ainsi

³⁵Trincaz, P.X. colonisation et régionalisation, Ziguinchor en Casamance, édition de l'ORSTOM, 1984.p. 46.

que les enseignants de la culture française (...). Ils furent enfin de nouveaux agents de diffusion de l'arachide »³⁶. Trincaz les a évalués, à l'époque, à près de 6 000 personnes.

❖ **La sévérité de la colonisation portugaise en Guinée Bissau**

Pendant la période coloniale, Ziguinchor a accueilli de nombreux Bissau-guinéens, chassés par la dureté du système colonial portugais, comparé avec celui de la métropole française.

En Afrique Occidentale Française, (AOF), la loi dite "Lamine Gueye", votée le, 25 avril 1946, donne la citoyenneté française à tous les Africains et abolit le code de l'indigénat. Par contre, dans l'empire portugais, dès 1933, le régime d'Antonio de Oliveira Salazar durcit l'Acto Colonial (Acte colonial). Ainsi, pour de nombreux *Mancagnes*, *Mandjaks*, *Balantes*, *Pépels*..., le passage de la frontière les mettait à l'abri des réquisitions de main-d'œuvre, des corvées, voire des sanctions corporelles.

II.2.2. Période 1960-1988

La population de la ville est estimée, en 1960, à 31660 habitants, en 1976, à 69940 habitants et, en 1988, à 124283 habitants. L'accroissement démographique annuel est de 7,6 %, pour la période 1960-1976 et 6,5 %, pour la période 1976-1988. Les 81%³⁷ de l'accroissement démographique résultent de l'immigration urbaine.

La crise climatique et le désengagement de l'Etat du milieu rural en sont les principaux moteurs.

❖ **La crise climatique**

Le Sénégal a connu, au cours des décennies 1970 et 1980, des cycles de sécheresse qui ont provoqué plusieurs années de pluies déficitaires, (figure 9). Le déficit pluviométrique a accentué la salinisation des rizières, asséché les terres des plateaux réservés aux cultures sèches et abaissé les rendements.

³⁶. Trincaz, P.X. *ibidem*. P. 165.

³⁷ Trincaz cite une enquête réalisée, en 1966, par l'École Nationale d'Économie Appliquée qui révèle que 19 % seulement des habitants de Ziguinchor sont nés dans la ville.

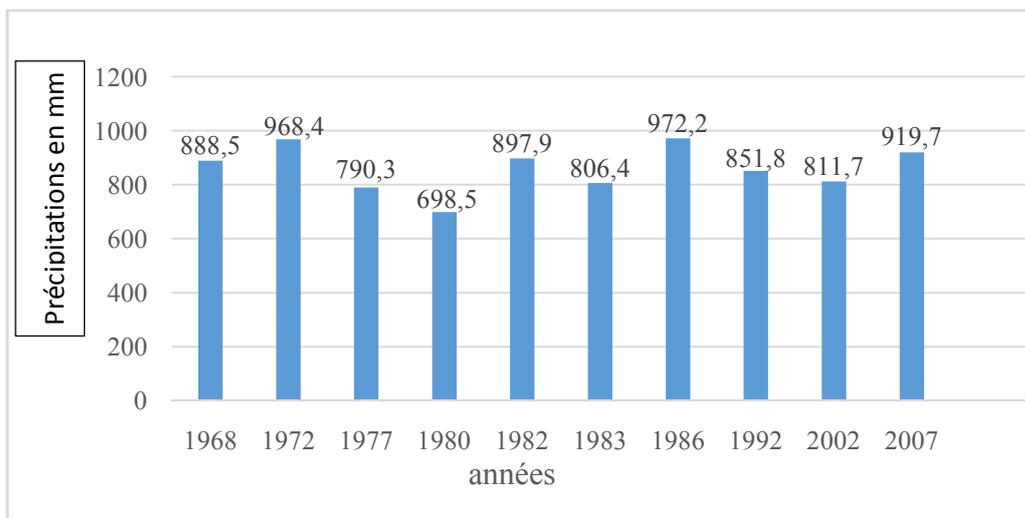


Figure 9: déficits pluviométriques à Ziguinchor.
(Station météorologique de l'aéroport de Ziguinchor, 2015).

Le déficit pluviométrique a eu lieu au moment où l'Etat progressivement s'est désengagé du monde rural.

❖ **Le désengagement de l'Etat du monde rural**

Les années 1960-1970 sont celles d'un interventionnisme volontaire de l'Etat pour développer le secteur agricole et encadrer les paysans. Ces derniers ont pu bénéficier de semences et d'intrants gratuits, de prix fixés parfois par décret et de la création de structures d'encadrement et de financement, comme l'Office National de Coopération et d'Assistance au Développement (ONCAD), la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole, (SODEVA) dans le bassin arachidier, la Société de Mise en Valeur Agricole de la Casamance, (SOMIVAC) et la Banque Nationale de Développement du Sénégal (BNDS).

Cependant, dès les années 1980, l'Etat Sénégalais s'est désengagé progressivement du monde rural, à cause des défauts de recouvrement des crédits alloués aux paysans et les politiques d'ajustements structurels.

En l'absence de revenus suffisants et de la pression démographique croissante dans les campagnes, les conditions de vie se sont profondément dégradées. Ziguinchor voit alors affluer des ruraux casamançais, rejoints sur place par les Wolofs «baol-baol», les pêcheurs Sérères Niominka, originaires des îles du Saloum et les Toucouleurs de la vallée du Sénégal, attirés par les potentialités piscicoles de la Casamance et le commerce de bijoux.

II.2.3. Période 1988-2013

De 125283 habitants, en 1988, la population de la ville passe à 153269 habitants, en 2002 et à 205294 habitants, en 2013. Le taux d'accroissement moyen annuel est passé de 1,7 %, pour la période 1988-2002 et à 2,26 %, pour la période 2002-2013. Il a certes baissé par rapport aux deux premières périodes, mais reste tout de même élevé.

L'immigration urbaine est alimentée par trois facteurs : la persistance de la crise socioéconomique dans le monde rural, la crise politique casamançaise et la multiplication des fonctions de la ville.

❖ La persistance de la crise socioéconomique dans monde rural

La crise du monde rural constatée, dans les deux premières périodes, s'est accentuée dans les années 1990, à la suite de la dévaluation de 50 % du franc CFA. Décidée le 11 janvier 1994 par le gouvernement français d'Edouard Balladur, elle s'inscrit dans les politiques d'ajustements structurels imposés par le Fonds Monétaire International. L'objectif poursuivi était de réaliser un rééquilibrage des balances des paiements dans les pays de la zone franc, par la baisse des importations et la promotion des exportations. Mais, le coût social de la dévaluation est catastrophique. L'inflation des prix des produits importés a entraîné une baisse immédiate du pouvoir d'achat des populations. La précarisation de la situation économique et sociale de milliers de ruraux a contribué à accélérer leur départ vers les grandes villes.

❖ La crise politique

La crise politique qui secoue, depuis plus de trois décennies, la région de Ziguinchor est un autre facteur important de l'immigration urbaine dans la ville. De nombreuses publications, dont certains récents (Dieng 2011, Bassene, 2013, Manga 2013) ont tenté de cerner les origines. Les explications courantes du conflit brassent dans leur globalité des facteurs géographiques, ethnoculturels, économiques et politiques, pour chercher à rendre compte un double phénomène : la marginalisation périphérique et les revendications identitaires.

Dieng, (2011) évoque « une sorte de nuage d'incompréhension, de cohabitation, voire d'intégration imparfaite ou contrastée »³⁸ qui a miné les rapports entre les gouvernements successifs du Sénégal et les Casamançais regroupés au sein du Mouvement des Forces

³⁸Dieng A. A. : « Aux origines de l'irrédentisme casamançais », *Pambazuka*, Numéro 2011, août 2011.

Démocratique en Casamance, (MFDC). Bassene, (2013) impute à l'Etat sénégalais la responsabilité de l'éclatement de la crise, avec l'adoption de la loi 64-46 du 17 juin 1964 relatif au domaine national et la loi N° 72-25 du 19 Avril 1972 sur la décentralisation, « le mouvement de 1982/1983 est malgré ses aspects traditionnels, un symptôme des changements rapides dans les relations entre l'Etat et les villages, (...), l'installation des communautés rurales qui devaient gérer la terre, en remplaçant les aînés du village et, la rumeur selon laquelle le gouvernement accorderait des terres incultes à des étrangers, renforçait l'idée chez les Diolas que les Nordistes étaient en train d'accaparer leurs terres»³⁹. Manga, (2013) abonde dans le même sens en évoquant le caractère sacré de la terre pour le Diola qui interdisait son transfert à des individus étrangers à la communauté. La thèse de l'expropriation des terres orchestrée par l'Etat du Sénégal se répand vite en Basse Casamance.

A la dimension politique, Bassene associe aussi celle culturelle, « le mouvement à une teneur latente anti-islamique », (ibidem) dans le sens où les principes islamiques sont opposés à certaines pratiques culturelles diolas comme la forte consommation de vin de palme, surtout pendant les cérémonies et le passage obligé au bois sacré avant d'intégrer la classe des adultes.

Quoi qu'il en soit, les ruraux casamançais, pris entre le feu des combattants du MFDC et des forces de sécurité sénégalaises, ont payé un lourd tribut fait de morts, de mutilés, victimes des mines anti personnelles et de champs, de plantations d'arbres fruitiers et de zones de cueillette détruits. L'insécurité a contraint des milliers de ruraux casamançais à abandonner leurs terroirs et à chercher refuge dans la ville de Ziguinchor. Robin et *al.*, (2006) ont fait état « d'un déplacement forcé de 60 000 à 80 000 personnes, l'abandon de près de 231 villages, le déplacement de 4000 élèves et leur hébergement dans des abris provisoires, (...). 85 % des personnes déplacées sont originaires du département de Ziguinchor et que les 60 % se sont installés dans la ville »⁴⁰. Ces déplacés se sont, pour l'essentiel, installés dans la périphérie de la ville qui présente une morphologie souvent semblable à celle de leurs localités d'origine et qui leur offre l'opportunité de continuer à pratiquer les activités agricoles.

³⁹Bassène R. C. : *l'abbé Augustin Diamocoune Senghor par lui-même et par ceux qui l'ont connu*, L'harmattan, 2013.

⁴⁰Robin et *al.* : *L'accès au foncier en Casamance L'enjeu d'une paix durable ?* Dakar, avril 2006, p. 11.

❖ **Ziguinchor, une ville multifonctionnelle**

Les différents actes de décentralisation ont renforcé le poids politique et administratif de Ziguinchor. La ville est le siège régional des pouvoirs politiques et administratifs déconcentrés et décentralisés. Elle est aussi la capitale économique, commerciale et culturelle de la Casamance naturelle.

La ville continue d'accueillir de nombreux immigrés sénégalais et ouest-africains, dont les étudiants surtout Bissau Guinéens. Pour ces derniers, la ville offre un plateau d'établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle qui leur permet de continuer leur cursus universitaire à proximité de leurs bases familiales.

Les occidentaux sont partagés entre investisseurs dans le secteur des services, salariés d'ONG internationales et retraités attirés par les conditions climatiques clémentes et la vie pas chère par rapport à leurs revenus.

En définitive, la multiplication des fonctions a renforcé l'attractivité de la ville et favorisé l'immigration urbaine.

Conclusion partielle

La migration des peuples de la Basse Casamance, des Sénégalais du Nord et des Bissau-guinéens a largement contribué à l'accroissement de la population de la ville. Aujourd'hui, Ziguinchor garde la trace de ces différentes migrations à travers la toponymie de certains quartiers: *Kansahoudi* qui est le fief des Mancagnes, *Lyndiane* et *Soucoupapye*, pour les Diolas, *Santhiaba* et *Kadior* pour les Wolofs et *Halwar* pour les Peuls. L'accroissement démographique est un facteur de l'étalement urbain qui a fini par rattraper d'anciens villages, dont *Diabir*.

CHAPITRE III : DIABIR, DE VILLAGE A QUARTIER URBAIN

Ce chapitre est consacré à la présentation de Diabir. Deux principaux points sont abordés. Le premier est axé sur les caractéristiques ethniques des habitants, les raisons de leur choix du quartier et les modes d'acquisition des terrains. Le second porte sur le processus qui a abouti à l'intégration physique de Diabir dans la commune de Ziguinchor.

III.1. Le village de *Diabir* : historique et peuplement

Le quartier de *Diabir* est situé à l'extrême sud de la ville de Ziguinchor. Il est limité au Nord par le quartier de *Lyndiane*, à l'Est, par le quartier de *Kénia* et au Sud et à l'Ouest, par la Commune de *Niaguis*, (figure 10).

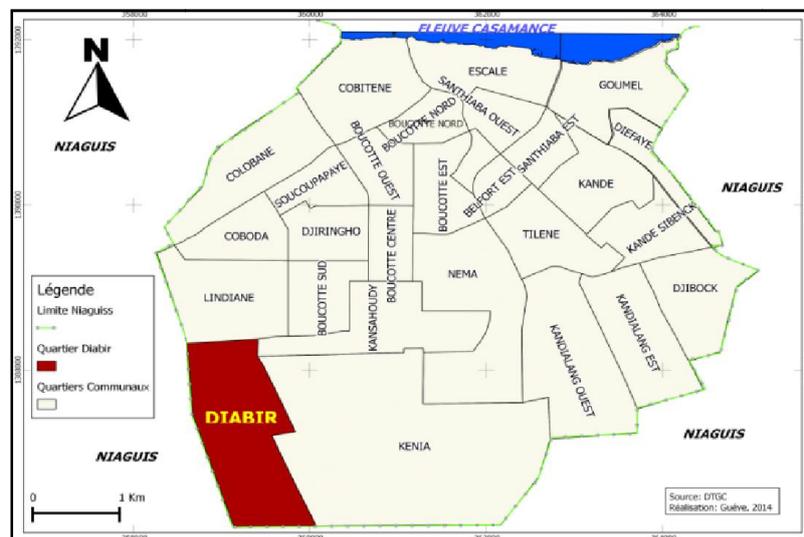


Figure 10: *Diabir* dans Ziguinchor.

A l'origine, le site fut habité par des *Kabo*, de l'ethnie *Bainounck*, originaire de la Guinée Bissau. C'est en 1948 que Malang Manga, postier à *Oussouye* et qui résidait près du marché de Grand-Dakar à Ziguinchor, acquiert 14,5 ha de terre sur le site pour créer une plantation. Il fonde *Diabir* et lui donne le nom de son village d'origine situé dans le département de Bignona. Sa profession ne lui permettant pas de s'établir sur place, il fit venir son grand frère Bourama. C'est le début de l'immigration des Diolas du *Fogny* et du *Blouf* à *Diabir*. L'arrivée des Diolas provoque le déplacement des *Bainouncks* au sud *Diabir*. Le premier chef de village est Bourama Manga, frère du fondateur de *Diabir*, entre 1943 et 1979. Ses successeurs sont respectivement Assouma Manga, de 1979 à 1988, Abdou Diedhiou, de 1988 à 1993 et Ghansou Badiane, actuel président du conseil de quartier.

III.2. Composition ethnique des habitants de *Diabir*

La population de *Diabir* est estimée, en 2015, à 1420 habitants⁴¹, soit 0,70 % de la population totale de la ville. *Diabir* est ainsi l'un des quartiers les moins peuplés de Ziguinchor. La figure 11 laisse apparaître une forte identité casamançaise dans la composition ethnique des habitants du quartier. En effet, les Diolas représentent 56,41 % des chefs de ménages enquêtés. Ils sont suivis par les *Bainoucks* 14,10 %, les *Mandings* 10,25 %, les *Manjacks* et les *Peuls* 5,12 % chacun, les *Balantes* 2,56 %, et les *Mankagnes* et les *Sérères* 1,28 % chacun. Les Autres (Bissau-guinéens, Guinéens de Conakry et Togolais) représentent 3,84 % de la population totale du quartier.

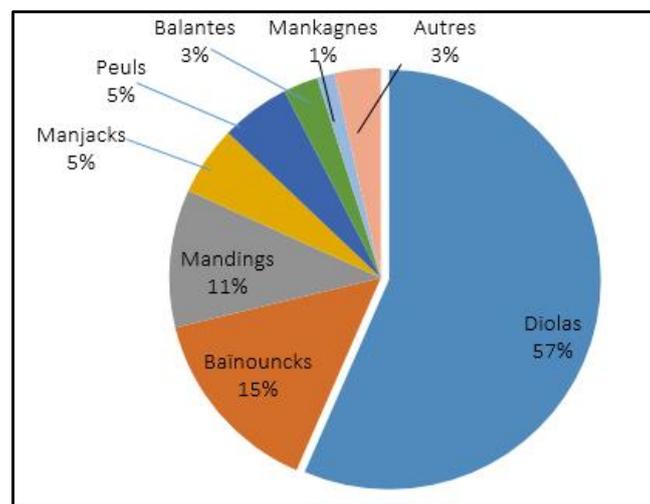


Figure 11: Composition ethnique des habitants de *Diabir*. (Gueye, 2015).

Nous notons dans l'échantillon l'absence de chef de ménage wolof, ce qui peut surprendre si l'on se réfère à l'ancienneté et au dynamisme migratoire des Wolofs en Casamance. Trois facteurs peuvent être avancés comme explications. Le premier est l'éloignement de *Diabir* des quartiers de *Santhiaba* et *Kadior* qui sont les sites traditionnels d'accueil des migrants wolofs. Le deuxième est l'éloignement de *Diabir* par rapport aux principaux lieux d'activités (port, commerce, administration...), concentrés à l'Escale. Le troisième est la psychose de l'insécurité que le conflit casamançais fait régner sur le quartier.

⁴¹Estimation fournie par le Service régional de la statistique. L'ANDS n'a pas encore publié les résultats par quartiers, issus du RGPHAE de 2013.

III.3. Lieux de provenance des ménages et choix du quartier

Les résultats de l'enquête (figure 12) indiquent que 75,22 % des chefs de ménage sont issus de l'immigration urbaine. Ils viennent principalement à des « Autres villes » du Sénégal, 47, 23 %. Sur cette proportion, 92,31% viennent de *Bignona* et ses environs, zone où est originaire le fondateur de l'ancien village. 24, 78 % des chefs de ménage de *Diabir* sont venus de Ziguinchor intramuros, 13,29 % de la commune de Nyassia, 2,94 %, de la commune de Niaguis et 11,76 % de la Guinée-Bissau.

Le choix des chefs de ménage qui se sont installés à *Diabir* est fortement influencé par un critère économique et un critère spatial.

Le critère économique a été le plus déterminant, car 76,47 % des chefs de ménage de l'échantillon expliquent leur choix par la cherté des parcelles de terrain et des logements locatifs dans les quartiers centraux, contrairement à *Diabir* où les prix des terrains, avant l'ouverture de l'UASZ, étaient très abordables. Le critère économique concerne aussi 4,41% des chefs de ménage qui se sont installés à *Diabir* pour surveiller leurs champs.

Le critère spatial concerne 13,23 % des chefs de ménage. Ils ont déclaré avoir quitté la maison familiale devenue exigüe, avec la modification de la taille de la famille. Il y a aussi le désir pour eux d'acquies un chez soi.

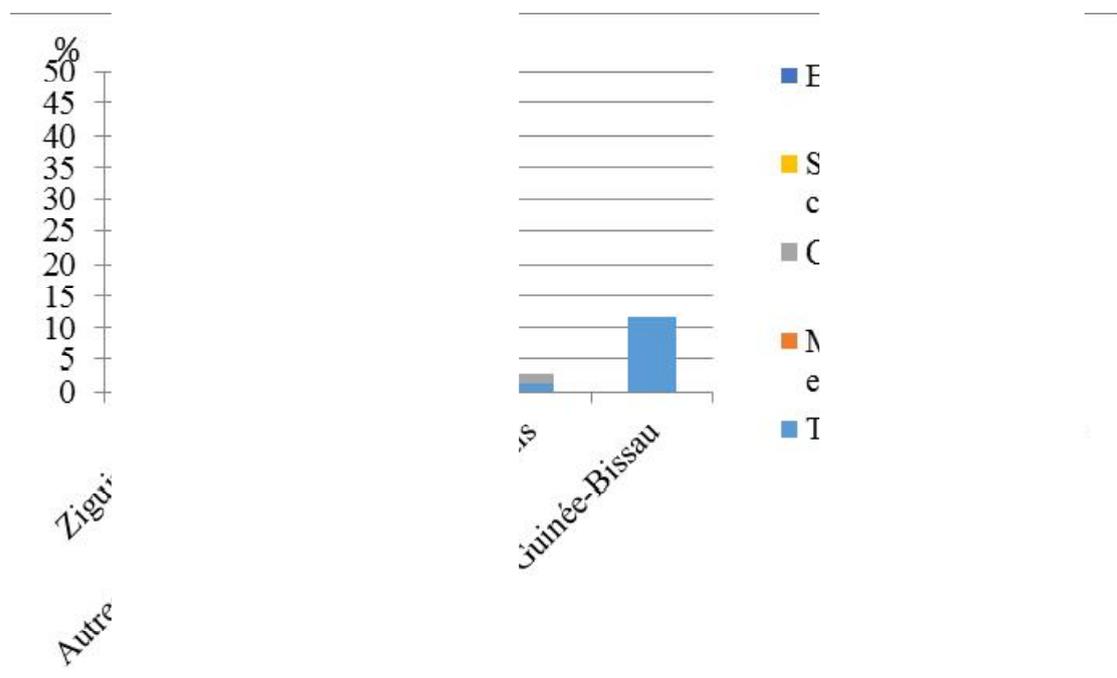


Figure 12: Critères et provenances des ménages de Diabir.

(Gueye. 2015).

III.4. Modes d'acquisition des terrains

A la question n° 7 du questionnaire, (mode d'acquisition de la parcelle), 72 réponses que nous considérons exploitables ont été recueillies. 6 chefs de ménage ont donné deux réponses, raison pour laquelle nous les avons éliminés dans l'analyse.

Les résultats (figure 13) montrent que 70 % des chefs de ménage ont déclaré avoir acheté leurs parcelles. Les principaux achats ont eu lieu pendant la période 1980-2000, qui correspond aux crises climatiques et politiques que la région a connues. 18 % des chefs de ménage ont déclaré occuper une parcelle prêtée. Prêter des parcelles de terrain est une pratique courante dans les zones d'insécurité ou jugées comme telles. Elle permet aux propriétaires fonciers qui ne sont pas sur les lieux de sécuriser leurs biens. 8 % des chefs de ménage ont déclaré hériter leur parcelle et 4 %, à l'avoir reçue en don.

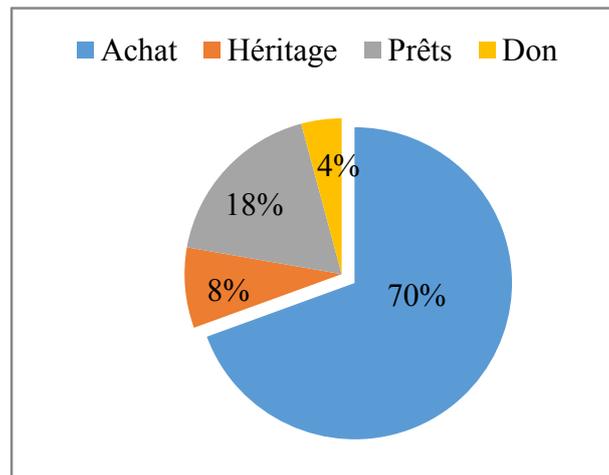


Figure 13 : Mode d'acquisition des parcelles.
(Gueye. 2015).

III.5. Processus d'intégration de *Diabir* dans le périmètre communal

L'intégration physique de *Diabir* est le résultat d'un double désir exprimé par les habitants et par la municipalité : le désir des premiers habitants du village de bénéficier des semences que les autorités communales distribuaient aux habitants de la ville et, dont le magasin de stockage se trouvait à Kénia et le désir de la municipalité d'augmenter son assiette territoriale.

Entre la naissance du village et son érection en quartier plein de Ziguinchor, il s'est écoulé 59 ans. *Diabir* a conservé son statut de village jusqu'en 1975, date à laquelle il

devient un sous-quartier de *Néma*. Il le demeura 32 ans. Finalement, c'est en 2007, par arrêté municipal N° 0150/CZ/CAB, qui fait passer le nombre de quartiers de Ziguinchor 16 à 26, que *Diabir* obtient le statut officiel de quartier de plein exercice. Il occupe une superficie de 255 ha, dont 85 ha⁴² pour l'ancien noyau villageois.

Conclusion partielle

Au départ, *Diabir* fut un ancien village qui s'est développé à la suite de l'arrivée de nombreux migrants de la basse Casamance. Les prix abordables des terrains, avant la création de l'UASZ, ont été déterminants dans le choix de beaucoup de chefs de ménage installés sur le site. Le manque de terre pour la ville et les opportunités que l'appartenance à la ville confère aux habitants expliquent son intégration physique dans le périmètre urbain de Ziguinchor.

⁴²Service régional de la Voirie, 2014.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

En définitive, deux termes caractérisent les conditions naturelles de la ville de Ziguinchor : générosité et hostilité. La générosité s'inscrit dans le contexte physico-climatique et hydrographique global de la région méridionale, la "verte Casamance". L'hostilité résulte de l'environnement amphibie de la ville.

Cependant, l'hostilité n'a pas constitué une contrainte puissante et répulsive qui a empêché le peuplement de la ville.

Ziguinchor dispose de nombreux atouts qui ont fonctionné comme des leviers pour attirer de nombreux migrants sénégalais et étrangers. La croissance démographique de la ville a fait naître un besoin espace bâti. Pour faire face à ce besoin, les pouvoirs politiques ont jugé nécessaire d'intégrer à la ville d'anciens villages de la périphérie sud, dont *Diabir*.

DEUXIEME PARTIE
EXTENSION SPATIALE ET PROBLEMES
D'AMENAGEMENT A ZIGUINCHOR

La deuxième partie comporte deux chapitres :

- le premier chapitre aborde l'étalement spatial de la ville de Ziguinchor. Les acteurs sont identifiés. Des indicateurs sont utilisés pour rendre compte de la réalité de cet étalement. Le chapitre étudie aussi les conséquences de l'expansion spatiale, en termes de recomposition de l'espace périurbain de Ziguinchor ;
- le second chapitre étudie les principaux facteurs de l'aménagement non maîtrisé de Ziguinchor et les corrèlent avec les problèmes d'intégration fonctionnelle de certains quartiers périphériques, dont *Diabir*.

CHAPITRE I : L'ETALEMENT SPATIAL DE ZIGUINCHOR ET SES CONSEQUENCES

A la date de l'enquête, en 2014, la commune de Ziguinchor compte officiellement 26 quartiers : *Boudody-Escale, Belfort, Boucotte Centre, Boucotte Nord, Boucotte Ouest, Boucotte Est, Boucotte Sud, Cobitène, Coboda, Colobane, Diéfaye, Djibock, Diabir, Djiringho, Goumel, Kandé, KandéSibinck, Kandialang Ouest, Kandialang Est, Kansaoudy, Kénia, Lyndiane, Néma, Santhiaba Est, Santhiaba Ouest, Soucoupapaye, et Tilène.*⁴³(Figure 14)

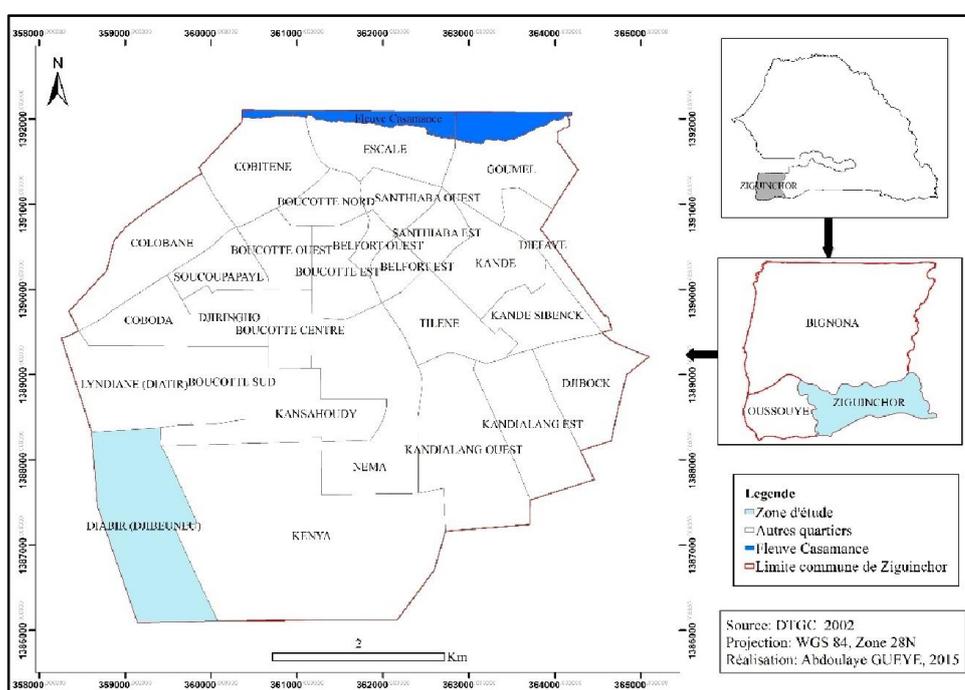


Figure 14 : Quartiers de Ziguinchor en 2014.

Depuis 2016, le nombre de quartiers a été porté officiellement à 38. Les 12 nouveaux sont en réalité issus du morcellement de quartiers déjà existants et non de l'intégration de nouveaux espaces périurbains. C'est la raison pour laquelle, pour les besoins de notre travail d'étude et de recherche et dans un souci de cohérence, nous avons préféré rester avec les 26 quartiers.

Les limites officielles de la commune ont été fixées initialement, par Décret n°72-459, du 21 avril 1972, à 3400 ha. Toutefois, du fait des extensions spatiales spontanées, ces limites ont été rapidement franchies. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 a

⁴³ Mairie Ziguinchor 2011

retenu une superficie de 4450 ha. Aujourd'hui, une nouvelle extension du périmètre communal est envisagée. Elle devrait intégrer des espaces de l'ancienne communauté rurale de *Niaguis* : *Djibélor*, *Baraf*, *MandinaManjaque*, *MandinaMankagne*, *MandinaDiola*, *Bourofaye DiolaBoutoute*, *Gouraf*, *Djifanghor* et *Boulom*⁴⁴. La superficie estimée de cette future extension est d'environ 4 372 ha. Elle porterait la surface du territoire communal à 8822 ha. Ce projet est pour le moment freiné par l'érection de *Niaguis* en commune.

I.1. Les acteurs et leurs rôles dans l'étalement spatial de Ziguinchor

Un territoire est plus qu'une portion de l'espace terrestre occupé par des acteurs. Il est davantage une étendue aménagée, une unité de fonctionnement qu'ils ont progressivement construits, en fonction des contextes historiques et des pratiques qui leurs sont propres. Les acteurs agissent sur l'espace selon leurs moyens et leurs stratégies, guidés par des logiques économiques, politiques, sociales et des systèmes de représentations.

Les acteurs qui interviennent sur les modes d'occupation du sol de Ziguinchor sont répartis en deux groupes : les acteurs formels et les acteurs informels, (figure 15).

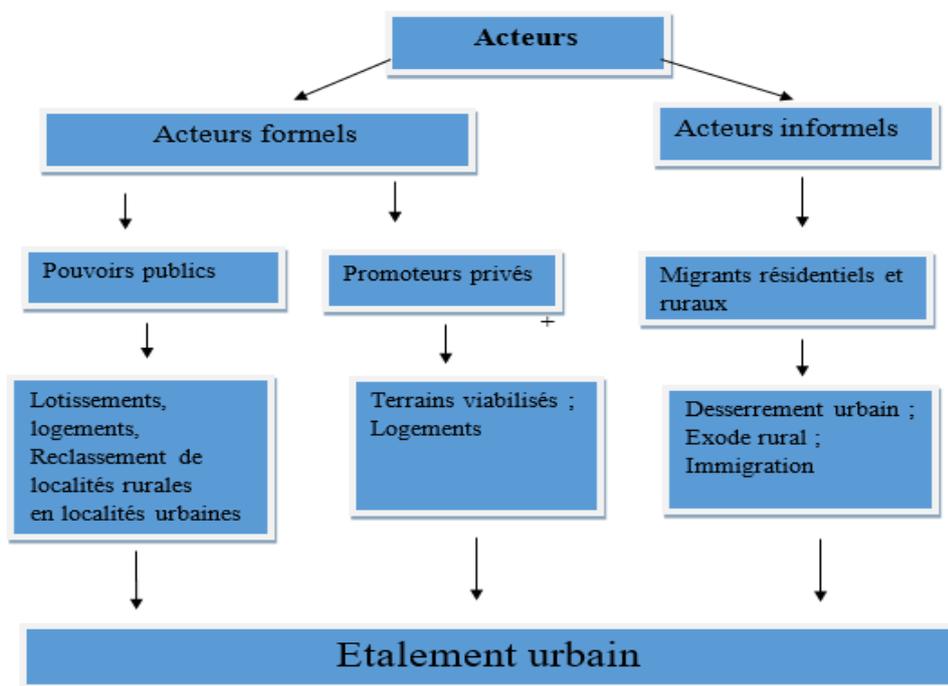


Figure 15: Acteurs de l'étalement spatial de Ziguinchor.

(Gueye, 2015).

⁴⁴ Direction régionale de l'Urbanisme, 2013.

I.1.1. Les acteurs formels

Il s'agit des pouvoirs publics, des promoteurs immobiliers privés et des coopératives d'habitat.

❖ Les pouvoirs publics

La contribution de l'Etat et de la Commune dans l'étalement urbain peut être appréhendée à deux niveaux : les aménagements publics (lotissements, constructions de logements et créations d'infrastructures structurantes), et le reclassement de localités rurales en localités urbaines.

✓ Les aménagements publics

Ils ont débuté à la période coloniale. La structuration du quartier européen de l'Escale par l'autorité française, qui appliqua une nouvelle réglementation obligeant les habitants à construire leurs maisons en dur avec les toits de tôle ou de tuiles, provoqua le départ des autochtones, sans moyens financiers conséquents pour supporter de telles constructions. De cette mesure découle la création des quartiers de *Boudody*, à l'ouest de l'Escale, et de *Santhiaba*, dans un secteur qui avait été partiellement loti en 1902-1903 par le Commandant de Cercle Lambin.

Après 1960, plusieurs lotissements et infrastructures structurantes ont été réalisés. Les lotissements de 1972 ont entraîné le recasement de 5000 déguerpis, relogés dans la périphérie sud. En 1992, la zone du « château d'eau » à *Némaa* été lotie pour accueillir les populations installées sur le tracé de la route transnationale ou « boulevard des 54 mètres », financée par la CEDEAO. En 2001, les déguerpis du site de l'Hôpital de la paix à *Kadior* ont été relogés sur le lotissement près du camp militaire à *Kandialang*. Le Décret n° 2003-505, du 26 juin 2003, instituant une zone d'aménagement spéciale à *Kantène*, d'environ 100 hectares a été promulgué. La SNHLM est en train de construire 104 logements à Kenya, (voir photo 3).



Photo 3 : Programme de construction de logements par la SNHLM.

(Gueye, 2015).

✓ **Le reclassement de localités rurales en localités urbaines**

Certains quartiers de Ziguinchor ont émergé sur des noyaux villageois préexistants, rattrapés par l'avancée du front urbain. Il s'agit des quartiers de :

- *Kandialang* : ancien village de la communauté rurale de *Niaguis*, officiellement reconnu quartier de la ville de Ziguinchor par le décret N° 72-459, du 21 avril 1972 ;
- *Kénia* : ancien village *Mankagne*, érigé en quartier de la ville de Ziguinchor en même temps que *Kandialang* ;
- *Diéfaye* : ancien village *Bainounck* qui a accueilli les déguerpis de *Goumel* pendant la première guerre mondiale. Il est officiellement, érigé en quartier en 1987 ;
- *Diabir* : ancien village *Bainounck*, d'abord érigé en sous-quartier de *Nemajusqu*'en 1975, puis, en quartier plein en 2007.

Deux facteurs ont pesé dans leur intégration physique :

- les réserves foncières importantes : Par exemple, les anciens villages de la périphérie sud, (*Kandialang*, *Kénia* et *Diabir*) totalisent une superficie de 1083ha⁴⁵, soit 24,33 % de la superficie totale de la ville,
- le réel désir des populations d'intégrer le périmètre de la ville afin de saisir les nombreuses opportunités que pourrait leur offrir le statut de quartier urbain.

❖ **Les promoteurs immobiliers**

Leurs actions ont porté sur la viabilisation de terrains et la construction de logements. Par exemple, la S.C.I. "Biagui", créée en 1983, a déjà plusieurs réalisations à son actif dans la ville de Ziguinchor. Avec le concours de la Mairie et de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS), elle a pu viabiliser le site de *Goumel*, dans la périphérie nord-est, l'immatriculer sous le titre foncier 1531B et morceler le terrain en 1600 parcelles. De sous-quartier de *Santhiaba*, *Goumel* est devenu, en 2007, un quartier plein. L'agence immobilière a aussi réalisé les cités de *Biagui 1*, (130 logements) au quartier *KansahoudyetBiagui 2*, au quartier *Diéfaye*, (90 Logements).

⁴⁵Service régional de la Voirie, 2014.

❖ Les coopératives d'habitat

Depuis les années 2000, les coopératives d'habitat ont investi la périphérie Sud. La coopérative d'habitat des agents de l'administration (SOFORAL) dispose à *Diabir* de 10 ha, pour la construction de 230 logements. La Coopérative du Personnel de l'Université AssaneSeck de Ziguinchor (UASZ) a obtenu 1 ha 42a, sur le site de l'ancien centre horticole situé à Kenya. Une cité des enseignants est sortie de terre au quartier *Kandianlang*.

I.1.2. Les acteurs informels

Le desserrement urbain et l'exode rural ont respectivement entraîné l'installation de migrants urbains et ruraux dans les quartiers périphériques de la ville.

❖ Les migrants urbains

Le desserrement urbain résulte de la mobilité proximale des citadins. Ceux qui quittent les quartiers centraux pour s'installer en zones périphériques de la ville répondent, très souvent, à des aspirations sociales fortement influencées par une meilleure assise financière. Il s'agit pour la plupart, soit des accédants à la propriété qui profitent des prix attractifs des terrains pour en disposer d'un « chez soi », soit des locataires à la recherche d'un logement plus grand, plus conforme avec la taille de leur famille, ou mieux situé par rapport à leur lieu de travail, ou encore situé dans un environnement plus calme. L'illustration est donnée par le quartier de *Goumel*, lieu de résidence d'une bonne partie de la classe moyenne et des expatriés et le quartier de *Castor*, où logent un nombre conséquent d'enseignants-chercheurs de l'UASZ.

❖ Les migrants ruraux

Les difficultés dans le monde rural (crise climatique, crise agricole et crise politique) ont entraîné la baisse des revenus tirés de l'agriculture. L'insécurité financière et physique a causé un exode rural massif vers Ziguinchor. Mais, à cause de leur niveau de revenus bas, la plupart des néo urbains, ne pouvant pas répondre aux normes de droit foncier dans les quartiers centraux, s'installent à la périphérie où souvent persiste un flou juridique. En définitive, le jeu des acteurs a été déterminant dans la croissance spatiale de la ville de Ziguinchor.

I.2. Mesures de l'étalement spatial de Ziguinchor

Pour appréhender la réalité de l'étalement urbain à Ziguinchor, nous avons choisi d'utiliser des indicateurs. L'indicateur est géographique lorsque que « la cible vers laquelle il pointe est une portion d'espace, dans laquelle sont indifféremment spatialisés des phénomènes matériels ou immatériels »⁴⁶, (Maby, 2003). Il établit une relation entre un caractère informationnel et l'espace.

Nous avons sélectionné comme indicateurs de l'étalement spatial de Ziguinchor l'évolution de la surface bâtie, la distance en vol d'oiseau entre les quartiers périphériques et le quartier Escale et la densité de population.

I.2.1. Indicateur surface bâtie

Les limites du tissu urbain et du bâti ont évolué selon les périodes, (figure 16).

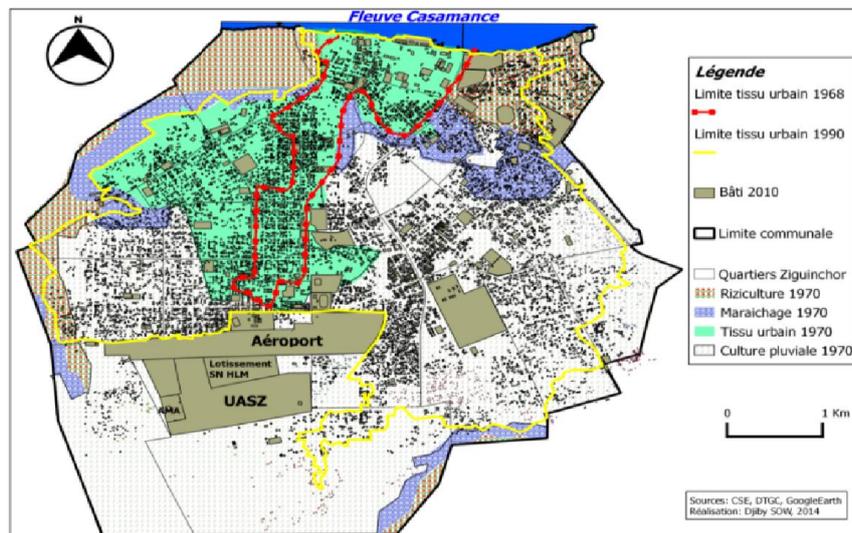


Figure 16 : Evolution des surfaces bâties à Ziguinchor.

Jusqu'en 1968, elles suivaient une direction Nord-Sud. Dans les années 1970, elles ont pris les directions Est et Ouest, en grignotant les terres jusque-là utilisées pour la riziculture ou le maraîchage. Dans les années 1990, elles ont repris la direction Sud à cause des contraintes physico-hydrographiques.

Sow (2014), a étudié l'évolution des extensions de l'espace bâti de Ziguinchor de 1914 à 2010. De 67,352 ha en 1914, l'espace bâti a augmenté de 930,57 ha en 1950, de 131,419 ha en 1970 et de 100,84 ha en 2010, pour atteindre 1230, 181 ha⁴⁷.

⁴⁶Maby J. *Objets et indicateurs géographiques*, Avignon : UMR Espace-CNRS, 2003, p. 20.

⁴⁷Sow D. *Ibidem*

I.2.2. Indicateur distance

En partant du quartier Escale, nous avons répartis les 25 autres quartiers de la ville en trois en trois arcs :

- arc 1 : les quartiers centraux (couleur verte) ;
- arc 2 : les quartiers péricentaux (couleur rose) ;
- arc 3 : les quartiers périphériques (couleurjaune), (figure 17).

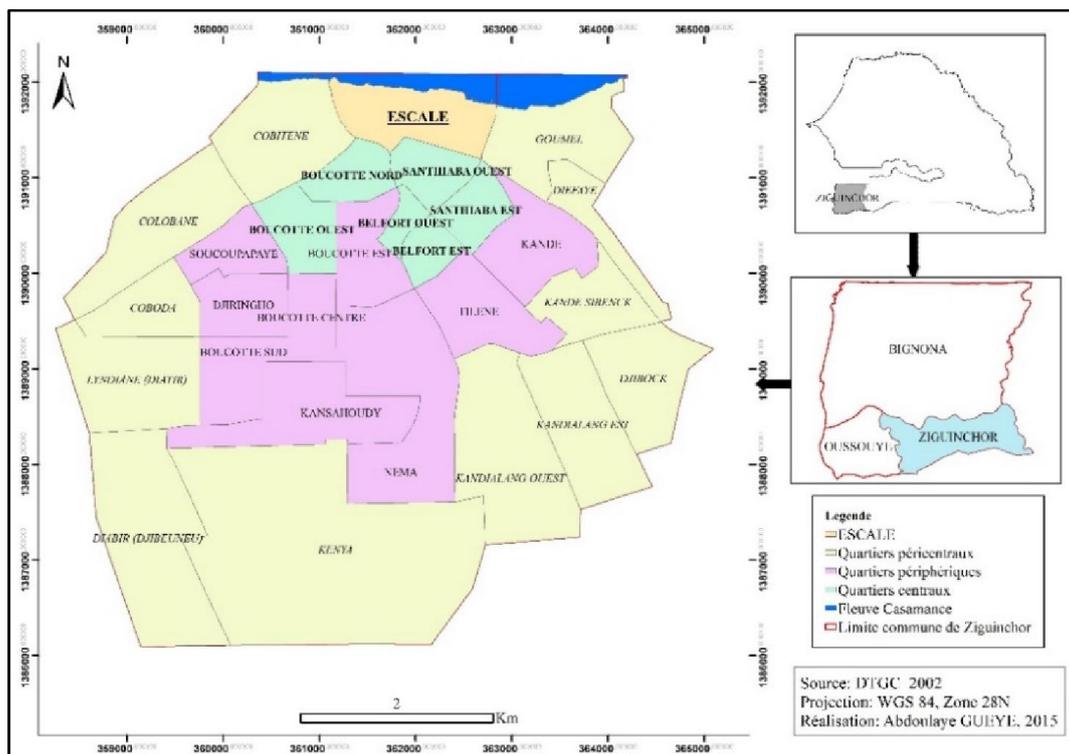


Figure 17 : Les autres quartiers de Ziguinchor par rapport à L'Escale.

Les tableaux 1, 2 et 3 indiquent les distances approximatives entre le quartier Escale et les quartiers des trois arcs.

L'indicateur distance révèle que *Diabir* et *Djibock* (tableau 3) sont respectivement 7 fois plus et 4 fois plus éloignés de l'Escale que *Santhiaba Nord* et *Santhiaba Est* (tableau 1).

Tableau 1 : Arc 1 : Distances entre les quartiers centraux et Escale

<i>Belfort- Est</i>	<i>Belfort- Ouest</i>	<i>Boucotte – Nord</i>	<i>Boucotte- Ouest</i>	<i>Santhiaba- Est</i>	<i>Santhiaba Ouest</i>
1,42 km	1,25 km	0,750 km	1,25 km	1 km	1 km

Tableau 2 : Arc 2 : Distances entre les quartiers péricentraux et Escale

Boucotte- centre	Boucotte- Est	Boucotte- sud	Djiringho	Kandé	Kansaoudy	Néma	Soucoupapaye	Tilène
2,5 km	1,42 km	3,25 km	2,85 km	2,50 km	3,14 km	2,85 km	2,50 km	2,85 km

Tableau 3 : Arc 3 : Distances entre les quartiers périphériques Escale. (Gueye, 2015).

Cobi	Coboda	Colo	Diabir	Diéfay e	Djiboc k	Goumel	Kan. E	Kan.O	Ka.S	Keny a	Lyndian e
1,25 km	3,5 km	3,5 km	5,25 km	2,5 km	4 km	1,75 km	4 km	4 km	2,85 km	5 km	4 km

NB : Cobi : Cobiténe ; Colo : Colobane ; Kan.E : Kandialang Est. Kan.O : Kandialang Ouest ; ka S. : kandéSibenck.

Cependant, l'indicateur distance comporte une lacune qui limite sa portée. En effet les quartiers périphériques de *Cobiténe* et *Goumel*, situés dans l'arc 3, sont plus proches de l'Escale que les quartiers de l'arc 2. Pour contourner ce handicap, nous avons corrélé l'indicateur distance avec les prix de transport en taxis urbains.

Pour les taxis urbains, 2 zones sont créées. Dans la zone 1, les tarifs des taxis sont fixés à 505 Francs CFA le jour et 755 Francs CFA la nuit. Dans la Zone 2, ils sont de 565 Francs CFA le jour et 1195 Francs CFA la nuit. Ainsi, après minuit, le tarif de la zone 2 connaît une majoration de 58,27% par rapport à la zone 1. L'explication de la différence sur les prix se trouve sur les distances séparant les quartiers des 2 zones du quartier Escale.

L'accès sans contrainte au quartier Escale, poumon économique et politique de la ville, des habitants des quartiers de l'arc 1 facilite leur intégration. Par contre, pour certains habitants de l'arc 3, notamment, ceux de *Djibock*, *Kénia* et *Diabir*, les contraintes de mobilité entravent leur insertion dans la ville, même si certaines lignes de bus (cf. la ligne 2 qui dessert l'UASZ) les ont quelque peu atténuées. Les jeunes habitant les quartiers de l'arc 1 et, dans une moindre mesure ceux de l'arc 2, ont plus de facilités à rallier le quartier Escale et de profiter de la vie urbaine nocturne que les jeunes de l'arc 3 habitant *Djibock*, *Kénia* et *Diabir*.

I.2.3. Indicateur densité de population

La notion de densité peut s'articuler autour de deux définitions : la densité résidentielle brute qui représente le rapport de la population résidentielle totale à l'aire urbaine qu'elle occupe et la densité résidentielle nette, c'est-à-dire celle de l'espace réellement occupé. Le tableau ci-dessous révèle les densités résidentielles brutes observées selon certaines périodes.

Tableau 4: Evolution de la densité de la population de Ziguinchor. (Sources : Trincaz, 1984 et ANSD, 2014).

	1880	1914	1921	1976	2013
Population	600	750	2500	69940	205294
Superficie en ha	3	10	600	3400	4450
Densité (hbts/ha)	200	75	4,2	20,6	46,13

Devant l'absence de données, sur les populations de tous les quartiers de la ville pour la période allant 1984 à 1988, nous avons regroupé certains (*Kandjalang Est et Ouest* et *Kandé Alassane et Sibenck*) et réduit le nombre à 10 entités : cinq quartiers du centre-ville (*Boudody-Escale*, *Santhiaba*, *Boucotte Ouest*, *Boucotte Est* et *BoucotteSud*) et cinq quartiers périphériques (*Colobane*, *Kandjalang Est et Ouest*, *Kénia*, *Kandé Alassane* et *Sibencket Néma*).

Les quartiers centraux et péri-centraux et les quartiers périphériques connaissent des évolutions démographiques contrastées. Les quartiers de *Boudody-Escale*, *Santhiaba*, *Boucotte Ouest* et *Boucotte Sud* ont globalement connu une baisse de leurs populations, (figure 18).

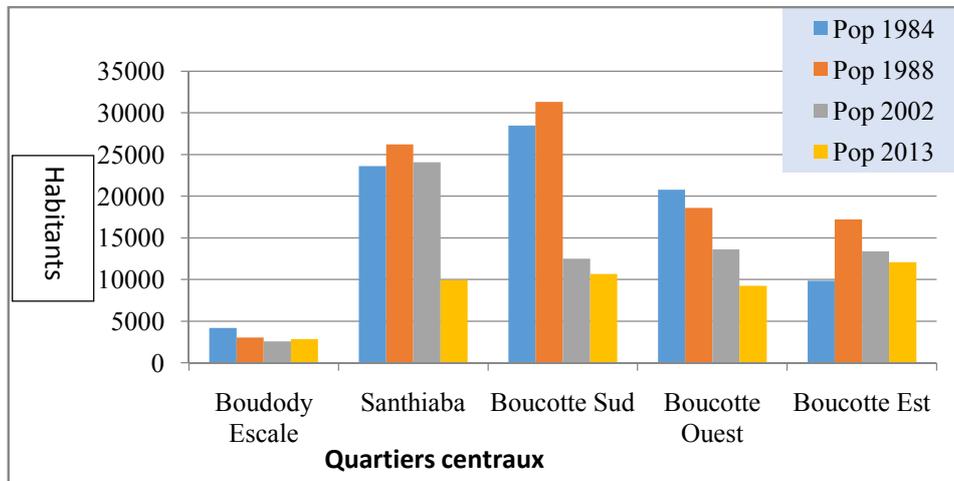


Figure 18: Evolution de la population de quelques quartiers centraux.

(Source : Gueye, 2015).

Par contre, les quartiers périphériques ont connu une augmentation des leurs populations, (figure 19).

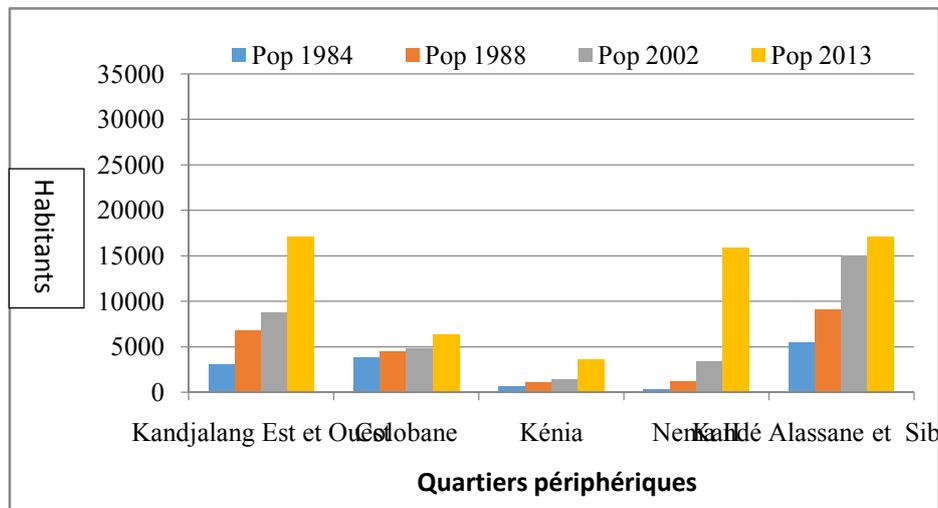


Figure 19: Evolution de la population de quelques quartiers périphériques.

(Gueye, 2015).

Dans l'absolu, la densité résidentielle brute ne traduit pas la réalité de l'étalement urbain. En effet, la ville qui se densifie avec un habitat vertical, sur une superficie statique verra augmenter sa densité résidentielle brute. Ce constat nous a incités à l'associer avec l'indicateur gradient de densité. Celui-ci indique l'ampleur avec laquelle la densité de population décroît du centre vers la périphérie d'une ville. Son évolution sur plusieurs années

est utilisée pour caractériser la vitesse de la concentration ou bien de l'étalement d'une ville. Si le gradient s'accroît dans le temps, le centre urbain se densifie et s'il s'amenuise, la ville s'étale.

Entre 1984 et 2013, les densités des quartiers centraux et péri-centraux ont globalement chuté (figure 20) de 32,01 %, pour *Boudody Escalé*, de 61,61 % pour *Santhiaba*, de 62,59 % pour *Boucotte Sud* et 55,57 % pour *Boucotte Ouest*.

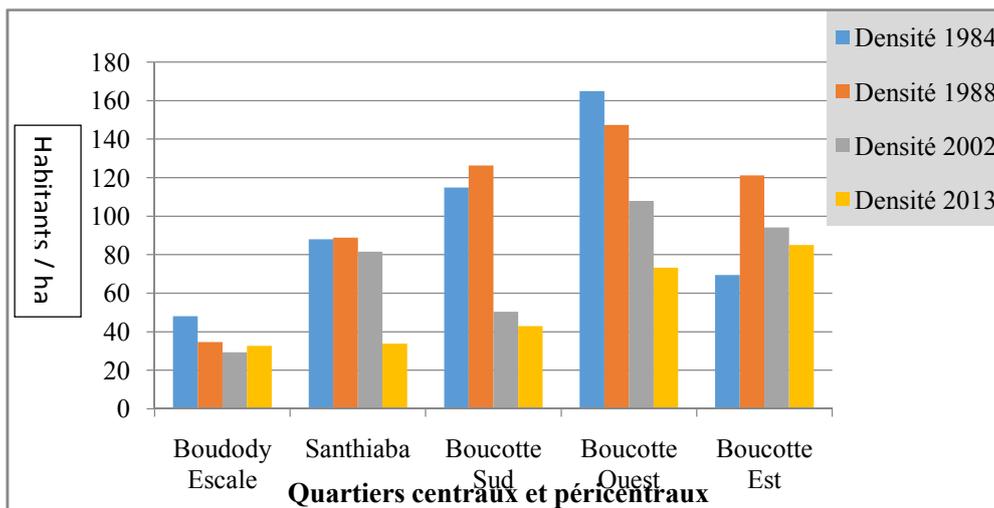


Figure 20: Evolution de la densité de quartiers centraux et péri-centraux. (Gueye, 2015).

Pour la même période, les densités des quartiers périphériques ont augmenté (figure 21), de 451,71 % pour *Kandjalang Est et Ouest*, de 106,95 % pour *Colobane*, de 446,03 % pour *Kénia* et 1829,63 % pour *Nema II*.

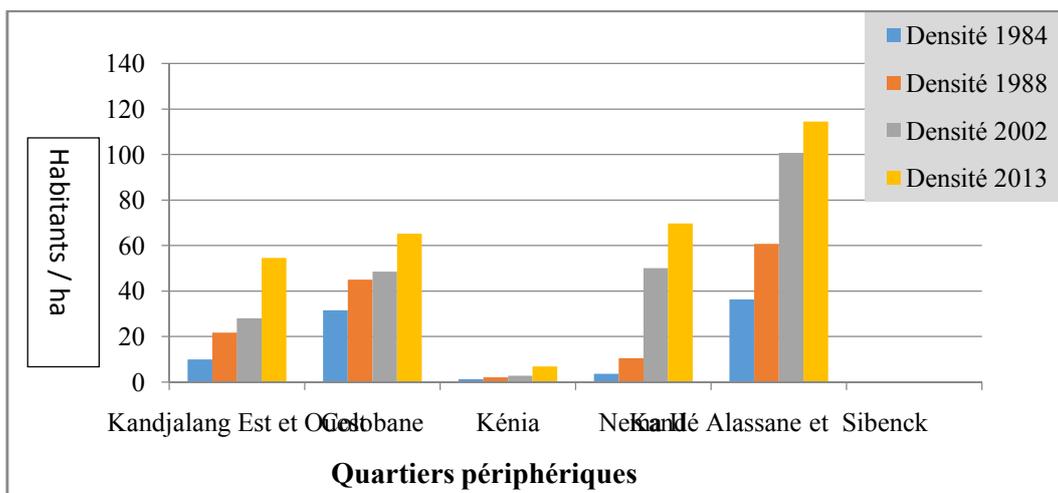


Figure 21: Evolution de la densité de quartiers périphériques. (Gueye, 2015).

L'évolution du gradient de densité valide l'information selon laquelle le desserrement urbain est un des facteurs de l'étalement urbain. Le redéploiement d'une partie de la population du centre-ville vers les zones périurbaines, où elle trouve les migrants ruraux, densifie les quartiers périphériques.

I.3. Impacts de l'étalement spatial de Ziguinchor

I.3.1. Impacts environnementaux

Les adversaires de l'étalement urbain avancent comme argument son antinomie au développement durable, car ses conséquences environnementales sont nombreuses. Trois de ces conséquences nous paraissent très importantes.

La première conséquence est qu'il introduit des changements généralement irréversibles dans la composition et la structure du paysage, avec la fragmentation des forêts et la modification des habitats des espèces végétales et animales. La deuxième conséquence est qu'il correspond à une consommation d'espaces bâtis, au détriment des espaces naturels ou agricoles, comme l'écrit, Ngana *et al.* , (2009) « Les réserves foncières du terroir, constituées d'aires de pâturages, de jachère et de parcelles vivrières sont transformées en espace de construction ou en infrastructures urbaines »⁴⁸. La troisième conséquence est qu'il entraîne l'artificialisation des sols entraîne plusieurs conséquences, dont le phénomène et d'érosion (photo 4).



Photo 4 :Rue attaquée par l'érosion à Lyndiane.
(Gueye, 2015).

⁴⁸Ngana *et al.* *Ibidem*, p.6.

I.3.2. Impacts fonciers

La demande soutenue de logements entraîne une forte spéculation foncière, car « le contrôle de l'offre de terrains pour la construction devient l'enjeu majeur autour duquel s'organisent les groupes sociaux et leurs actions »⁴⁹ (Cadène, 1990). C'est le cas dans les quartiers de *Kénia*, de *Castor*, de *Diabir*, avec la création de l'UASZ, qui a augmenté la plus-value-foncière. Les prix des parcelles de terrain de 150 m² qui coûtaient moins de trois cent mille francs avant 2007, se monnaient aujourd'hui entre trois et cinq millions de francs CFA, en fonction de la distance par rapport à l'institution universitaire.

Conclusion partielle

L'étalement spatial de Ziguinchor résulte du jeu des acteurs formels et informels. Il en résulte deux principales conséquences.

La première est que les quartiers périphériques présentent aujourd'hui des densités supérieures à celles des quartiers centraux.

La seconde est l'émergence de nouvelles fonctions dans la périphérie sud.

En définitive, la dynamique urbaine et spatiale dans cette partie de la ville doit conduire tous les acteurs de la gouvernance urbaine à faire de la périphérie sud le pivot de leurs actions d'aménagement.

⁴⁹Cadène P. *Ibidem*, p.238.

CHAPITRE II : AMENAGEMENT DE ZIGUINCHOR : UN BILAN MITIGE

Ce chapitre comporte trois sections :

- la première section retrace l'histoire de la décentralisation au Sénégal, puis situe les prérogatives de l'Etat et des Collectivités locales en matière d'aménagement et de planification urbains ;
- la deuxième section dresse le bilan de l'aménagement de Ziguinchor, en situant les responsabilités de l'Etat et de la Mairie. L'objectif du diagnostic est de faire le lien entre aménagement et intégration ;
- la troisième section étudie les origines des échecs constatés dans l'aménagement de la ville de Ziguinchor.

II.1. L'aménagement du territoire, une compétence des pouvoirs publics

II.1.1. La décentralisation, une pratique ancienne au Sénégal

La décentralisation est un projet de l'Etat unitaire qui consiste à transférer des compétences administratives de l'Etat vers des collectivités locales. Elle est perçue comme le modèle politico-administratif le plus conforme à la gestion participative des affaires publiques au niveau local.

Le Sénégal a une longue expérience de décentralisation administrative et territoriale. Elle remonte depuis l'époque coloniale, avec la création de quatre communes de plein exercice : Saint-Louis et Gorée, (10 août 1872), Rufisque, (12 juin 1880) et Dakar, (17 juin 1887). Des communes mixtes (Thiès, Tivaouane et Louga) ont été créées, par arrêté N° 933 du 31 décembre 1904. Leurs organes représentatifs étaient constitués d'un administrateur-maire, qui est l'officier commandant la circonscription militaire, (le commandant de cercle) et d'une commission municipale dont les membres étaient nommés. Le 18 Novembre 1955, la loi portant réorganisation municipale en Afrique Occidentale Française (AOF) crée les communes de moyen exercice, dont le maire est un fonctionnaire nommé et le conseil municipal élu.

Cependant, les motivations de la France étaient loin de recouper les préoccupations des populations locales. La Métropole organisait l'espace afin de faciliter son contrôle militaire et d'en extraire toutes les richesses naturelles.

Depuis l'indépendance, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation progressive. L'objectif est de rendre opérationnel le fonctionnement administratif du pays. Trois dates marquent le processus de décentralisation :

- 1972 : la loi N° 72-25 du 19 Avril 1972 crée les communautés rurales. Un conseil rural élu constitue l'organe représentatif des intérêts du terroir. En 1990, la loi 90-37 du 8 octobre 1990, transfère aux maires et aux présidents de conseils ruraux la gestion de leur budget respectif ;
- 1996 : les lois 96-06 et 96-07 du 22 Mars 1996, érigent les régions en Collectivités locales, créent les communes d'arrondissement et transfèrent neuf (9) compétences aux Collectivités locales : planification, aménagement du territoire, gestion des ressources naturelles, urbanisme et habitat, éducation, jeunesse et culture, santé publique et action sociale ;
- 2013 : la loi 2013-10, promulguée le 28 décembre 2013, institue l'Acte III de la décentralisation. Il a pour vision d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs, et porteurs de développement durable à l'horizon 2022. Il vise aussi la territorialisation des politiques publiques.

La réorganisation de l'architecture institutionnelle est marquée par la suppression de la région en tant que collectivité locale, l'érection du département en collectivité territoriale, la communalisation intégrale et la création de six (06) pôles-territoires.

Ainsi, le Sénégal compte aujourd'hui 14 régions, 45 départements et 557 communes.

II.1.2. Compétences de l'Etat et des Collectivités Locales et relations entre eux

L'esprit de la décentralisation est de faire des Collectivités locales des démembrements de l'état dotés d'une autonomie administrative et financière. L'Etat consacrant son énergie et ses moyens à ses missions régaliennes et aux priorités nationales.

Toutefois, la loi confère à l'Etat le principe de subsidiarité, à condition que la collectivité locale qui éprouve des difficultés à assumer une compétence transférée en fasse la demande. Mais, certaines dispositions du code général des Collectivités Locales soulignent à suffisance que le transfert de compétences n'est pas exclusif. C'est notamment les articles 278 et 288.

L'Article 278 précise que « les collectivités locales règlent, par délibérations, les affaires de leurs compétences. Elles concourent avec l'Etat, à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. L'Etat exerce les missions de souveraineté, le contrôle de légalité des actes des collectivités locales dans les conditions fixées par la loi, assure la coordination des actions de développement»⁵⁰. Le verbe concourir signifie apporter sa contribution personnelle. Il admet comme synonymes, les verbes collaborer, contribuer et aider, ce qui laisse penser que les Collectivités locales ne sont que des assistantes du pouvoir central. En tant qu'autorité souveraine, l'Etat exerce, c'est-à-dire qu'il détient le pouvoir de décision sur les actions d'aménagement sur tout le territoire.

Ce pouvoir de contrôle peut se comprendre dans un souci d'assurer la sécurité et de faire respecter les dispositions du Code Général des Collectivités Locales. Ce qui l'est moins est le dispositif de l'article 288, «le département ou la commune voit sa responsabilité dégagée lorsqu'une autorité relevant de l'Etat s'est substituée de droit ou de fait au président du Conseil départemental ou au maire»⁵¹. Le verbe dégager accepte comme synonymes, les verbes débarrasser et sortir. Autrement dit, l'Etat peut faire cesser ou écarter la responsabilité d'une Collectivité Locale de toute action d'aménagement du cadre de vie de ses administrés

La bataille de prérogatives institutionnelles qui a opposé la Mairie de Dakar et le Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de vie montre la latence des conflits potentiels de compétence entre le pouvoir central et les pouvoirs décentralisés. Tout est parti du projet de la Mairie de Dakar d'aménager la place de l'indépendance, avec la construction d'un parking souterrain. La Mairie s'est appuyée sur l'article 169 du CGCL qui lui confère la compétence d'exécuter des projets d'aménagement. Ce projet fut bloqué pendant des mois par le ministre du Renouveau urbain qui a soutenu que la place de l'Indépendance relevait du domaine public artificiel et en conséquence, sa gestion relève de l'Etat, conformément à l'article 299 du CGCL finalement, il fallut l'arbitrage du 1^{er} ministre, en faveur de la Mairie pour que le Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de vie délocalise son projet à la place de la nation.

⁵⁰ *Etat du Sénégal, CGCL*

⁵¹ *Etat du Sénégal CGCL*

II.2. Diagnostic de l'aménagement de Ziguinchor

Des efforts louables sont notés dans l'amélioration de la mobilité des populations, l'assainissement et dans le respect des normes d'habitat. Des échecs criants sont aussi constatés. Il s'agira alors de situer les responsabilisés de l'Etat et de la Mairie.

II.2.1. Mobilité des populations

Les actions se situent à deux niveaux :

❖ L'amélioration de la qualité du réseau routier

Des programmes de revalorisation de la voie publique communale sont en cours d'exécution. Ils sont pilotés par l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE Sénégal), dans le cadre du Programme d'Entretien Routier annuel (PERA). Des voies urbaines sont pavées et des trottoirs construits, sur financement de l'Union européenne. La Mairie de Ziguinchor se charge d'améliorer l'éclairage public, (photos 5 et 6).



Photo 5 : Rond- point Banéto au quartier *kandé*. **Photo 6** : Nouveaux poteaux d'éclairage public et trottoirs sur la route des Sapeurs-Pompier.

(Gueye, 2016).

❖ L'ouverture de nouvelles lignes de bus

La Société de Transport de Ziguinchor, (SOTRAZIG) a mis en circulation, en 2016, de nouveaux bus. Neuf (09) lignes de desserte sont ouvertes. Certaines d'entre-elles desservent les quartiers périphériques naguère non couverts par les cars urbains et les ont désenclavés.

Par exemple, la ligne n° 2 (photo 7) relie le quartier de *Goumel* à l'UASZ, la ligne 5 relie les quartiers *Escale* et *Kandialanget* la ligne 6A relie les quartiers de *ColobaneetBoucotte- Centre*.



Photo 7 :Bus sur la ligne 2, (Goumel-Université AssaneSeck).

(Gueye 2015).

Il faut noter que le quartier de *Diabir* n'est pas concerné par les rotations de ces bus.

Cependant, ces actions aussi importantes soient-elles, sont très insuffisantes. Certaines voies urbaines classées se trouvent dans un niveau d'ensablement et de dégradation très avancé (photo 8).



Photo 8 : Voie urbaine classée 204, au quartier *Nema*.

(Gueye 2015).

Quant à la commune, elle n'a réalisé qu'à hauteur de 21,73 %, les opérations de voirie prévues dans le budget 2014. Les travaux de constructions de chaussées, de remblais et de terrassements n'ont pu être effectués, d'où l'état de dégradation avancée de la voirie non classée (photo 9).



Photo 9 : Ravinement d'une rue de Lyndiane.
(Gueye, 2015).

II.2.2. Gestion des ordures ménagères

L'Etat, par le biais du Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, a mis en place le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD). Le PNGD accompagne les collectivités locales dans le nettoyage, le balayage, le désensablement, le désherbage, l'installation de poubelles, l'éradication des dépôts sauvages, la mise en place de décharges officielles et l'évacuation des déchets. A Ziguinchor, il est fréquent de rencontrer les équipes des techniciens de surface, portant la chasuble du PNGD.

Toutefois, les actions de désensablement sont localisées presque exclusivement sur les principales artères du centre-ville. Il est très rare de croiser un camion de ramassage des déchets dans les quartiers périphériques où l'état de la voirie ne garantit pas de bonnes conditions de déplacement. La collecte et la gestion des déchets sont une problématique que la commune a du mal à résoudre, à cause de la faiblesse du budget alloué au nettoyage et à l'assainissement de la ville et qui ne représente que 11,42 % des dépenses totales de fonctionnement.

L'insuffisance des camions de ramassage des ordures, des bacs à ordures et des décharges officielles se traduit par le détournement des caniveaux destinés à l'évacuation des eaux pluviales (photo 10) de leur vocation première. Ils servent aujourd'hui de dépotoirs de déchets, qui en se mélangeant avec l'eau, créent une matière glauque, posant de sérieux problèmes de santé publique.

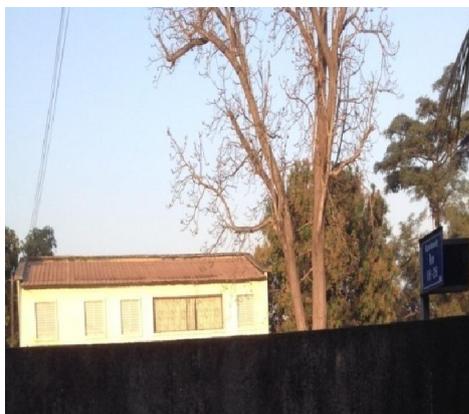


Photo 10 : Le caniveau de Lyndiane bouché par les ordures ménagères.
(Gueye, 2015).

En définitive, l'insalubrité remarquée dans plusieurs quartiers de Ziguinchor, notamment ceux situés en périphérie, résulte des dysfonctionnements notés dans la collecte et la gestion des déchets. Les espaces des caniveaux non curés sont des champs potentiels d'expansion de maladies parasitaires.

II.2.3. Non-respect des normes d'urbanisme

A Ziguinchor, le non-respect des règles d'urbanisme est illustré par l'occupation illégale des emprises de la voirie du domaine public, (photos 11 et 12).



Photos 11 et 12: Panneaux d'adressage de rues emmurés : rues NE-73 (Nema) et KH-26
(Kansahoudy).
(Gueye 2015).

Que la violation du domaine public soit l'œuvre d'un citoyen ordinaire (même si elle n'est censée ignorer la loi) est plus tolérable que lorsqu'elle est commise par un service officiel de l'Etat. Des autorisations d'empiètement sont prévues mais, « les ouvrages auxquels elles donnent droit doivent non seulement s'inscrire dans l'harmonie du paysage architectural de la zone dont elles respectent l'esthétique mais aussi être facilement démontables »⁵² et sont précaires et révocables à tout moment. Ce n'est pas le cas pour le mur du service d'hygiène.

II.3. Origines des échecs constatés dans l'aménagement de Ziguinchor

La Mairie de Ziguinchor peine à exécuter convenablement la compétence aménagement, car elle est confrontée à trois insuffisances : technique, humaine et financière.

II.3.1. Insuffisance technique

Les Articles 315 et 319 du CGCL confèrent à la Commune la compétence d'élaborer des outils de planification et d'urbanisme. Ces outils doivent, dans une démarche prospective d'anticipation, faire coïncider l'action publique d'aménagement et les logiques des acteurs. Du fait de leur temporalité, ils doivent faire l'objet d'une révision périodique.

Aujourd'hui, la mairie de Ziguinchor ne dispose pas d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) opérationnel. Celui élaboré, en 1983, pour une durée de 20 ans, a permis la restructuration des quartiers de *Kandé*, *Belfort*, *Kadior*, *Djibock*, *Colobane*, de *Kénia* et une partie de *Diabir*, (la zone de recasement). Toutefois, il est devenu caduc depuis 2003 et l'absence d'un PDU opérationnel condamne la Mairie, car elle est frappée d'inconstructibilité.

II.3.2. Insuffisance humaine

La Mairie de Ziguinchor emploie 173 salariés⁵³ répartis dans plusieurs services. Trois de ces services regroupent le personnel technique : Service Recensement et Statistiques (SRS), Division Urbanisme et Habitat (DUH) et Services Techniques Communaux (STC). Ils ont comme mission l'aménagement du territoire urbain, le lotissement, la délivrance des permis de construire et d'occupation de l'espace, l'assainissement et la réalisation des équipements communaux.

⁵² MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HYDRAULIQUE. DÉCRET n° 2009-1450 du 30 décembre 2009, Article R 224.

⁵³ Mairie de Ziguinchor, 2014.

Le nombre et le profil des agents de ces services laissent apparaître quelques faiblesses.

❖ **Faiblesse numérique**

Les agents techniques municipaux représentent 23, 12 % du personnel total de la Mairie de Ziguinchor. Ils se répartissent dans les trois services comme suit : 17% aux services recensement et statistiques, 13 % à la division urbanisme et habitat et 70 % aux services techniques communaux, (figure 22).

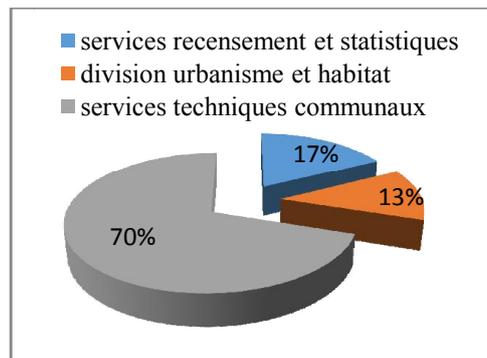


Figure 22: Répartition des agents techniques municipaux.
(Mairie de Ziguinchor, 2015).

Le ratio agent des services techniques / habitant est de 1 agent pour 8212 habitants. Ce ratio très faible indique que la Mairie de Ziguinchor est confrontée à un manque criard de personnel technique capable d'exécuter convenablement les compétences transférées, et principalement celles concernant l'aménagement, l'urbanisme et l'habitat.

❖ **Faible niveau d'expertise**

Le profil des agents des services techniques, (figure 23) ne nous paraît pas assez professionnel. En effet, 25% sont des manœuvres, 27,5 % sont des commis, 7,5 % sont des chauffeurs, 5 % sont des mécaniciens, et 5% sont des électriciens.

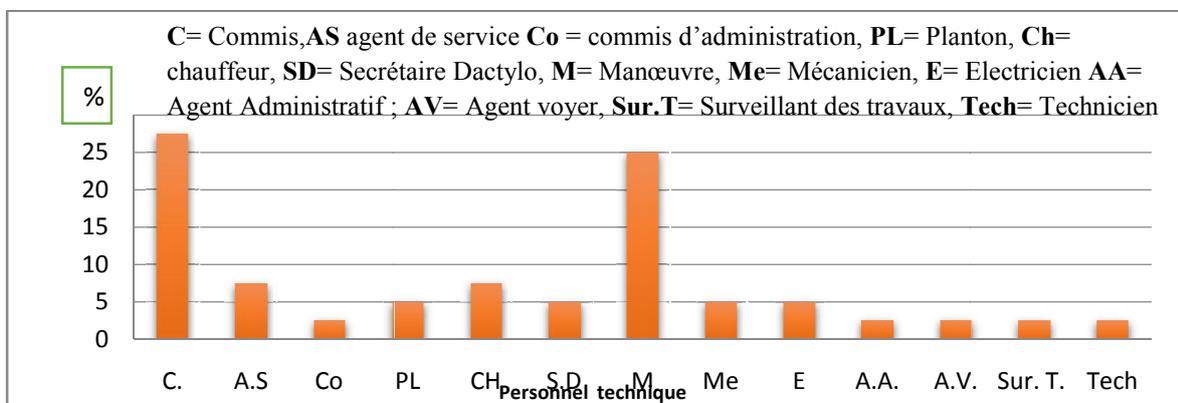


Figure 23 : Profil professionnel des agents techniques municipaux.
(Mairie de Ziguinchor, 2015).

Du fait de leur faible niveau général de qualification, les agents techniques de la Mairie sont davantage affectés à des tâches subalternes, comme accompagner les professionnels des services du Cadastre et de l'Urbanisme, plutôt qu'à élaborer des stratégies d'aménagement et de gestion de la ville.

II.3.3. Insuffisance financière

L'Article 185, (Section 3: Finances de la ville) du CGCL, détermine, pour une année financière, la provenance des recettes de fonctionnement⁵⁴. Elles proviennent de trois sources principales :

- les recettes fiscales : la contribution des patentes, les produits de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les produits des taxes sur les distributions d'essence, de gas-oil ou de tous autres carburants, la contribution foncière sur les propriétés bâties ;
- les revenus du patrimoine de la ville : les revenus du domaine privé immobilier, les revenus du domaine public ;
- les fonds de dotation de la décentralisation et toutes les autres ressources dont la perception est autorisée par les lois et règlements.

L'Article 200 (CGCL, Ibidem) fixe la nature des dépenses. Elles comprennent :

- les dépenses de fonctionnement : elles ont un caractère permanent et permettent à la collectivité de faire face à ses charges et obligations courantes ;
- les dépenses d'investissement : elles permettent la réalisation des équipements, des bâtiments et des infrastructures ainsi que l'acquisition de matériels pour ces travaux.

❖ Les recettes locales

Les recettes locales doivent couvrir deux sections de dépenses : fonctionnement et investissement.

▪ Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement proviennent de 8 chapitres : les « Produits de l'exploitation », les « Impôts locaux », les « Produits domaniaux », les « Taxes municipales », les « Produits divers », la « Dotation de fonctionnement », les « Remboursements fonds de concours et participations » et les « Résultats de fonctionnement ».

⁵⁴ CGCL, décembre 2013, pp. 24-25.

L'analyse des budgets 2012, 2013 et 2014 révèle que les prévisions initiales de recettes (fonctionnements et investissements) ne sont pas à 100% recouvrées. Le gap entre prévisions et réalisations est de 36,64 % en 2012, 35, 60 % en 2013 et 51,57 % en 2014 (figure 24). La municipalité n'a pas ainsi réussi à optimiser toutes les niches fiscales.

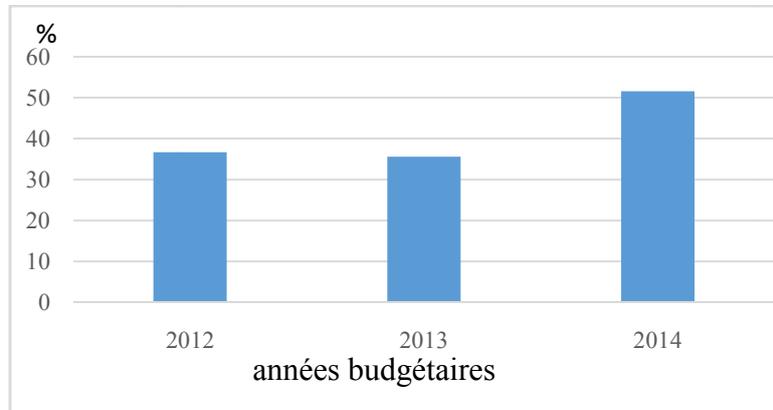


Figure 24 : Gaps entre prévisions et recouvrements des recettes budgétaires.
(Budget de Ziguinchor, 2014).

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 55, 40 %, avec une grande hétérogénéité des niveaux de recouvrements (figure 25) :

- les recouvrements inférieurs à 50 % : les produits de l'exploitation (45,92 %), les impôts locaux (48,51 %) et les taxes municipales (47,66 %) ;
- les recouvrements supérieurs à 50 % et inférieurs à 100 % : les produits divers (84,66 %) et les remboursements fonds de concours et participations (67,92 %) ;
- les recouvrements à 100 % : les dotations de fonctionnement et le résultat de fonctionnement.

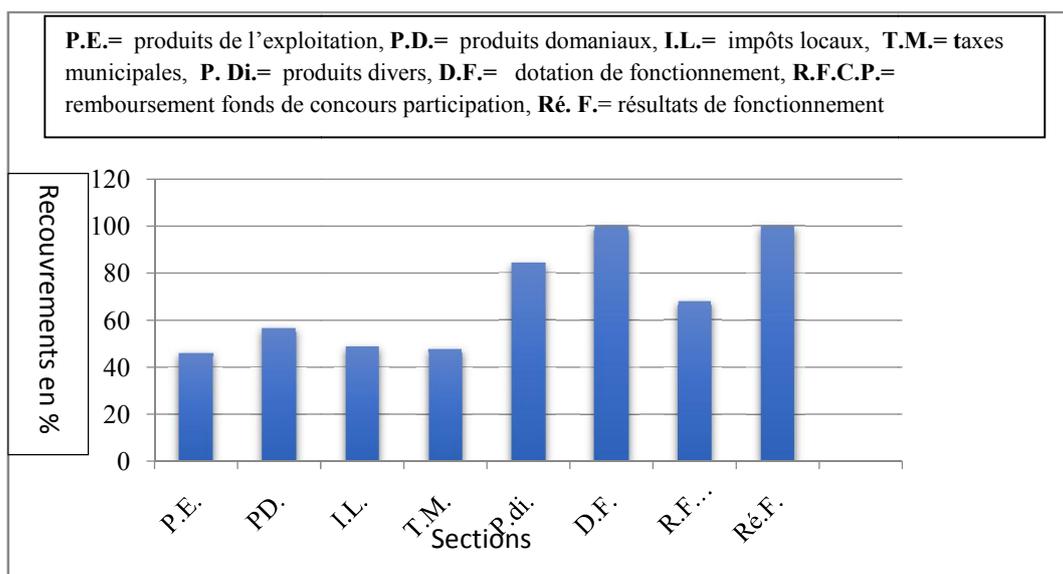


Figure 25 : Niveau des recouvrements par sections.
(Budget de Ziguinchor, 2014).

➤ **Recettes d'investissement**

En 2014, les recettes d'investissement budgétisées par la Mairie s'élèvent à 601 948 159 francs CFA. Les recettes recouvrées ont atteint 152 948 159 francs CFA, soit 25,41 % des prévisions initiales. Elles proviennent uniquement de deux sections : l'excédent de fonctionnement capitalisé (91 000 000 de francs de CFA) et le résultat d'investissement reporté (61 948 159 de francs CFA)⁵⁵, (figure 26).

Le niveau bas de recouvrement est à l'origine de l'indigence financière de la Mairie et impacte négativement l'aménagement de certains quartiers et leur intégration fonctionnelle à la ville.

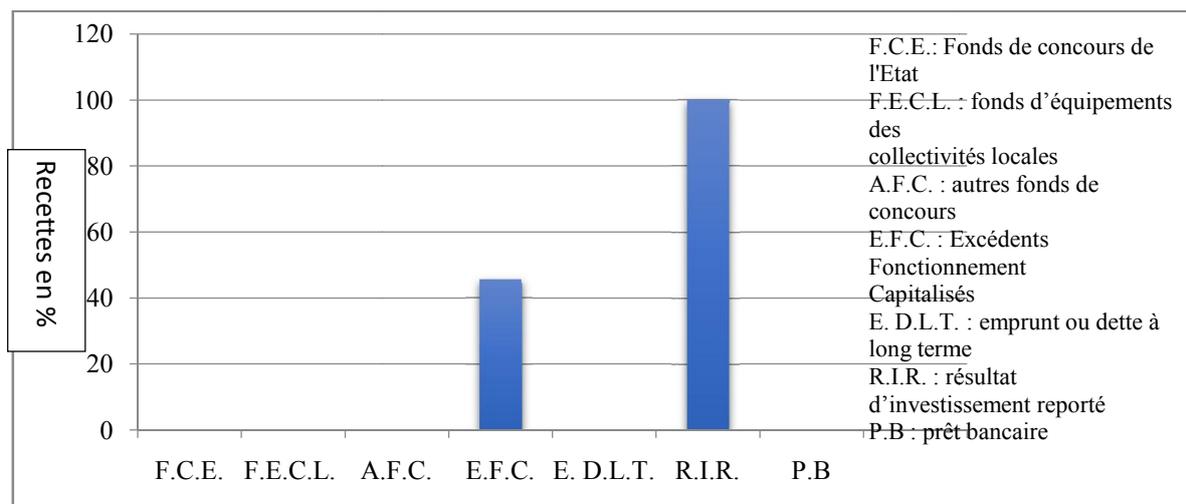


Figure 26 : Taux des recettes d'investissement recouvrés.
(Budget de Ziguinchor, 2014).

▪ **L'asymétrie des dépenses**

Le principe de l'équilibre budgétaire interne veut que la section de fonctionnement et la section d'investissement soient votées en équilibre.

Une rapide confrontation des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement révèle une très grande asymétrie. En 2014, les dépenses de fonctionnement ont atteint 1 342 024 725 francs CFA et les dépenses d'investissement 101 853 106 de francs CFA⁵⁶. Les recettes d'investissement n'arrivent donc qu'à hauteur de 7,58% des dépenses de fonctionnement.

⁵⁵ Mairie de Ziguinchor, *ibidem*.

⁵⁶ Mairie de Ziguinchor, *ibidem*.

Les trois services de fonctionnement les plus dépensiers cumulent à 525 116 614 francs CFA de dépenses, soit 39,20 % du total, avec des taux de réalisations élevés. Il s'agit :

- du Cabinet du maire 144 196 122 francs CFA, (56,17 %) ;
- du Secrétariat et Bureaux 252 180 156 francs CFA (69,01 %) ;
- de la Perception municipale 129 740 336 francs CFA (65,85 %).

Dans la section des dépenses d'investissement, nous notons des taux réalisations bas ou nuls. Les sections « Acquisition de gros matériels », (44 %) et « Education-Jeunesse-Culture et Sport », (34,96 %) ont connu des taux de réalisation corrects. La section « Voirie », (21,73 %) et la section, « Santé-Hygiène-Action sociale », (4,78 %), des taux faibles. Par contre, les sections « Equipement Administratif », (0 %), « Infrastructures à caractère industriel », (0 %), « Tourisme », (0 %), « Etudes générales », (0 %), et « Opérations financières », (0 %) n'ont connu aucune réalisation, (figure 27).

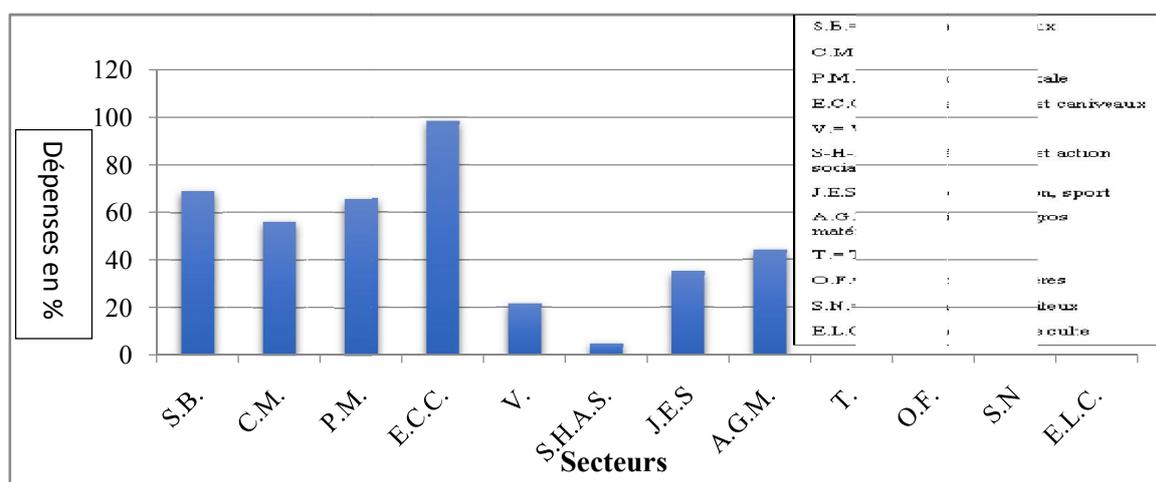


Figure 27: Dépenses de fonctionnement et d'investissement par secteurs.

(Budget de Ziguinchor, 2014).

Deux sections attirent particulièrement notre attention. Premièrement, la section « Tourisme » où la municipalité avait budgétisé 30 000 000 de francs CFA, pour aménager des sites touristiques et des plages. Il est incompréhensible que la municipalité ne saisisse pas toutes les opportunités qu'offre ce secteur à fort générateur d'emplois et de devises. Deuxièmement, dans la section « Opérations financières », 100 000 000 de francs CFA avaient été prévus pour rembourser des prêts. Cette prévision n'est pas réalisée, ce qui pose le problème de la solvabilité de la Mairie et sa capacité à drainer les crédits alloués par les institutions financières nationales ou internationales.

L'insuffisance des dépenses d'investissement constitue un déterminant des dysfonctionnements notés dans l'aménagement de la ville et particulièrement de certains quartiers périphériques. Il s'y ajoute que très souvent l'arbitrage de la Mairie, sur le choix des quartiers devant accueillir les aménagements, privilégie ceux à grand potentiel électoral, ce qui n'est pas le cas de *Diabir*.

Conclusion partielle

L'analyse du compte administratif 2014 de la Mairie de Ziguinchor révèle que beaucoup de niches fiscales sont insuffisamment ou pas du tout exploitées. L'indigence financière de la Mairie et le déséquilibre criant dans la répartition des budgets de fonctionnement et d'investissement constituent la plus grande hypothèque qui pèse sur l'aménagement de la ville.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Nous pouvons retenir que l'étalement urbain de Ziguinchor est le résultat de la production de la ville par plusieurs acteurs : les pouvoirs publics, les promoteurs immobiliers privés, les coopératives d'habitat et les populations.

Il ressort de l'étude que la ville de Ziguinchor continue de s'étendre, alors que la commune est confrontée à deux obstacles pour réaliser un aménagement efficient : l'obsolescence des plans d'urbanisme entraînant l'absence de contrôle en amont et en aval de l'occupation de l'espace communal et la faiblesse des fonds destinés à l'investissement pour exécuter les compétences transférées. Ces obstacles sont responsables du déficit d'intégration des quartiers périphériques irréguliers, dont *Diabir*.

TROISIEME PARTIE

VARIABLES INDICATRICES ET

FACTEURS DU DEFICIT D'INTEGRATION

DE *DIABIR* ET PISTES DE REFLEXION

Une ville est constituée d'un agrégat de différents types de quartiers qui donnent corps au tissu urbain. Les contextes politiques ou urbanistiques particuliers dans lesquels les quartiers urbains ont été construits déterminent très souvent leurs différenciations spatiales et fonctionnelles. Le niveau d'aménagement de *Diabir* et le niveau d'insertion des habitants sont illustratifs des formes de différenciations évoquées plus haut.

Cette troisième partie comprend trois chapitres :

- le premier chapitre porte sur l'analyse de plusieurs variables qui mettent en évidence le déficit de l'intégration fonctionnelle de *Diabir* et les stratégies développées par les habitants pour pallier aux réseaux manquants ;
- le deuxième chapitre étudie les facteurs qui sont à l'origine du déficit d'aménagement fonctionnel de *Diabir*;
- Le troisième chapitre porte sur les pistes de réflexion qui permettraient d'améliorer l'intégration fonctionnelle de *Diabir*.

CHAPITRE I : VARIABLES INDICATRICES DU DEFICIT D'INTEGRATION DE *DIABIR*

De manière générale, un faisceau de variables géographiques, socioéconomiques et urbanistiques permet d'appréhender le déficit d'intégration de *Diabir*.

I.1. Variables géographiques

La ville physique est caractérisée par un paysage constitué d'un bâti continu, d'immeubles monumentaux, de maisons contiguës, d'un réseau complexe de rues, d'importants édifices publics, d'animation, de densité relationnelle et de densité de la circulation. Le paysage urbain est donc marqué par l'empreinte anthropique qui lui donne une certaine identité.

La ville est aussi un espace vécu par les citoyens qui y disposent de points repères.

Dans la ville de Ziguinchor, parmi les repères visuels, il y a la Gouvernance, l'Hôtel de ville, la Cathédrale Saint Antoine de Padoue à l'Escale, le Stade Aline Sitoé Diatta à *Diéfaye*, le Marché Saint-Maur, l'Alliance Franco-sénégalaise, le Lycée *Djignabo*, l'Aéroport de Ziguinchor à Kansahoudy, le Rond-point *Banéto* à *Kandé*, la gare routière à *Goumelet* la liste est loin d'être exhaustive.

Cependant, à *Diabir* (noyau de l'ancien village), il n'existe pas de point de repère. Au contraire, le quartier est encore marqué par une forte empreinte de la nature, (figure 27 et photo 13).

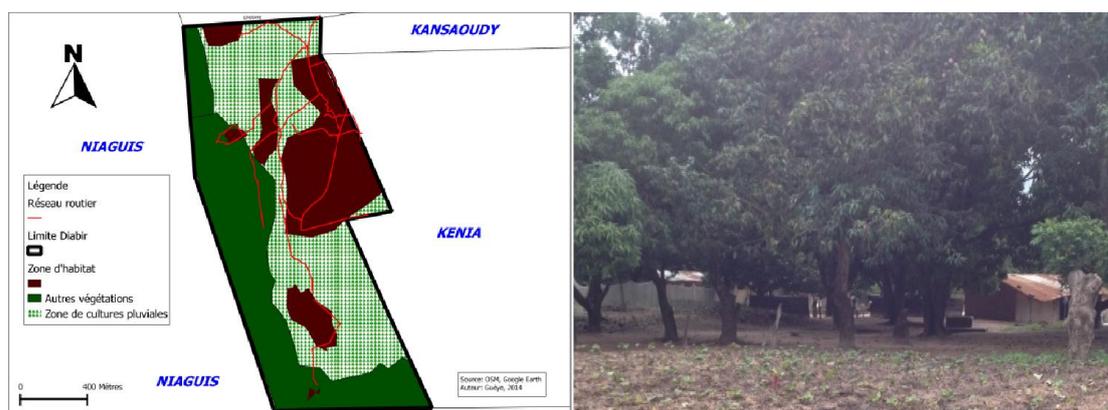


Figure 28: Carte occupation du sol.

Photo 13: Densité de la couverture végétale (Gueye, 2014).

L'observateur qui arrive, pour la première fois, dans le quartier est frappé par la densité du couvert végétal. S'il entre par le côté sud, il traversera une forêt d'anacardiés et trouvera des maisons nichées sous des arbres de grandes tailles, avec un feuillage très touffu. S'il entre par le côté nord, il constatera un déséquilibre dans l'occupation de l'espace, avec une concentration des maisons sur l'espace à gauche de la voie centrale, tandis que l'espace situé à droite est davantage resté à l'état naturel.

La morphologie rurale du quartier dénote singulièrement avec la morphologie d'un quartier urbain.

I.2. Variables socioéconomiques

Parmi les critères fonctionnels, susceptibles de faire la promotion de la ville, les activités économiques sont probablement les mieux utilisées, surtout depuis l'avènement de la mondialisation économique, au siècle dernier. En effet, la ville est avant tout le lieu de développement d'activités industrielles et commerciales et, de plus en plus, de services marchands et non marchands. La dynamique de l'agriculture périurbaine est tout simplement liée aux besoins croissants en produits alimentaires et à la proximité du lieu d'écoulement.

Pour les populations installées dans les quartiers périphériques, l'insertion urbaine peut se réaliser par l'exercice d'un emploi urbain. Leur intégration à la ville peut dépendre ainsi de la nature et de l'ampleur des activités économiques qu'elles exercent et des types de relations qu'elles entretiennent avec le reste de la ville.

Les données de l'enquête (figure 28) indiquent que 37 % des chefs de ménage ont déclaré exercer un emploi régulier. Les 55 % ont déclaré sans emploi régulier. Les 8% de chefs de ménage restants ont affirmé être à la retraite.

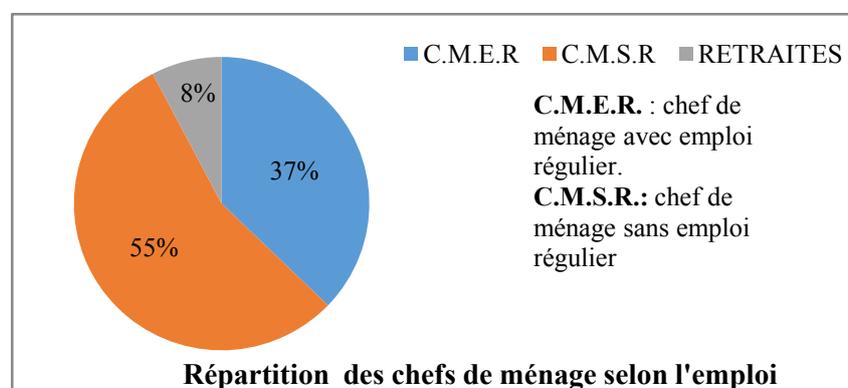


Figure 29 : Situations socioprofessionnelles des chefs de ménage.

(Gueye 2015).

L'analyse de la structure socioprofessionnelle de l'échantillon permet de saisir le faible degré d'intégration par le travail des habitants de *Diabir*. La figure 30 montre que 82,61 % des chefs de ménage qui ont déclaré exercer un emploi régulier sont dans le secteur informel, avec une hétérogénéité des emplois : tailleurs, gardiens, menuisiers, lingères, maçons, marabouts!...

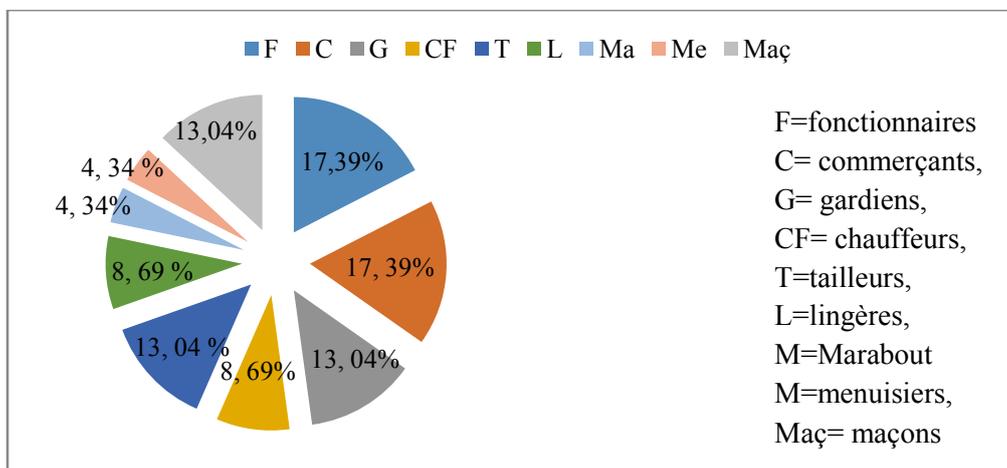


Figure 30 : Répartition des emplois réguliers.

(Gueye 2015).

Sur les 55 % de chefs de ménage sans emploi régulier, les 37,17 % ont déclaré s'adonner à temps partiel à des activités liées à la terre. Ce ratio est supérieur au taux des emplois agricoles dans la ville, (24 %).

Les activités liées à l'exploitation des produits primaires se déroulent toute l'année, avec toutefois une spécialisation saisonnière.

Pendant la saison des pluies, elles tournent autour d'une agriculture de basse intensité, (photo 14) sur les terrains non encore bâtis et contigus aux habitations.



Photo 14 : Champ d'arachides sur une parcelle.(Gueye, 2014)

Pendant la saison sèche, les activités tournent principalement sur la fabrication de jus d'anacarde qui une fois fermentée, devient une boisson locale alcoolisée fortement consommée dans les « daka»⁵⁷ et la production de charbon de bois dans des fours traditionnels (photos 15 et 16).



Photo 15: Le Professeur Cheikh Sarr et ses étudiants en **Photo 16 :** Four traditionnel pour produire du charbon de bois.(Gueye 2014).

I.3. Variables urbanistiques

A *Diabir*, le non-respect des normes d'urbanisme constitue un autre marqueur du déficit d'intégration fonctionnelle du quartier à la ville. Il s'observe à travers l'absence de restructuration, l'irrégularité foncière et la forme et la qualité de l'habitat.

I.3.1. Absence de restructuration

Les premières réflexions sur la nécessité de restructurer le quartier de *Diabir* remontent aux années 1980. Un article du journal le Soleil, en date du 10 juillet 1985 rapporte la tenue d'un comité régional d'urbanisme présidé par le gouverneur de l'époque, Souleymane Bobo Vilane, pour l'adoption du plan de restructuration du village de *Kénia*. Au cours de cette de rencontre, une Commission chargée du suivi des opérations de lotissement de la zone de *Diabir* avait été mise sur pied. Un début d'exécution a eu lieu, en 1985, dans la zone de recasement réservée aux futurs déguerpisdes quartiers centraux. La distribution des lots a commencé en 1989. En 1994, AbbaDiatta, premier adjoint au maire de Ziguinchor, accompagné d'une équipe du cadastre, a fait l'état des lieux du noyau de l'ancien village. Cette opération a été renouvelée, une première fois, en 2010 et, une deuxième fois, en 2012, sans que cela n'aboutisse à un début de matérialisation.

⁵⁷*Daka* : appellation donnée aux débits de boisson de fortune installés aux coins de plusieurs rues de la ville de Ziguinchor.

L'absence d'un PDU opérationnel interdit pratiquement à la municipalité de débiter légalement la restructuration de *Diabir*, condition nécessaire pour réaliser les infrastructures de base manquantes. Toutefois, il existe un fond de dossier qui pourrait servir de base de travail dans le futur.

I.3.2. Irrégularité foncière

Pour rappel, 70 % des chefs de ménage enquêtés ont déclaré avoir acheté leurs parcelles, 18 % les ont reçues en prêt, 8 % ont déclaré l'avoir héritée et 4 %, à l'avoir reçue en don. Aucun de ces chefs de ménage ne dispose d'un titre foncier, ce qui signifie que les parcelles ont été acquises selon le droit foncier coutumier.

Le droit foncier coutumier est non écrit, car fondé sur le droit de hache, ou le droit de feu et demeure prédominant dans l'acquisition des terrains en Afrique. Il est à l'opposé du droit foncier moderne fondé sur un cadre juridique réglementaire.

Le droit foncier moderne a été introduit au Sénégal par le colonisateur français. Les arrêtés généraux 737/AD, du 16 mars 1937, fixent les conditions d'aliénation, c'est-à-dire de transmission d'une propriété entre deux individus et d'amodiation, c'est-à-dire d'exploitation, moyennant une redevance périodique, des terres domaniales et leurs affectations à des services publics. Ils introduisent plusieurs modes de transfert de la terre : la transaction entre particuliers, la concession en pleine propriété des terres domaniales, la vente par adjudication aux enchères publiques, l'occupation temporaire à travers un permis d'occuper ou un permis d'habiter...

Quatre ans après l'indépendance, l'Etat du Sénégal vote la loi 64-46 du 17 juin 1964, instituant le domaine national. Les terres relevant du domaine national sont classées en quatre catégories : les zones urbaines, les zones classées, les zones des terroirs et les zones pionnières. A l'époque où la loi fut promulguée, *Diabi* est une zone de terroir, ce qui fait qu'aujourd'hui, les terrains non immatriculés dans le quartier relèvent du domaine national. Les ménages qui les occupent sont dans une insécurité foncière au regard de l'article 25 de la loi de 1964, car les terrains peuvent à tout moment faire l'objet d'affectation par l'Etat, pour servir d'assiette à des projets d'équipements collectifs.

L'insécurité foncière est en partie responsable de la faiblesse des infrastructures publiques et privées à *Diabir*.

I.3.3. Prédominance de l'habitat mixte

En milieu urbain, le type d'habitat et la qualité des logements sont révélateurs de la situation socioéconomique des ménages. La nature des matériaux utilisés pour construire les logements peut renseigner sur leur degré de confort et de durabilité.

A *Diabir*, les résultats de l'enquête indiquent une nette domination de l'habitat mixte, avec 56,41 %, devant l'habitat traditionnel, 41,02 % et l'habitat moderne, 2,56 %, (figure 31).

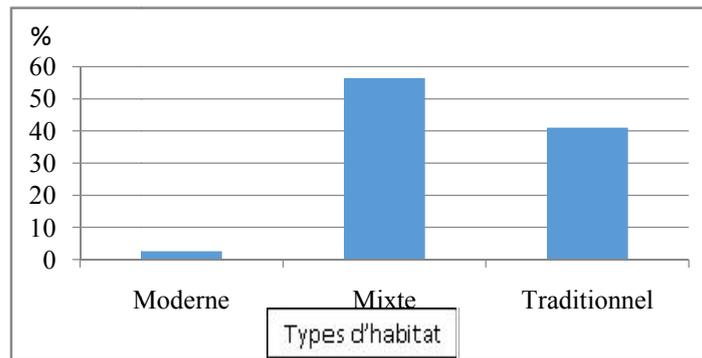


Figure 31 : Types d'habitat à *Diabir*.
(Gueye 2015).

L'habitat mixte utilise des matériaux composites : mélange de ciment et d'argile pour les murs, des toits en tôles soutenus par des lattes de rônier, (photos 17).



Photos 17 : Habitat mixte à *Diabir*.
(Gueye, 2014).

Deux explications peuvent être avancées pour comprendre la prédominance de l'habitat mixte. La première est l'insécurité foncière déjà évoquée, car elle constitue un frein aux investissements que les habitants sont prêts à consentir pour améliorer le bâti. La deuxième est la cherté des matériaux utilisés dans l'habitat moderne, (ciment, fer, béton...), pour des populations, dont le niveau général de richesse est bas.

I.4. Variables techniques et palliatifs utilisés par les habitants

Les réseaux, (voirie urbaine, électricité, eau potable, assainissement public etc.) sont révélateurs du degré d'intégration d'un quartier, car ils jouent un rôle important dans le système relationnel et dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Inversement, leur insuffisance voire leur inexistence constitue une contrainte pour assurer la mobilité, les commodités des populations et la protection de l'environnement.

Un rapide état des lieux montre que *Diabir* souffre d'un manque criant d'infrastructures de base. Le quartier ne dispose que d'une école élémentaire, d'une case de santé, de quelques boutiques et de quelques étals faisant office de marché d'approvisionnement, (photos 18, 19, 20 et 21).



Photo 18 : Boutique dans la voie principale du quartier **Photo 19** : Etals au marché.
(Gueye, 2015).



Photo 20 : L'école élémentaire de *Diabir* **Photo 21** : Case de santé de *Diabir*.
(Gueye, 2015).

Pour pallier aux manquements dans l'offre en services de base, les habitants de Diabir utilisent plusieurs modes de transport pour se déplacer et recourent à des pratiques traditionnelles pour s'éclairer, avoir de l'eau et se débarrasser des déchets solides et liquides.

I.4.1. Absence de voirie structurée

Les déplacements pendulaires des populations urbaines sont principalement liés à la vie active (emploi, études), les démarches domestiques (marchés, administrations) et les démarches de sociabilité (visites de courtoisie, cérémonies familiales).

La mobilité joue un rôle important dans un processus d'intégration, car elle favorise les rencontres et les échanges entre les citoyens. Toutefois, elle est facilitée par l'existence d'une voirie structurée qui permet aux populations des quartiers périphériques de rallier facilement les quartiers centraux et de saisir les opportunités et les services offerts par la ville.

Diabir ne dispose pas d'une voirie structurée, connectée au reste du réseau urbain et adaptée aux transports collectifs. La voirie du quartier est composée de deux principales voies de dégagement et des nombreux corridors de déplacement parfois sinueux et dont les largeurs et les longueurs sont très inégales (figure 32 et photos 22).

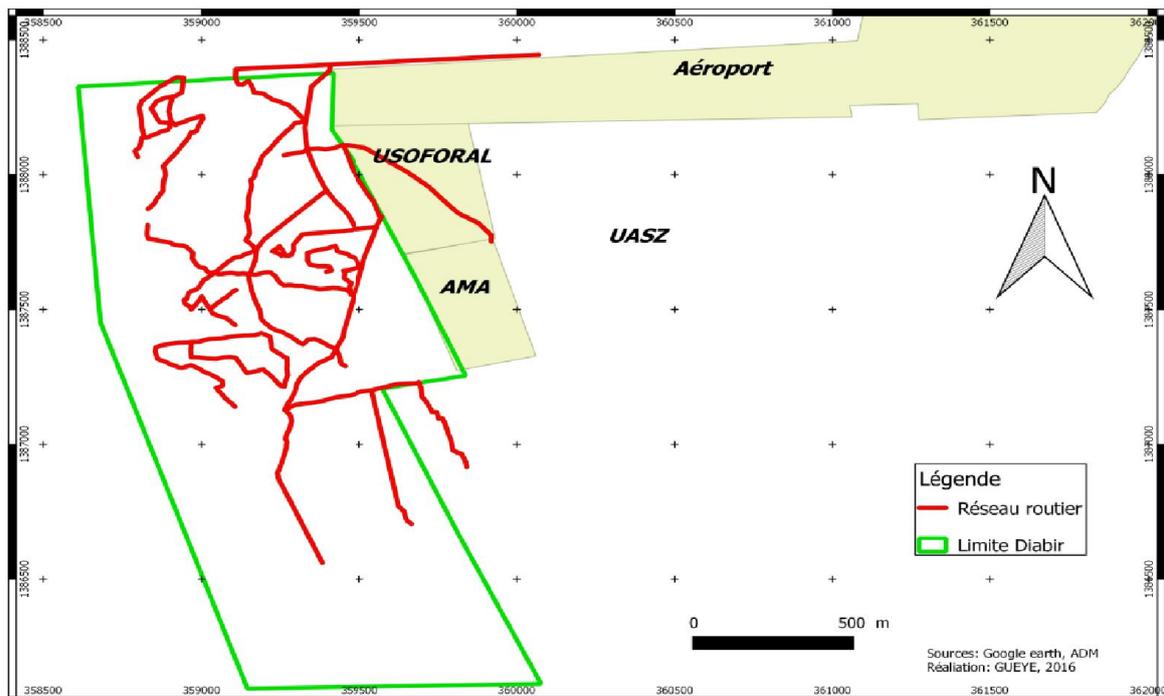


Figure 32: Voirie de Diabir.



Photos 22 :Corridors de circulation à *Diabir*.
(Gueye, 2015).

En l'absence d'un réseau routier maillé avec celui de la ville, les transports collectifs ne desservent pas *Diabir*. Les habitants sont alors contraints d'associer plusieurs modes de déplacement pour se transporter en dehors du quartier,(figure 33).

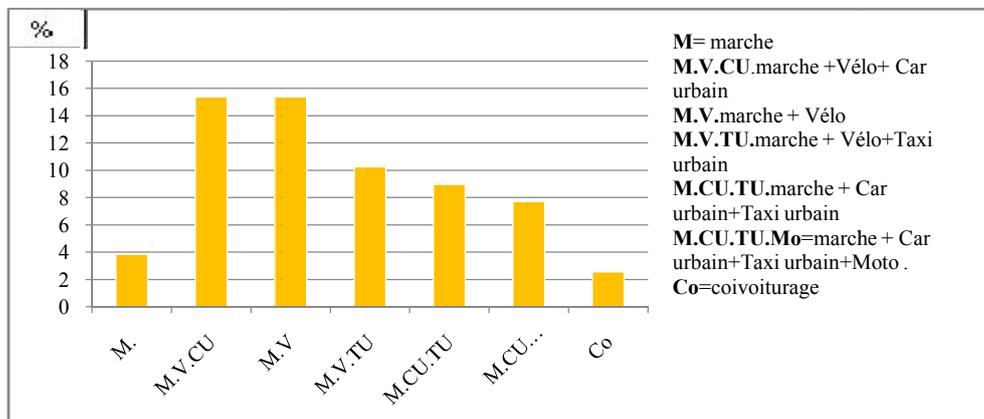


Figure 33: Modes de déplacements des habitants de *Diabir*.
(Gueye, 2015).

A cause de l'enclavement du quartier (nous abordons ce point dans le chapitre 2), la marche est le premier mode de déplacement utilisé pour sortir de *Diabir*,avant d'espérer rencontrer un mode de transport motorisé. La marche est associée à d'autres modes de transport. Les associations les plus fréquentes sont :

- marche +Vélo+ Car urbain : 15,38 % ;
- marche + Vélo : 15,38 % ;
- marche + Vélo+Taxi urbain : 10,25 % ;
- marche + Car urbain+Taxi urbain : 8,97 % ;
- marche + Car urbain+Taxi urbain+Moto : 7,69 %.

A côté de la marche, le vélo et la moto (photographies 23, 24 et 25) sont aussi des moyens de déplacement très utilisés par les habitants du quartier qui empruntent l'entrée nord,



Photo 23 : la marche



Photo 24: le vélo



Photo 25: la moto (Gueye, 2014).

I.4.2. Gestion traditionnelle des ordures ménagères

Les ménages de *Diabir* ne disposent pas d'un système structuré de collecte des ordures ménagères. Dès lors, ils sont contraints d'utiliser plusieurs systèmes traditionnels pour se débarrasser de leurs ordures (figure 34).

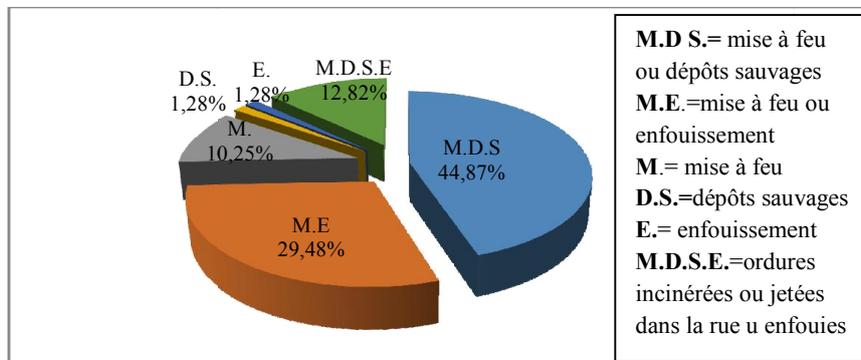


Figure 34: Evacuation des ordures ménagères. (Gueye, 2015).

Les données de l'enquête indiquent que :

- 44,87 % des ménages utilisent la mise à feu et les dépôts sauvages ;
- 29,48 % utilisent la mise à feu et l'enfouissement ;
- 12,82 % utilisent les trois systèmes.

Certains ménages utilisent un seul système : ils sont 10,25 % à utiliser uniquement la mise à feu, 1,28 % l'enfouissement, de même que 1,28 %, les dépôts sauvages.

Il est souligné qu'aucun de ces systèmes traditionnels ne présente assez de garantie pour un assainissement satisfaisant du quartier. En outre, ils constituent des sources inéluctables de pollution de l'air, du sol et de la nappe phréatique, principale source d'alimentation en eau, qui pose de réels risques pour la santé des habitants de *Diabir*.

I.4.3. Electrification et eau courante

La Société Nationale d'Electricité (SENELEC) et la Sénégalaise Des Eaux (SDE), sont mues par des logiques mercantiles, car elles considèrent que l'investissement a un coût. Leurs offres sont souvent conditionnées par la consistance des dividendes qu'elles projettent d'obtenir, selon le principe d'économie d'échelle. Elles tiennent beaucoup compte de la durée d'amortissement des investissements assez lourds à consentir pour desservir des quartiers éloignés. Elles n'éprouvent donc aucune gêne à tourner le dos aux populations pauvres, ou isolées dans des quartiers enclavés comme *Diabir*.

✓ Electrification incomplète

La procédure qui a abouti à une électrification partielle de *Diabir* est révélatrice de la logique mercantile de la SENELEC. Jusqu'en 2012, le quartier n'était pas électrifié, malgré la demande pressante, plusieurs fois renouvelée des habitants. La SENELEC avançait des arguments techniques pour justifier son refus:

- l'absence de lotissement qui réduit les possibilités d'installer des poteaux électriques dans tous les secteurs du quartier.

- le domaine de l'aéroport qui sépare *Diabir* du quartier de *Lydiane* situé à quelques encablures. Les fils électriques ne peuvent pas traverser la piste de l'aéroport, pour des raisons évidentes de sécurité des aéronefs.

Finalement, c'est grâce à la coopération du président de la coopérative SOFORAL, dont le lotissement est contigu au quartier et qui a accepté le raccordement, que *Diabir* a

connu un début d'électrification. La municipalité a alors installé 50 poteaux électriques, sur les principales voies de dégagement (photo 26).



Photo 26: Poteau électrique sur la principale voie de dégagement (Gueye, 2015).

La question n°28 de l'enquête-ménage porte sur le raccordement au réseau électrique de la SENELEC. 32,05 % des chefs de ménage ont répondu par l'affirmative. Les abonnés de Diabir ne représentaient à l'époque que 0,11.% des 21068 abonnés⁵⁸ (usagers domestiques et usagers professionnels cumulés) de la SENELEC de Ziguinchor.

Pour les 67,94 % des chefs de ménage, dont les maisons ne sont pas raccordées au réseau de la SENELEC, trois raisons sont avancées (figure 35) :

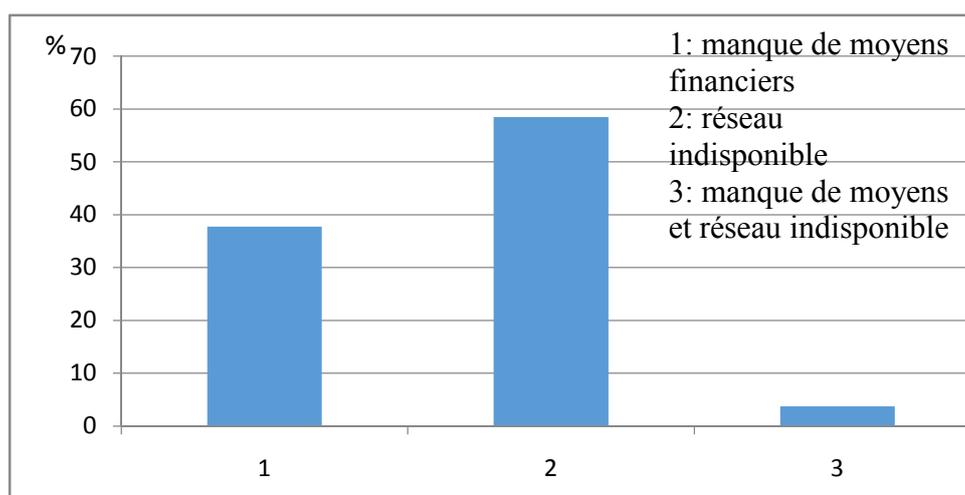


Figure 35 : facteurs du non raccordement au réseau de la SENELEC.(Gueye, 2015).

⁵⁸Bureau groupe client, relève et facturation. SENELEC de Ziguinchor, 2014.

Dans les maisons qui ne sont pas raccordées au réseau de la SENELEC, les ménages utilisent plusieurs sources pour s'éclairer la nuit (figure 36).

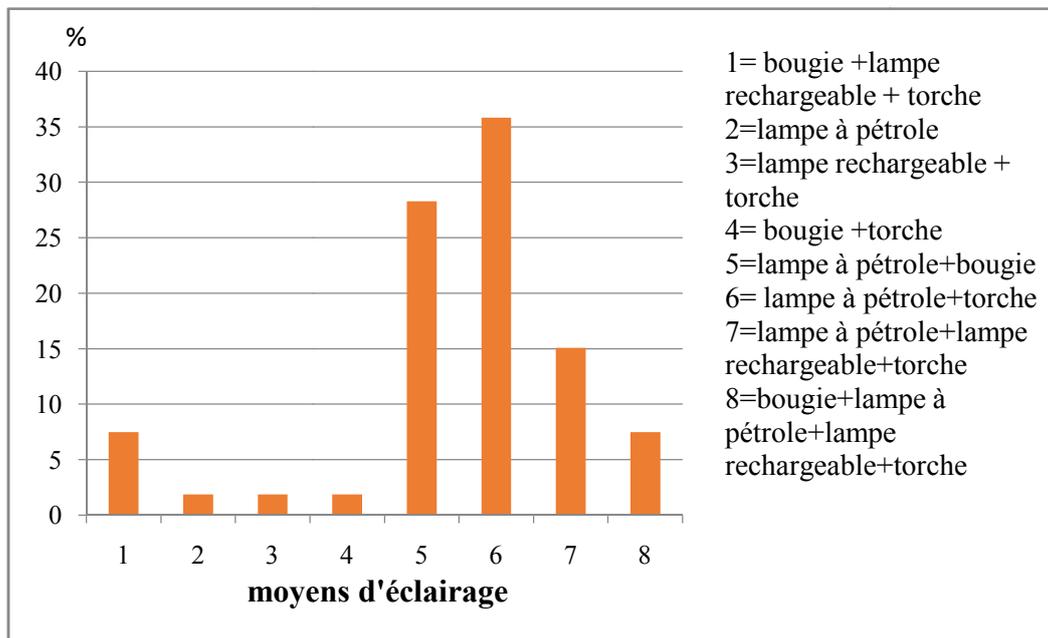


Figure 36 :moyens d'éclairage les plus utilisés.

(Gueye, 2015).

Les deux modes d'éclairage les plus utilisés, et de manière concomitante sont :

- la lampe à pétrole et la torche (à piles ou incorporée dans les téléphones portables) :35,84 % des réponses ;
- la lampe à pétrole et la bougie : 28,30 % des réponses.

L'explication tient à des raisons économiques et sécuritaires :

- Les raisons économiques : elles sont liées aux dépenses pour l'achat du pétrole lampant qui sont moins onéreuses pour les ménages à faibles revenus. En moyenne, ils utilisent entre 1 à 3 lampes et consomment à peu près entre 3 à 4 litres par mois. Prenons l'hypothèse haute : 3 lampes et 4 litres de consommation par mois, en raison de 800 francs CFA le litre, la facture s'élèverait à 3200 francs CFA par mois, soit 6400 francs CFA par bimestre.

Les batteries des torches incorporées dans les téléphones portables se chargent facilement sans grand frais, grâce à la solidarité des voisins abonnés à la SENELEC;

- Les raisons sécuritaires : les lampes à pétrole présentent de meilleures garanties de sécurité que la bougie, pour éviter les incendies. Les téléphones portables sont plus commodes à déplacer dans tous les coins de la maison.

L'absence d'éclairage public dans certains secteurs du quartier rend problématique la sécurité et l'animation pendant la nuit. Elle empêche les jeunes de profiter pleinement des aménités urbaines nocturnes.

✓ **Absence d'eau courante**

En 2013, la SDE disposait dans la ville de Ziguinchor d'un réseau de canalisation long de 352 kilomètres. La production d'eau courante avait atteint 2 162 145 mètres cubes et la consommation 1 960 687 mètres cubes⁵⁹. La SDE n'a pas étendu son réseau dans *Diabir*, arguant que ses canalisations ne sont pas en sécurité à cause de la non structuration du quartier.

Face à l'absence du réseau d'eau courante, les habitants de *Diabir* recourent à l'eau de puits pour leurs usages domestiques (boisson, toilette, ménage, cuisine, linge, vaisselle). Pendant nos visites de terrain, nous avons pu juger de la pénibilité de la corvée d'eau, (photo 26).



Photo 27 : Corvée d'eau d'une habitante de *Diabir*.

(Gueye, 2015).

⁵⁹ ANSD/SRSD Ziguinchor : Situation Economique et Sociale régionale - 2013, Avril 2015.

Nous avons voulu vérifier la potabilité des eaux des puits, en faisant analyser les échantillons d'eau de deux puits par le Laboratoire d'Analyse et de Traitement de l'Eau, (LATE) de l'UAZS. Les résultats des analyses sont répertoriés dans les tableaux 5 et 6.

Tableau 5: Résultats de l'analyse bactériologique de l'eau de deux puits. (Source : LATE, septembre 2015).

Paramètres	Résultats		Conclusion
	P ₁	P ₂	
Coliformes totaux	>100ufc/100ml	>100 ufc/100ml	Résultat Non Conforme
Entérocoques	>100ufc/100ml	>100 ufc/100ml	Résultat Non Conforme
Escherichia Coli	>100ufc/100ml	>100 ufc/100ml	Résultat Non Conforme

Selon les normes établies par l'OMS, une eau potable doit être exempte de germes pathogènes (bactéries, virus...) et d'organismes parasites, car les risques sanitaires liés à ces micro-organismes sont grands.

Les résultats de l'analyse microbiologique montrent la présence de bactéries Coliformes totaux, d'Entérocoques et d'Escherichia Coli dans l'eau des deux puits. Leur présence indique une pollution fécale de l'eau provoquée soit par des fèces humaines, soit par des fèces animales. Comme les autres puits du quartier présentent le même environnement technique et sanitaire que ceux dont l'eau a fait l'objet d'analyse, nous en déduisons que la consommation de cette eau constitue un danger pour la santé des habitants de *Diabir*. Le taux élevé de diarrhéiques diagnostiqué chez les enfants, par le responsable de la case santé, corrobore l'hypothèse que l'eau de ces deux puits est impropre à la consommation.

L'analyse physico-chimique (tableau 6) portait sur deux paramètres : le Ph et la turbidité.

Tableau 6: Résultats de l'analyse physico- chimiques de l'eau de 2 puits de Diabir. (Source : LATE, septembre 2015).

Paramètres	Valeurs physico-chimiques		Unité de mesure	Normes
	P ₁	P ₂		
Ph	4,9	6,2	-	6-9
Turbidité	2,75	1,62	NTU	<5

NTU (nephelometric turbidity unit): Unité de Turbidité Néphélométrique.

Le Potentiel hydrogène (Ph) mesure l'acidité ou la basicité d'une solution. Pour bien fonctionner, notre organisme doit se situer dans une zone de pH équilibré, égal à 7, ni trop bas, c'est-à-dire acide, ni trop élevé, c'est-à-dire basique.

La turbidité d'une eau est une mesure globale qui prend en compte toutes les matières insolubles d'origine minérale ou organique. Des particules en suspensions existent naturellement dans l'eau comme le limon ou l'argile. Cependant, une turbidité forte peut permettre à des micro-organismes de se fixer sur des particules en suspension.

La turbidité des deux puits est dans les limites préconisées par l'Organisation Mondiale de la Santé, (OMS). Il est préconisé comme mesures la désinfection par un traitement chloré et une aération du puits 1 pour rehausser le Ph.

L'absence d'eau courante affecte fortement la vie quotidienne des habitants, car elle pose des problèmes d'hygiène et de santé publique.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, l'étude a montré que la morphologie rurale, la pérennisation des activités liées à l'exploitation de la terre et les réseaux manquants sont autant de marqueurs des défauts d'aménagement de *Diabir*. Les habitants du quartier usent de nombreux stratagèmes traditionnels comme palliatifs pour faire face à l'absence ou l'insuffisance des services de base.

CHAPITRE II : PRINCIPAUX FACTEURS DU DEFICIT D'INTEGRATION DE *DIABIR*

Ce chapitre analyse quatre principaux facteurs qui peuvent être avancés pour expliquer le déficit d'intégration fonctionnelle de *Diabir*:

- un facteur géographique : l'enclavement du quartier ;
- deux facteurs politiques : l'impact de la crise casamançaise et la faible représentativité politique des habitants de *Diabir* au niveau des instances dirigeantes de la ville.
- un facteur socioculturelle : le poids de la tradition chez les Diolas, ethniquement majoritaire dans le quartier ;

II.1. *Diabir*, un quartier enclavé

L'enclavement d'un quartier est perçu à travers des filtres comme la difficulté d'y accéder, d'y trouver un moyen de transport motorisé, ou encore, la distance à parcourir à pied, le temps de trajet, le prix de la course etc. pour rallier les lieux centraux.

L'enclavement de *Diabir* découle de sa position de quartier périphérique, excentrique et isolé par le domaine de l'aéroport. Le quartier ne dispose que de deux principales entrées : une au nord et une au sud. Elles présentent toutes les deux des handicaps réels qui pèsent sur la mobilité des habitants.

L'entrée Nord, par le quartier de *Lydiane*, (photo 28) est une brèche faite sur le mur qui clôture le domaine de l'aéroport. Les habitants de *Diabir* considèrent le mur comme une véritable ligne de démarcation que certains comparent avec l'ancien « mur de Berlin ».



Photo 28 : Entrée nord, par le quartier de Lyndiane.
(Gueye, 2014).

C'est une entrée provisoire, car sa pérennité dépend de la bonne volonté des autorités de l'aéroport. Si elle est obstruée, les habitants de *Diabir* seraient alors contraints de faire un long détour par la zone des rizières pour entrer dans le quartier de *Lyndiane*.

L'entrée sud, (photo ci-dessous) est un chemin de terre tracé dans la forêt d'anacardiers. Il est rarement emprunté, surtout la nuit, par les rares taxis urbains qui desservent *Diabir*, à cause de son état de voie très ravinée à certains endroits, de l'obscurité qui y règne et de la psychose de l'insécurité.



Photo 29 : Entrée sud, par la forêt d'anacardiers.

(Gueye, 2014).

L'enclavement non seulement augmente la distance qui sépare *Diabir* du quartier Escale, poumon économique et administratif de la ville, mais aussi crée deux problèmes :

- la faiblesse des investissements à caractère commercial à *Diabir* : le quartier étant peu peuplé et peu fréquenté par le reste de la population de la ville, les activités commerciales ne s'y sont pas développées. Cette faiblesse installe les habitants dans une certaine dépendance qui se mesure par les nombreuses sollicitations qu'ils adressent aux quartiers environnants (*Lyndiane, Castor...*), à l'UASZ et à l'AMA, pour des besoins simples (alimentation, transfert d'argent, achat de médicaments dans une officine de pharmacie, photocopies...);
- la majoration des prix de transport : les rares taximen qui consentent à rallier le quartier la nuit agitent le prétexte de l'éloignement et la psychose de l'insécurité pour

augmenter de manière exagérée les prix. Un habitant du quartier nous a fait la confidence qu'une nuit, il a été obligé de déboursier 4000 francs CFA, pour évacuer sa femme à l'hôpital régional, situé à quelques jets de pierre. A titre de comparaison cette somme représente plus que le billet aller-retour Ziguinchor-Cap Skirring, en taxi (3400 de francs CFA), alors que les deux villes sont distantes de 70 km.

II.2. *Diabir* et la crise casamançaise

La lecture des résultats de l'enquête-ménage tendrait à accréditer la thèse que *Diabir* est un quartier sûr. En effet, 71,25 % des chefs de ménage ont une opinion favorable sur la sécurité dans le quartier, dont 10,25 % qui la trouvent satisfaisante et 61 % moyennement satisfaisante. Seulement, 22,75 % des chefs de ménage la jugent peu satisfaisante (figure 37).

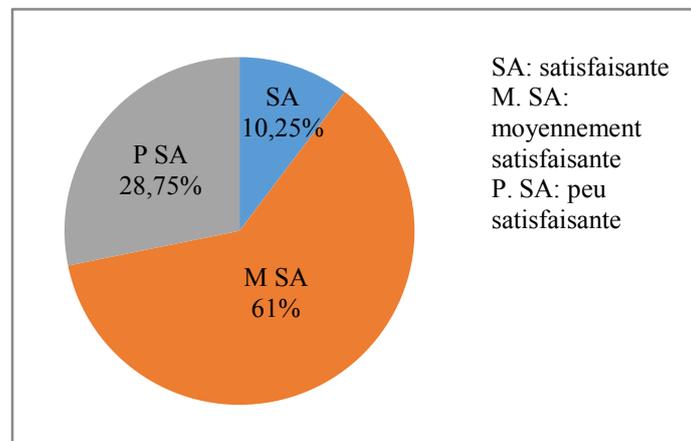


Figure 37: La sécurité à *Diabir* vue par les habitants.
(Gueye, 2015).

Une telle lecture serait très éloignée de la réalité, eu égard à l'implication de *Diabir* dans la crise casamançaise, implication que relatent ces quelques dépêches de la presse nationale et internationale.

Diabir: Le triste sort d'une 'enclave' en pleine ville

"Diabir est, depuis 1982, au cœur du conflit pour avoir même été le lieu où les premières gouttes de sang ont été versées en Casamance. En se rendant à Diabir, on se croirait à un de ces points de passage qui filtrent l'entrée dans les territoires occupés de Gaza et de la Cisjordanie. Car ici aussi, il faut se soumettre à un contrôle militaire au niveau du seul passage qui débouche sur Diabir, dans l'enceinte même de l'aéroport de Ziguinchor".

Source : Mamadou Papo MANE, Walfadjri, Lundi 9 Août 2010.

"Ziguinchor : 650 personnes se réfugient au check-point de Diabir"

Ziguinchor, 4 sept (APS) - samedi 5 septembre 2009, par Amadou Samba Gaye

"Quelque 650 personnes fuyant les combats opposant l'Armée sénégalaise à des éléments supposés appartenir au Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) se sont réfugiés au check-point de Diabir, à la périphérie de Ziguinchor, a appris l'APS de source informée".

Le Parisien, Flash actualité –International, Publié le 04.09.2009

"Sud-Sénégal: un soldat tué jeudi, l'armée pilonne des positions des rebelles"

" Ce matin, au niveau de Diabir, l'armée sénégalaise a été confrontée à une incursion d'une colonne du MFDC.... Ces violences surviennent dans un contexte de reprises des hostilités entre rebelles présumés et armée en Casamance, cinq ans après la signature d'un "accord général de paix" entre le gouvernement et le MFDC à l'origine en 1982 d'une rébellion indépendantiste..., des accrochages entre rebelles et militaires s'étaient produits dans la zone de Kassana, donnant lieu à d'intenses échanges de tirs. Puis, des éléments armés avaient affronté des militaires dans le quartier de Diabir. Une roquette était alors tombée dans l'enceinte de l'université de Ziguinchor, y causant des dégâts matériels.

L'implication de *Diabir* dans la crise casamançaise est un fait historique indéniable. C'est dans le quartier que les premières victimes du conflit sont tombées, le 6 décembre 1983. Il s'agit de trois gendarmes : Kalidou Diop, le maréchal de logis en chef Ignace Dioussé et le lieutenant Amadou Tidiane Gadio.

Les combats dans le quartier, en août 2009, ont entraîné des dégâts matériels qui n'ont pas épargné l'UASZ, (une roquette est tombée sur le bâtiment abritant les bureaux des enseignants-chercheurs) et des conséquences sociales, avec le déplacement forcé de plusieurs centaines d'habitants du quartier. Les résultats de l'enquête indiquent que 65,38 % des chefs de ménage et leurs familles ont cherché refuge dans les autres quartiers de Ziguinchor. Cette information est corroborée par l'article de l'Agence de Presse Sénégalaise (APS), ci-dessus.

L'implication de *Diabir* dans la crise casamançaise a entraîné une forme de suspicion et de stigmatisation des habitants. Jusqu'en 2011, le contrôle de l'identité des personnes fréquentant le quartier était systématique. Les voitures qui entrent par *Lydia* sont jusqu'à nos jours inspectées par les militaires stationnés au check point nord.

La psychose de l'insécurité a longtemps refroidi les intentions des pouvoirs publics de doter *Diabir* d'infrastructures structurantes, car ils conditionnaient toute réalisation au retour

définitif de la paix, au grand dam des habitants du quartier. Cependant, il faut noter qu'aujourd'hui, la psychose de l'insécurité s'est fortement infléchie grâce à l'UASZ.

II.3. Le poids de la tradition dans le déficit d'intégration de *Diabir*

L'intérêt d'étudier le poids de la tradition dans le déficit d'intégration des anciens villages peut résider dans le constat fait par Feudjio, (2010) «les logiques ethniques ou identitaires sont déterminantes dans l'occupation et l'appropriation des espaces territoriaux»⁶⁰. Les quartiers périphériques urbains n'échappent pas à ces logiques, car ils sont souvent marqués par les regroupements ethniques et la reproduction d'habitudes communautaires qui conduisent à la réinvention du village en ville.

Pour rappel, à *Diabir*, les Diolas constituent l'ethnie majoritaire, avec 56,41 % de l'échantillon. Viennent ensuite les *Bainoucks* 14,10 %, les *Mandings* 10,25 %, les *Manjackset* les *Peuls* dans les mêmes proportions 5,12%, les *Balantes* 2,56 %, les *Mankagnes* et les *Sérères* 1,28 % chacun. Les Autres (Bissau-guinéens, Guinéens de Conakry et Togolais) représentent 3,84 %.

Le quartier est donc marqué par une certaine identité ethnique diola et, c'est pour cette raison que nous avons cherché à analyser le poids de la tradition diola dans le déficit d'intégration de *Diabir*. Nous aurions fait la même analyse si une autre ethnie, (*BainouckPeul Balante, Sérère...*) était majoritaire dans le quartier.

Trincaz, (1984) dépeint le Diola comme un individu qui « vit traditionnellement dans un univers harmonieusement établi où règnent l'égalité et l'individualisme, mais aussi la soumission à un ensemble de règles et d'interdits basé sur un climat de crainte religieuse, efficace régulateur social »⁶¹. Les Diolas sont habités par une puissante conscience collective conservatrice qui permet au groupe de se perpétuer dans ses traditions. Cependant, la perpétuation de certaines valeurs culturelles traditionnelles les conduit à une forme de repli identitaire, en déphasage avec l'urbanité. Il se pose dès lors un débat entre urbanité, levier d'intégration et repli identitaire, facteur de non intégration,

❖ L'urbanité, facteur d'intégration

Au-delà des différences de morphologies et de types d'activités économiques, la ville se distingue du village par l'urbanité qu'acquiert sa population. Elle traduit la capacité de transformation des mentalités, imputable à une confrontation de modes de vie

⁶⁰Feudjio Y. B. D. P. Département de Sociologie. Université de Yaoundé I (Cameroun), 2010.

⁶¹Trincaz, *ibidem*, p. 154.

différents, hérités des origines diverses et des situations professionnelles et sociales contrastées des urbains. Si au village, l'homogénéité ethnique formate dans le même moule culturel les relations qui unissent les habitants, il en va autrement en ville où les relations, entre individus socio-ethniques et socioculturels différents, sont modifiées par la cohabitation dans un espace marqué par l'exiguïté, la densité humaine et la découverte de nouvelles hiérarchies de commandement. Ainsi, la capacité des migrants ruraux à s'adapter à l'environnement urbain, par l'assimilation de caractéristiques différentes par rapport à celles du village, peut déterminer leur degré d'insertion et d'appropriation de la ville.

❖ **Le repli identitaire diola, facteur de non intégration**

Deux facteurs semblent être à l'origine du repli identitaire des Diolas :

- un facteur politique à soubassement géographique : dans le milieu amphibie de la basse Casamance, les nombreux *bolongs* et lagunes forment, autour du fleuve Casamance, un labyrinthe qui fragmente le pays diola en micro territoires. Il en résulte un émiettement politique et l'absence d'encadrement administratif intérieur.

La Basse-Casamance précoloniale n'abritait pas d'entité politique sous forme de royaumes de droit divin, tels qu'ils ont existé dans d'autres régions du Sénégal, par exemple, au *Cayor*, au *Walo* et au *Saloum*. Les rois qui trônaient à *Enampor*, à *M'Lomp* et à *Oussouye* ont plutôt une fonction religieuse et/ou sociale qu'une fonction politique.

L'émiettement politique explique le manque de sentiments, d'intérêts ou de solidarité agissante des Diolas envers les personnes avec qui il n'existe pas de lien de parenté. Pélissier évoque le souci des Diolas de se désolidariser des affaires qui semblent ne pas les concerner, en citant une Notice sur la Casamance écrite par Labretoigne du Mazel : « Les expéditions partielles dirigées contre (les Diolas) n'ont qu'une faible répercussion : tout village non frappé s'imagine qu'il n'a rien à craindre de nos armes et que la défaite de son proche voisin ne saurait l'atteindre »⁶² ;

- un facteur socioculturel : la survivance des croyances et pratiques religieuses traditionnelles dans le parcours de vie des Diolas. En effet, les Diolas continuent de pratiquer le culte des fétiches, (*boekin*) qu'ils considèrent comme un rempart spirituel contre toutes sortes de menace, accident, maladie, mort... C'est la raison pour laquelle, chaque village possède un ou plusieurs bois sacrés.

⁶²Pélissier P., *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Note de bas de la page 678*

Le passage au bois sacré est une étape obligatoire pour les Diolas, indépendamment de leurs âges, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, intellectuels ou analphabètes. C'est au cours des cérémonies rituelles et initiatiques dans le bois sacré, (lieu interdit aux non-initiés) qu'ils reçoivent, sous la direction des prêtres, (les *boekin*) et des vieux, les enseignements des lois de l'éthique et de la morale diola et le statut d'hommes socialement adultes.

Ce conservatisme culturel conduit les Diolas à adopter une certaine forme d'individualisme.

L'individualisme n'est pas une caractéristique négative en milieu urbain, car la ville est un lieu de rencontre d'individus dont les intérêts politiques et économiques sont parfois différents, voire même concurrentiels. Adam Smith, un des précurseurs du libéralisme économique, soulignait que chaque homme, aussi longtemps qu'il ne viole pas les lois de la justice, est parfaitement libre de poursuivre son propre intérêt sur son propre chemin et d'apporter à la fois son activité et son capital dans la concurrence de ceux de n'importe quel homme ou groupe d'hommes. Pour les théoriciens de la pensée libérale, l'individualisme constitue un facteur de développement et de progrès social, car il stimule la concurrence, d'une part et que la somme des intérêts individuels crée l'intérêt collectif, d'autre part.

L'individualisme diola est différent de l'individualisme libéral. Il se manifeste par un regroupement familial très souvent clanique. Pélissier, (1966) souligne l'importance de la famille chez les Diolas, « l'unité sociale de base est la famille, fortement repliée sur elle-même, autrefois retranchée dans une maison collective organisée comme un grenier et un fortin. Juxtaposées et s'associant, ces familles constituent les villages ou se groupent par affinités et liens de parenté en quartiers à l'intérieur d'un village »⁶³. Tous les membres de la famille lignagère se regroupent autour de l'ancêtre et cohabitent dans la même grande maison ou dans le même ensemble d'habitations juxtaposées appelé le « *hank* ». L'autre, qu'il soit indigène ou allogène, est exclu, s'il n'appartient pas à la lignée familiale.

⁶³Pélissier P. *ibidem*. P. 680.

A *Diabir*, l'individualisme se remarque à travers la forme d'occupation du sol. Elle se fait par zonage ethnico-spatial, (photo 30) selon l'ethnie et le lieu de provenance. On distingue trois sous-quartiers : « *Diabir-Fogny* » situé près du domaine de l'aéroport, où sont installés la majorité des Diolas venus des villages du *Fogny*, (en haut de l'image) ; « *Diabir-Blouf* » situé près de l'école primaire, (en bas de l'image) occupé majoritairement par les Diolas venus du *Blouf* et « *Diabir Djibeuneu* », (sud-ouest de l'image) peuplé par les *Bainouncks*. Les *no man's land* entre les différents sous-quartiers constituent des lignes de démarcation, des sortes de barrières invisibles séparant les familles lignagères.

L'absence de mur mitoyen entre les concessions reflète la vie clanique et la perception de la maison comme un lieu commun, accessible à tous les membres de la communauté.



Photo 30: zonage « spatio-ethnique » à *Diabir*.

A *Diabir*, l'individualisme diola se remarque aussipar l'habitat dispersé, (photos ci-dessous) qui dans la société diola remplit trois fonctions :

- une fonction économique : développer une agriculture de proximité, appelée champs de case ;
- une fonction sécuritaire : éviter en cas de conflit, l'encercllement des concessions par l'ennemi;
- une fonction politique : les terrains en friche constituent des lignes de démarcation entre les différentes lignées.



Photos 31 et 32: Habitat dispersé et champs de case.

(Gueye, 2014).

L'habitat dispersé caractérise le processus inachevé d'artificialisation et la faible densité de l'occupation du sol de *Diabir*. Il traduit aussi la consommation importante d'espace par les habitants, ce qui est en contradiction avec le manque d'espace de la ville.

En définitive, il ressort de cette analyse que les comportements socioculturels observés à *Diabir* reflètent une certaine forme de communautarisme qui tranche singulièrement avec la ville qui est un lieu privilégié de démocratie et d'interrelations sociales entre des communautés différentes. Le repli identitaire déconstruit le lien social, socle du « vivre ensemble », que les habitants d'un quartier doivent tisser avec les autres parties du corps urbain.

II.4. La faible représentativité des habitants dans les instances politiques de la ville

Sous toutes les latitudes et particulièrement les nôtres, l'engagement en politique confère aux élus le droit de s'impliquer dans les processus de prises de décisions, de les influencer, mais aussi d'obtenir certains privilèges.

Le quartier de Diabir n'a qu'une élue, sur les soixante-seize (76) qui forment le conseil municipal de Ziguinchor. Comme elle n'est pas membre du bureau municipal, elle ne fait donc pas partie des 33 conseillers qui ont reçu les délégations de compétences dans les domaines suivants: « Cadre de vie, l'eau et le Développement durable », « Désencombrement, l'aménagement urbain, le projet d'extension du périmètre communal et la circulation », « l'Assainissement, les travaux et l'éclairage Publics ». Certains de ces domaines sont particulièrement cruciaux pour l'intégration fonctionnelle de *Diabir*. Absente du bureau du conseil municipal, l'élue ne peut donc pas porter et défendre les intérêts du quartier au moment des prises de décisions.

Conclusion partielle

Dans cette section, l'étude s'est attachée à montrer les facteurs du déficit d'intégration de *Diabir*. Ils sont d'ordre géographique, politique, socioéconomique et socioculturel. La responsabilité des pouvoirs publics est indéniable. L'histoire politique du quartier et le poids de la tradition ont aussi contribué au déficit d'intégration.

Subsidiairement, le déficit d'intégration fonctionnelle de *Diabir* peut, dans une certaine mesure, être expliqué par les ressources financières insuffisantes de la plupart des chefs de ménage enquêtés. Certes, l'aménagement et la création d'infrastructures et de services de base sont du ressort des pouvoirs publics. Cependant, les exemples sont légions au Sénégal, où face aux situations d'urgence provoquées par les limites des interventions des pouvoirs publics, les populations ont financé certains types d'aménagements (adduction en eau courante, électrification, construction de salles de classe, de structure sanitaire... Les habitants de *Diabir* ne disposent pas d'une assiette financière suffisante pour financer de tels aménagements.

CHAPITRE III : PISTES DE REFLEXION POUR AMELIORER L'INTEGRATION FONCTIONNELLE DE *DIABIR*

Pour ce dernier chapitre, nous formulons des recommandations qui font la synthèse des attentes prioritaires des habitants. Elles tournent autour de :

- la restructuration du quartier ;
- le désenclavement de *Diabir* ;
- la plus-value que *Diabir* pourrait tirer de la proximité de l'UASZ.

III.1. L'urgence de la restructuration

Les données de l'enquête indiquent que 98,71% des chefs de ménage ont formulé comme premier souhait le lotissement de *Diabir*. Juridiquement, il s'agira plutôt de restructuration que de lotissement, car comme le précise le Code de l'urbanisme, les opérations de restructuration « consistent en l'aménagement des zones non loties, vétustes ou insalubres. Ces zones sont caractérisées par une occupation anarchique de l'espace avec un manque notoire d'équipements collectifs »⁶⁴, ce qui est le cas de *Diabir*.

La restructuration du quartier est une action dont l'urgence s'explique par la forte spéculation foncière et son corollaire, la parcellisation accrue du foncier, (photo 32). La forte spéculation est liée à la rente de rareté, la rente d'anticipation et le niveau social bas de nombreux détenteurs de terrains dans le quartier.



Photo 33 : Plaques d'adressage des terrains à *Diabir*.
(Gueye, 2015).

⁶⁴ Loi n° 2008-43 du 20/08/2008 portant Code de l'urbanisme : Article 33.

La rente de rareté est née de l'avancée du front urbain. Elle crée une surenchère sur toute parcelle mise en vente. La rente d'anticipation s'explique par la prise de conscience des détenteurs illégaux de terrains de l'irrégularité du mode par lequel ils se les sont appropriés, d'une part et des réductions inévitables de la taille de leurs parcelles, dans le cadre de la restructuration du quartier, d'autre part.

Toutes ces raisons font que le foncier est de plus en plus morcelé par des ventes tout azimut de lots et/ou par l'affectation d'une partie des lots aux héritiers de la famille.

La restructuration évitera d'éventuels déguerpissements hors du quartier, d'une partie des habitants et apportera la sécurité tant recherchée par les habitants qui pourront, par la suite, procéder à certaines améliorations au niveau de l'habitat.

III.2. Désenclaver le quartier

Les résultats de l'enquête indiquent que 30 % chefs de ménage considèrent l'enclavement comme le premier problème du quartier. Nous considérons que deux actions pourraient désenclaver *Diabir* :

- la construction une voie de contournement ;
- la délocalisation de l'aéroport de Ziguinchor.

❖ Construire une voie de contournement

Une voie de contournement, sorte de périphérique sud-ouest, pourrait longer le quartier sur le côté sud et serait connectée à la route de Lydiane et à la départementale n°20, menant à *Oussouye*, d'une part et à la route de l'UASZ, d'autre part. Elle désenclaverait non seulement *Diabir*, mais renforcerait aussi le maillage routier de la ville et contribuerait à améliorer la mobilité des populations de toute la ville Ziguinchor, particulièrement celles des quartiers périphériques sud et ouest.

❖ Délocaliser l'aéroport de Ziguinchor

Au début de l'étude, seule la piste de l'aéroport et son impact sur la mobilité des populations de *Diabir* avaient attiré notre attention. Avant que nous bouclions notre recherche une nouvelle donne est apparue, il s'agit du projet d'extension du périmètre de l'aéroport et l'allongement de la piste afin de recevoir les gros porteurs.

En 1953, date de l'achèvement des travaux, l'aéroport de Ziguinchor était bâti sur un site de cent dix hectares (110ha) et se situait à 2 km du centre-ville⁶⁵. Il était donc éloigné de toute habitation et particulièrement du quartier de l'Escale qui abritait la communauté d'européens et les commerçants libanais. Aujourd'hui, soixante-trois ans plus tard, l'aéroport se retrouve entouré de quartiers populaires.

Le courroux que ce projet, encore au stade de rumeur, a provoqué chez les populations riveraines nous a incités à élargir le champ de la réflexion afin d'appréhender l'impact environnemental et social de l'aéroport sur les quartiers environnants. Nos recherches nous ont menées à la conclusion d'un impact négatif.

D'abord, «les moteurs à réaction utilisent du kérosène pour leur combustion. Ainsi les moteurs qui tournent à plein régime au décollage émettent majoritairement des oxydes d'azote. Les oxydes d'azote (NOx) qui touchent les fonctions respiratoires augmentent la sensibilité aux maladies.»⁶⁶. (Scheepmans, 2005).

Ensuite, les vibrations provoquées par les avions au décollage peuvent provoquer une dégradation des biens immobiliers, par exemple, fissurer les murs des bâtiments.

Enfin, la piste de l'aéroport longe le mur de l'hôpital régional, le plus important établissement médical de la Casamance naturelle, voire de la sous-région, car il accueille des patients venus de la Gambie et de la Guinée Bissau. Les malades sur leurs lits d'hôpital ont une faible capacité de résilience au bruit et éventuellement à un risque technologique (crash d'avion) qui n'est pas à écarter.

En tenant compte de tous les risques que la présence de l'aéroport fait courir aux populations environnantes, nous considérons que sa délocalisation, comme il a été évoqué un moment vers *Tobor*, est une nécessité.

Si cette perspective se concrétise, l'actuelle piste de décollage et d'atterrissage, longue de 2 km, pourrait être alors transformée en une voie urbaine perpendiculaire à l'avenue *Djignabo* qui passe devant le Marché central et se prolonge jusqu' au quartier Escale. Des bretelles de routes pourraient relier la nouvelle voie urbaine aux quartiers de Castor, de *Diabir*, de *Lyndiane*, de *Kansahoudyet* de *Nemaet* à l'UASZ, située à moins de 500 m de

⁶⁵ Source : aéroport de Ziguinchor, 2015.

⁶⁶ Scheepmans L. : *Les problèmes environnementaux concernant l'aviation, solutions actuelles et alternatives d'avenir, (mémoire), 'Institut Libre de Formation Permanente de Namur (2005).*

l'actuelle piste. Cette nouvelle voie urbaine conduirait à une continuité territoriale, qui non seulement désenclaverait toute la périphérie sud, mais aussi décongestionnerait la route des Sapeurs-Pompiers, la seule voie qui relie le quartier de *Kenia* et l'UASZ au reste de la ville.

III.3. Profiter de la proximité de l'Université AssaneSeck

L'observation de la carte universitaire du Sénégal révèle une double tendance :

- le desserrement de l'enseignement universitaire, pour décongestionner Dakar la capitale, s'effectue au bénéfice des grandes villes telles que Saint-Louis, Thiès, Ziguinchor et prochainement Kaolack ;
- les universités sont implantées dans les zones périphériques, là où l'Etat est sûr de trouver des terrains suffisamment vastes pour permettre leur développement.

Cette double tendance se vérifie à Ziguinchor, où l'UASZ, créée, en mai 2008⁶⁷, est implantée dans le quartier de *Diabir*. Au-delà de sa vocation première qui est de produire et diffuser la connaissance indispensable à la formation des jeunes Sénégalais, l'Etat a fixé à l'UASZ d'autres missions :

- contribuer fortement à valoriser les atouts économiques et culturels de la Casamance ;
- créer les conditions d'une paix durable dans la région;
- constituer eu égard à sa position géographique, un axe stratégique d'intégration sous régionale.

Les résultats de l'enquête révèlent que les chefs de ménage ont tous une opinion favorable sur la présence de l'institution universitaire dans leur quartier. Parmi eux, certains ont fourni des éléments argumentatifs de l'opportunité que l'UASZ offre aux habitants de *Diabir* :

- pour 19,23 % des chefs de ménage, elle va apporter le développement économique et social ;
- pour 16,66 % des chefs de ménage, elle fait de la publicité au quartier, en lui donnant une image positive et réduisant la stigmatisation dont souffrent les habitants ;
- pour 5,12 % des chefs de ménage, elle est une opportunité d'emploi pour les femmes et les jeunes.

⁶⁷Décret 2008-537 du 22 mai 2008.

Déjà, deux impacts positifs de la proximité de l'UASZ sont déjà observés à *Diabir* :

- l'aménagement de chambres de location pour étudiants ;
- la réduction de la discontinuité spatiale entre *Diabiret* le quartier de Castor.

Nous sommes d'avis qu'une relation tripartite, Mairie-Population-UASZ est non seulement possible, mais bénéfique pour les trois entités.

L'intérêt de la Mairie est de voir en l'UASZ un allié capable de vendre l'image de la ville au-delà des limites nationales et attirer des investissements dans le Sud de la ville. En retour, la Mairie pourrait affecter à l'institution universitaire, sur les réserves à *Diabir* le foncier nécessaire à son développement territorial (construction d'un campus social, d'une cité des enseignants ou créer un jardin botanique, etc.).

Diabir pourrait à son tour s'appuyer sur l'UASZ pour faire sa promotion, devenir plus attrayant et réduire le chômage des jeunes qui est un facteur d'instabilité sociale.

Conclusion partielle

Nous sommes partis des résultats de l'enquête pour proposer des pistes qui pourraient améliorer le vécu des habitants du quartier. Les recommandations portent sur la sécurisation du foncier des habitants, le désenclavement de *Diabir* et le rôle que l'UASZ pourrait jouer dans le développement économique et social du quartier.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

D'abord, nous retenons que les éléments paysagers caractéristiques des espaces ruraux sont très visibles à *Diabir*. Ensuite, la commune, les populations et les sociétés privées ont chacune une part de responsabilité dans les défauts d'aménagement du quartier.

La question sécuritaire, eut égard au rôle du quartier dans la crise casamançaise, est aussi une variable consistante du déficit d'aménagement du quartier. Enfin, les réponses des populations au manque d'aménagement de leur quartier, urgentes soient-elles, ne doivent pas perdurer. C'est ce qui nous a confortés à proposer des recommandations.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce travail de recherche, notre démarche s'est inspirée des propos du peintre Paul Klee à un de ses disciples : « Regarder plus loin que les apparences pour atteindre la racine des choses ». Nous avons fait de cette maxime le socle sur lequel nous nous sommes adossés pour conduire cette étude sur le quartier de *Diabir*.

Nous rappelons que nos objectifs de recherche portaient globalement sur :

- le rôle de l'immigration urbaine dans l'augmentation démographique et spatiale de la ville de Ziguinchor ;
- les facteurs du défaut d'aménagements de Ziguinchor ;
- l'analyse du déficit d'intégration de *Diabir* ;
- les pistes de réflexion qui pourraient améliorer l'intégration de *Diabir*.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons formulé des hypothèses qui à l'arrivée se sont vérifiées pertinentes.

D'abord, l'étude a montré que la ville de Ziguinchor manque d'espace à cause des contraintes physico-hydrographiques qui bloquent son extension au Nord, à l'Est et à l'Ouest, alors qu'elle continue de croître démographiquement et spatialement.

Ensuite, elle a mis en évidence les défauts d'aménagement de Ziguinchor, en pointant le curseur sur l'état de dégradation avancée de la voirie, l'absence d'assainissement, la faiblesse des infrastructures et services de base, dans plusieurs parties de la ville, dont *Diabir*. Nous avons trouvé l'explication sur l'impuissance de la municipalité à exécuter convenablement la compétence Aménagement. Elle souffre de trois handicaps : absence de PDU opérationnel, faiblesse numérique et de la qualité de l'expertise des agents de la Mairie affectés aux tâches techniques et insuffisance du budget réservé aux dépenses d'investissement.

Puis, l'étude a démontré que le déficit d'intégration fonctionnelle de *Diabir* s'observe à travers un certain nombre de variables d'ordre géographique, socioéconomique, urbanistique et technique. Il s'explique par l'enclavement du quartier, le rôle qu'il a joué dans l'éclatement de la crise casamançaise, le poids de la tradition dans les comportements sociaux de la majorité des habitants et leur incapacité à participer financièrement à la réalisation d'infrastructures.

Enfin, en croisant les préoccupations des habitants du quartier et l'expérience que nous avons acquise sur le terrain, nous avons formulé des pistes de réflexion qui pourraient améliorer l'intégration fonctionnelle *Diabir* à la ville de Ziguinchor. Il s'agit de restructurer le quartier afin de fixer le foncier, d'ouvrir une voie urbaine pour connecter le quartier au réseau viaire de la ville et briser, par cette action, son enclavement physique et enfin faire profiter *Diabir* de la proximité de l'Université AssaneSeck, pour sa promotion.

La restructuration de *Diabir* est un défi pour les pouvoirs publics et doit constituer un champ d'action prioritaire à Ziguinchor. Elle permettrait sinon de corriger, du moins atténuer l'inégalité territoriale criarde entre le quartier et les espaces qui territoriaux de la ville de Ziguinchor. Elle serait perçue par les habitants de comme *Diabir* une justice spatiale, une matérialisation du principe d'équité territoriale.

Malgré les résultats obtenus, nous sommes d'avis que cette étude aurait pu être plus affinée. Nous aurions dû élargir l'enquête à d'autres catégories sociales du quartier (élèves, jeunes, domestiques...), car elles sont fréquemment en contact avec les habitants des autres quartiers. L'enquête aurait dû aussi porter sur le rôle de tous les acteurs de la gouvernance urbaine dans le déficit d'intégration de *Diabir*.

Enfin, nous terminons cette étude par ouvrir deux perspectives de recherche :

- la première perspective va dans le sillage de cette étude. Il s'agira de situer la responsabilité des différents acteurs dans l'intégration des quartiers périphériques de Ziguinchor ;
- la deuxième perspective portera sur l'impact de l'UASZ dans la recomposition territoriale et socioéconomique de la ville de Ziguinchor.

BIBLIOGRAPHIES

OUVRAGES

BASSENE R. C., L'abbé Augustin Diamocoune Senghor par lui-même et par ceux qui l'ont connu, L'harmattan, 2013. 210 p.

BRUNET R. FERRAS R. ET THIERRY H., Les mots de la géographie dictionnaire critique, troisième édition revue et augmentée, RECLUS-La Documentation Française, 1993. 518 p.

GRANOTIER B., La planète des bidonvilles. Perspectives de l'explosion urbaine dans le Tiers monde, Seuil, 1980. 380 p.

LEFEBVRE H., Le droit à la ville, réédition, le Seuil collection Points, 1972. 174p.

MABY J., Objets et indicateurs géographiques, UMR Espace Université d'Avignon, éditions A. Barthélémy, 2003. 316 p.

MANGA M. L., La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal, L'Harmattan, 2012. 354 p.

MERLIN P., Géographie humaine, Paris, PUF, Collection Fondamental, 1996. 576 p.

TRINCAZ P. X., Colonisation et Régionalisme Ziguinchor en Casamance, Éditions de l'ORSTOM, Paris, 1984. 245 p.

VERON, J., L'Urbanisation du monde, édition La découverte, Paris, 2006. 122p.

THESES ET MEMOIRES

BOPDA A. : YAOUNDE DANS LA CONSTRUCTION NATIONALE AU CAMEROUN: TERRITOIRE URBAIN ET INTEGRATION. Thèse de Doctorat, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne U.F.R. de Géographie, avril 1997. 516 p.

MOUNDOUNGA G. O. B., Les mobilités des populations à faibles revenus à Libreville : l'exemple des quartiers périphériques. Thèse de Doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse, 2011. 334 p.

PELLISSIER P., Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Thèse soutenue à l'Université de Bordeaux, le 30 juin 1966. 939 p.

SOW D., Analyse diachronique de la croissance spatiale de la ville de Ziguinchor de 1960 à 2014, Mémoire de Master, Université AssaneSeck de Ziguinchor, UFR Sciences et technologies, Département de Géographie, 2014. 115 p.

DECRETS, LOIS, ARRETES

REPUBLIQUE DU SENEGAL : Ministère de l'équipement et des transports, Arrêté Interministériel, N°15097 du 14 / 12 / 1985 Additif à l'arrêté ministériel N° 5201 11 / 04 / 1987.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales.

ARTICLES ET RAPPORTS

BENHAMOU S., Fragmentation des territoires et dynamique de la ségrégation urbaine, CAE, La Documentation française. Paris, 2004 pp. 295-310.

FITOUSSI J-P, LAURENT E et Maurice E., Ségrégation urbaine et intégration sociale, La Documentation française. Paris, 2004. P.9.

CADENE P., L'usage des espaces périurbains, une géographie régionale des conflits, Etudes Rurales, n°118-119, avril-septembre, 1990.pp 235-267.

CALAME P., « L'économie urbaine au XXI^e siècle : pour une gouvernance urbaine stratégique », ARTICLE Réalités Industrielles, Annales de l'école des Mines, Paris, février 2008. 7p.

DIENG A. A. in Pambazuka News, n° 201, 08/08/2011

DIOUF M., L'idée municipale : une idée neuve en Afrique, Politique africaine n° 74 - juin 1999.

HAERINGER P., La dynamique de l'espace urbain en Afrique noire et à Madagascar, problèmes de politique urbaine, Colloques Internationaux du C.N.R.S. No 539, Talence, octobre 1970.

HESSELING G., Le droit foncier dans une situation semi-urbaine. Le cas de Ziguinchor 132 p.

MARTINAND C., Villes et Territoires, in Réalités Industrielles, février 2008. 7p.

NGANA F, SOUGNABE P., GONNE B., ABABA A. M., Transformations foncières dans les espaces périurbains en Afrique centrale soudanienne. Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer », Garoua, Cameroun, 23 avril 2009.

ONU, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. World Population Prospects: The 2015 Revision. New York: United Nations.

ONU: Etat de la population mondiale, UNFPA, 2011.

REPUBLIQUE DU SENEGAL ; ANDS 2014 : Recensement général de la population, de l'habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, 2013.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : antenne régionale de la météorologie : aéroport de Ziguinchor, 2015.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : ANSD/SRSD ZIGUINCHOR : Situation Economique et Sociale régionale - 2013, Avril 2015.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : Ministère Du Commerce, RAPPORT D'ENQUETES D'OPINION SUR LES OPERATEURS ECONOMIQUES DE LA REGION DE ZIGUINCHOR, SELECTION D'ENTREPRISES, Juillet-Aout 2011.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, MAIRIE DE ZIGUINCHOR, compte administratif 2014.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE, Ziguinchor, 2015.

ZANINETTI, J-M. : Paris, métropole étalée ou ville fragmentée ? Conférence Internationale d'Orléans, 2007, Université d'Orléans, Laboratoire CEDETE.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii
RESUME.....	iii
Abstract	iv
Sommaire	v
Sigles et acronymes.....	vi
Introduction générale.....	1
I. Problématique	4
I.1.Contexte	4
I.2.Justification	6
I.3.Etat de l’art.....	9
I.4.Position du problème	16
I.5.Question de recherche.....	17
I.6.Objectifs de la recherche.....	17
I.7.Hypothèses de la recherche.....	18
II. Analyse conceptuelle	19
III. Méthodologie	23
III.1.La revue documentaire	23
III.2.Les travaux de terrain.....	24
III.3.Traitement et analyse des données	27
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D’ETUDE.....	29
CHAPITRE I : CADRE NATUREL DE LA VILLE	31
I.1.Site et situation de Ziguinchor	31
I.2.Topographie et pédologie	32
I.2.1.Un relief de faible altitude	32
I.2.2.Les sols.....	33
I.3.Variables climatiques.....	34
I.4.Hydrographie	35
CHAPITRE II : CADRE HUMAIN DE LA VILLE	37
II.1.Caractéristiques sociodémographiques.....	37
II.1.1. Répartition ethnique	37
II.1.2. Structure par âges	38
II.1.3. Structure socioprofessionnelle.....	39
II.2. Poids de l’immigration urbaine dans la croissance démographique de Ziguinchor	41
II.2.1. Période 1888-1960.....	43
II.2.2. Période 1960-1988.....	44

II.2.3. Période 1988-2013.....	46
CHAPITRE III : DIABIR, DE VILLAGE A QUARTIER URBAIN	49
III.1. Le village de Diabir : historique et peuplement	49
III.2. Composition ethnique des habitants de <i>Diabir</i>	50
III.3.Lieux de provenance des ménages et choix du quartier.....	51
III.4.Modes d’acquisition des terrains.....	52
III.5.Processus d’intégration de <i>Diabir</i> dans le périmètre communal.....	52
DEUXIEME PARTIE EXTENSION SPATIALE ET PROBLEMES D’AMENAGEMENTS A ZIGUINCHOR	55
CHAPITRE I : L’ETALEMENT SPATIAL DE ZIGUINCHOR ET SES CONSEQUENCES	57
I.1.Les acteurs et leurs rôles dans l’étalement spatial de Ziguinchor.....	58
I.1.1. Les acteurs formels.....	59
I.1.2. Les acteurs informels.....	61
I.2.Mesures de l’étalement spatial de Ziguinchor	62
I.2.1.Indicateur surface bâtie	62
I.2.2.Indicateur distance	63
I.2.3.Indicateur densité de population	6
I.3.Impacts de l’étalement spatial de Ziguinchor	68
I.3.1.Impacts environnementaux	68
I.3.2.Impacts fonciers	69
CHAPITRE II : AMENAGEMENT DE ZIGUINCHOR : UN BILAN MITIGE.....	70
II.1.L’aménagement du territoire, une compétence des pouvoirs publics.....	70
II.1.1.La décentralisation, une pratique ancienne au Sénégal	70
II.1.2. Compétences de l’Etat et des Collectivités Locales et relations entre eux.....	71
II.2.Diagnostic de l’aménagement à Ziguinchor : des efforts louables, mais des échecs criants	73
II.2.1. Mobilité des populations	73
II.2.2. Gestion des ordures ménagères	75
II.2.3. Non-respect des normes d’urbanisme	76
II.3.Origines des échecs constatés dans l’aménagement de Ziguinchor	77
II.3.1. Insuffisance technique	77
II.3.1. Insuffisance humaine.....	77
II.3.3. Insuffisance financière.....	79

TROISIEME PARTIE : VARIABLES INDICATRICES ET FACTEURS DU DEFICIT D'INTEGRATION DE <i>DIABIR</i>	85
CHAPITRE I: VARIABLES INDICATRICES DU DEFICIT D'INTEGRATION DE <i>DIABIR</i>	87
I.1.Variables géographiques	87
I.2.Variables socioéconomiques.....	88
I.3.Variables urbanistiques.....	90
I.3.1.Absence de restructuration.....	90
I.3.2.Irrégularité foncière	91
I.3.3. Prédominance de l'habitat mixte.....	92
I.4.Variables techniques et palliatifs utilisés par les habitants.....	93
I.4.1. Absence de voirie structurée.....	94
I.4.1. Gestion des ordures ménagères	96
I.4.3. Electrification et eau courante.....	97
CHAPITRE II : PRINCIPAUX FACTEURS DU DEFICIT D'INTEGRATION DE <i>DIABIR</i>	103
II.1. <i>Diabir</i> , un quartier enclavé.....	103
II.2. <i>Diabir</i> et la crise casamançaise.....	105
II.3.Le poids de la tradition dans le déficit d'intégration de <i>Diabir</i>	107
II.4.La faible représentativité des habitants dans les instances politiques de la ville.....	111
CHAPITRE 3 : PISTES DE REFLEXION POUR AMELIORER L'INTEGRATION FONCTIONNELLE DE <i>DIABIR</i>	113
III.1.L'urgence de la restructuration	113
III.2. Désenclaver le quartier	114
III.3. Profiter de la proximité de l'Université AssaneSeck	116
CONCLUSION GENERALE	119

ANNEXES

ANNEXES 1 : TABLE DES FIGURES, PHOTOS ET TABLEAUX

1.1 : TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Topographie de Ziguinchor. Source : Google earth, réalisation : Gueye 2016.....	32
Figure 2 :Topographie de <i>Diabir</i> . Source Google earth, réalisation : Gueye, 2016.....	33
Figure 3 : Diagramme ombrothermique de la station de Ziguinchor	34
Figure 4 : La ville de Ziguinchor entourée d'eau.....	36
Figure 5 : Principales ethnies de la population de Ziguinchor	37
Figure 6 : Structures par âges de la population de Ziguinchor.....	38
Figure 7 : Evolution de la population de Ziguinchor	42
Figure 8 : Taux d'accroissement moyen annuel de la population de Ziguinchor	42
Figure 9 : années pluvieuses déficitaires	45
Figure 10 : <i>Diabir</i> dans Ziguinchor.....	49
Figure 11 : Composition ethnique des habitants de <i>Diabir</i>	50
Figure 12 : Critères et provenances des habitants de <i>Diabir</i>	51
Figure 13 : Modes d'acquisition des parcelles	52
Figure 14 : Quartiers de Ziguinchor	57
Figure 15 : Acteurs de l'étalement spatial de Ziguinchor	58
Figure 16 : Evolution des surfaces bâties à Ziguinchor	62
Figure 17 : Les autres quartiers de Ziguinchor par rapport à L'Escale.	63
Figure 18 : Evolution de la population de quelques quartiers centraux	66
Figure 19 : Evolution de la population de quelques quartiers périphériques	66
Figure 20 : Evolution de la densité de quelques quartiers centraux	67
Figure 21 : Evolution de la densité de quelques quartiers périphériques	67

Figure 22 : Répartition des agents techniques municipaux.....	78
Figures 23 : Profil professionnel des agents techniques municipaux.....	78
Figure 24 : Gaps entre prévisions et recouvrements des recettes budgétaires	80
Figure 25 : Niveaux des recouvrements par sections	80
Figure 26 : Taux des recouvrements des recettes d'investissement.....	81
Figure 27 : Dépenses de fonctionnement et d'investissement par secteurs.....	82
Figures 28 : Carte occupation du sol de <i>Diabir</i>	87
Figure 29 : Situation socioprofessionnelle des chefs de ménages.....	88
Figure 30 : Répartition des emplois réguliers	89
Figure 31 : Types d'habitat à <i>Diabir</i>	92
Figure 32 : Voierie de <i>Diabir</i>	94
Figure 33 : modes de déplacements des habitants de <i>Diabir</i>	95
Figure 34 : Evacuation des ordures ménagères	96
Figure 35 : Facteurs du non raccordement au réseau de la SENELEC	98
Figure 36 : Moyens d'éclairage.....	99
Figure 37 : La sécurité à Diabir vue par les habitants	105

1.2 : TABLE DES PHOTOS

Photographie 1 : Jeunes vendeurs ambulants de friperies.....	41
Photographie 2 : Vendeurs de « café Touba » et livreur de pain	41
Photographie 3 : Programmes de construction de logements par SNHLM.....	59
Photographie 4 : Rue attaquée par l'érosion au quartier Lyndiane	68
Photographie 5 : Le rond-point Banéto au quartier Kande.....	73
Photographie 6 : Nouveaux éclairages publics et trottoirs sur la route des Sapeurs-Pompiers	73
Photographie 7 : Nouveau bus sur la ligne 2, (Goumel-UASZ).....	74
Photographie 8 : Voierie urbaine Classée 204 au quartier Nema.....	74
Photographie 9 : Ravinement d'une rue non classée à Lyndiane	75

Photographie 10 : Le caniveau de Lyndiane	76
Photographie 11 : Panneau d’adressage emmuré : rue NE 73.....	76
Photographie 12 : Panneau d’adressage emmuré : rue KH 26	76
Photographie 13 : Densité de la couverture végétale à <i>Diabir</i>	87
Photographie 14 : Champ d’arachides sur une parcelle à <i>Diabir</i>	89
Photographie 15 : Le Professeur Cheikh Sarr et ses étudiants de Master devant un pressoir traditionnel à <i>Diabir</i>	90
Photographie 16 : Four traditionnel pour charbon de bois	90
Photographie 17 : Types d’habitat à <i>Diabir</i>	92
Photographie 18 : Boutique à <i>Diabir</i>	93
Photographie 19 : Etals faisant office de marché	93
Photographie 20 : L’école élémentaire de Diabir	93
Photographie 21 : La case de santé de <i>Diabir</i>	93
Photographie 22 : Corridors de circulations à <i>Diabir</i>	95
Photographies 23, 24 et 25 : moyens de déplacements (la marche, le vélo, la moto).....	96
Photographie 26 : Poteau électrique	98
Photographie 27 : Corvée d’eau d’une habitante de <i>Diabir</i>	100
Photographie 28 : Entrée Nord, par le quartier de Lyndiane.....	103
Photographie 29 : Entrée Sud, par la forêt d’anacardiens	104
Photographie 30 : Zonage spatio-ethnique des habitants de <i>Diabir</i>	110
Photographie 31 : Habitat dispersé et champs de case à <i>Diabir</i>	111
Photographie 32 :Habitat dispersé et champs de case à <i>Diabir</i>	111
Photographie 33 : Plaques d’adressage des terrains à <i>Diabir</i>	113

1.3 : TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Arc 1 : Distances entre les quartiers centraux et Escale	64
Tableau 2 : Arc 2 : Distances entre les quartiers péricentraux et Escale	64

8- Si acquisition par achat ?

La période ? : Avant 1960...../ 1960-1980...../ 1980-2000...../ 2000-2014...../

Le coût ? : Moins de 50 000F.CFA..../ 50 000-100 000 F.CFA/ 100000-300 000F.CFA...../
300 000-500 000 F.CFA/ 500 000-1000 000 F.CFA/ + 1 000 000 F.CFA/
Autres...../

9- Quelle est la taille de la parcelle ?

150m²...../ 150-300 m²...../ 300-500m²...../ + 500m²/

10- Disposez-vous d'un titre foncier ?

Oui...../ Non...../ En cours de régularisation...../ Ne sait pas...../

TYPE D'HABITAT

11- Quel est le type de construction de votre logement ?

Moderne..../ Mixte...../ Traditionnel...../

12- Quelle est la date de construction ?

Avant 1960...../ 1960-1970...../ 1971-1990...../ 1991-2000..... /
2001-2014..... /

13- Quel est le type de revêtement du plancher ?

Ciment...../ Carreaux...../ Sable...../
Autre...../

14- Quel est le nombre de pièces ?

1-3...../ 4-6...../ plus de
6...../

15- Avez-vous effectué des travaux de modification sur le bâtiment ?

Extension horizontale..... / Extension verticale...../ Autre...../
Aucun...../

16- Comment sont faites les toilettes ?

Intégrées au bâtiment principal/ A l' écart du bâtiment principal...../
Couvertes...../ Non couvertes...../ Reliées à une fosse septique...../
Non reliées à une fosse septique.... /

17- Quel est votre titre d'occupant du logement ?

Propriétaire...../ Locataire...../ Hébergé (e)...../ prêt...../
Autres...../

CARACTERISTIQUES DES MENAGES

18- Quel est le nombre de ménages dans la concession ?

1...../ 2...../ + 2...../

20- Quelle est la taille du ménage ?

2...../ 3-6...../ 5-8...../ 8-12...../ 12-16...../
+ 16...../

36- Etes-vous raccordé au réseau téléphonique ?

Oui...../

Non...../

37- Disposez-vous d'un poste téléviseur ?

Oui...../

Non...../

38- Disposez-vous d'un réfrigérateur ?

Oui...../ Non...../

39- Disposez-vous d'un téléphone portable ?

Oui...../

Non...../

40- Où rechargez-vous la batterie ?

Dans le quartier...../

Hors du quartier...../

MOBILITE ET COUT

41- Où sont localisés les établissements scolaires fréquentés par les enfants ?

Dans le quartier...../

En dehors du quartier...../

42- Si l'établissement scolaire est hors du quartier, quel moyen de transport utilisez-ils ?

Voiture familiale...../ Car urbain...../ Taxi...../ Moto...../ Vélo...../

Marche...../

43- Quels sont les motifs de vos déplacements vers les quartiers centraux de la ville ?

Bureau...../ Atelier...../ Commerce...../

Ravitaillement...../ Besoin administratif...../ Visite de courtoisie...../

44 Fréquence des déplacements par semaine?

1...../ 2...../ 3...../ 4...../ 5...../ 6...../ 7...../ +7...../

45- Quel(s) moyen(s) utilisez-vous pour rallier les quartiers centraux de la ville ?

Marche...../ Vélo...../ Moto...../ Car urbain...../ Taxi urbain...../

46- Combien vous coûtent vos déplacements quotidiens ?

Rien..... / 100- 200F. CFA...../ 200- 300F. CFA...../ 300- 500F. CFA...../ 500- 1000F.

ASSAINISSEMENT et collecte des ordures

47 Le quartier dispose-t-il d'un système de collecte des ordures ?

Oui...../

non...../

48- Si, oui lequel ?

Camion de ramassage...../

charrette...../

les deux.....

49- Si non, comment vous débarrassez-vous des ordures ?

Par incinération...../ Par enfouissement...../ Dépôt sur les terrains vagues...../

50- Comment évacuez-vous les eaux usées ?

Canaux d'évacuation.... / Trou...../ Cour de la maison..... / Dans la rue...../

VIE ASSOCIATIVE

51- Existe-t-il des associations ou groupements dans le quartier ?

Oui...../ non...../ Ne sait pas...../

52- Quel sont leurs cadres d'interventions ?

Développement économique...../ Développement social..... / Sport..... /
Résolution des conflits...../

53- Etes-vous membre actif de ces groupements ou associations ?

Oui..... / non..... /

54-Si oui, Comment investissez-vous dans le développement du quartier ?

Physiquement...../ Financièrement...../

55- Si non, pourquoi ?

Pas intéressé (e)...../ Trop politisé.... / Par ignorance des objectifs réels...../

NIVEAU DE PERCEPTION DES PROBLEMES DU QUARTIER

56- Classez par ordre d'importance ces problèmes qui bloquent le développement du quartier ?

Eloignement..... /Enclavement..... / litiges fonciers...../ Non
lotissement..... /
Insécurité...../ Contrôles militaires à l'entrée du quartier..... /

57- Classez par ordre prioritaire les réalisations que vous souhaiteriez voir dans le quartier ?

Lotissement..... / Electrification complète du quartier...../ Adduction à la
SDE...../
Poste de police ;;;;/ Voie de contournement...../ de la piste de l'aéroport...../
Marché...../

58- Que pensez-vous de la proximité de l'université en tant qu'infrastructure structurante?

.....

.....

59-Etes- vous au courant des grands projets urbains dans la zone ?

.....

60-Quels sont vos souhaits, avis et recommandations ?

.....

.....

.....

.....

